



Document d'objectifs

Petite Montagne du Jura

Site Natura 2000

« FR4301334 » et « FR4312013 »

Actualisation janvier 2015



SOMMAIRE

Maîtrise d'ouvrage et rédacteurs	p.4
Remerciements	p.6
Introduction générale	p.7
Présentation générale de Natura 2000	p.8
Fiche d'identité du site Natura 2000	p.9
A- Rapport de présentation : diagnostic	p.13
Tableau 1 : Données administratives	p.14
Tableau 2 : Données sur les activités humaines et l'occupation du sol	p.21
Tableau 3 : Données abiotiques générales	p.29
Tableau 4 : Grands milieux	p.33
Tableaux 5 : Habitats naturels d'intérêt patrimonial et communautaire	
Tableau 5.1 : Habitats naturels d'intérêt patrimonial	p.38
Tableau 5.2 : Habitats naturels d'intérêt communautaire	p.39
Tableau 5.2.1 : Habitats naturels d'intérêt communautaire prioritaires	p.39
Tableau 5.2.2 : Habitats naturels d'intérêt communautaire non prioritaires	p.42
Tableaux 6 : Espèces d'intérêt patrimonial et communautaire	p.48
Tableau 6.1 : Espèces d'intérêt patrimonial	p.48
Tableau 6.2 : Espèces d'intérêt communautaires (Annexe II de la directive Habitat-Faune-Flore)	p.50
Tableau 6.3 : Espèces d'oiseaux d'intérêt communautaires (Annexe I de la directive Oiseaux)	p.55
Tableau 6.4 : Espèces d'oiseaux migratrices régulières à enjeu de conservation sur le site	p.61
Tableau 7 : Tableaux de synthèse espèces	p.70
Tableau 7.1 : Tableau de synthèse des espèces faunistiques patrimoniales et communautaires (hors oiseaux)	p.70
Tableau 7.2 : Tableau de synthèse des espèces floristiques patrimoniales et communautaires	p.76
Tableau 7.3 : Tableau de synthèse des espèces d'oiseaux patrimoniales pour lesquelles le site présente un enjeu de conservation et des espèces d'intérêt communautaire	p.79

B- Objectifs de développement durable : enjeux/objectifs	p.88
Tableau 8 : Enjeux /objectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines	p.88
Tableau 9 : Enjeux et objectifs transversaux	p.93
Tableau 10 : Récapitulatif des objectifs de développement durable	p.95
C- Propositions de mesures de gestion	p.97
Tableau 11 : Déclinaison de mesures Natura 2000	p.98
D- Suivi	p.112
Tableau 12 : Suivi des mesures	p.113
Tableau 13 : Suivi de la gestion des habitats naturels de la directive Habitats-Faune-Flore	p.119
Tableau 14 : Suivi de la gestion des espèces de la directive Habitats-Faune-Flore	p.119
Tableau 15 : Suivi de la gestion des espèces de la directive Oiseaux	p.120
Conclusion	p.121
Bibliographie	p.122
Annexes	p.130
ANNEXE 1 : TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES CORTÈGES D'OISEAUX REMARQUABLES PAR TYPE D'HABITAT	
ANNEXE 2 : ESPÈCES D'OISEAUX INVENTORIÉES DANS LE SITE	
ANNEXE 3 : DEMOGRAPHIE	
ANNEXE 4 : ACTEURS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU DOCOB	
ANNEXE 5 : ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	
ANNEXE 6 : GLOSSAIRE	
ANNEXE 7 : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES	
ANNEXE 8 : CODES FSD	
ANNEXE 9 : CARTOGRAPHIE DE DÉLIMITATION DU SITE N2000	
ANNEXE 10 : CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE	
ANNEXE 11 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE	

DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR4301334 ET FR4312013 « PETITE MONTAGNE DU JURA »

Maître d'ouvrage

MEEDDAT – Direction Régionale de l'Environnement de Franche-Comté

Suivi de la démarche : Luc Terraz et Michel Carteron de la DREAL et Françoise Juillard et Stéphane Issanchou de la DDT

Opérateur

Opérateur historique : ADAPEMONT (2001-2011)

Animateur

Animateur historique : ADAPEMONT (2005-2011)

Animateur depuis 2012 : Communauté de Communes Petite Montagne (CCPM)

Rédaction du document d'objectifs

Coordination / Rédaction Docob 1ère version : Eric CHAPUT (ADAPEMONT)

Cartographie : Sébastien Champ

Rédaction Docob 2ème version : Miek GILLES, Marion GUITTENY (CCPM)

Contribution au diagnostic écologique (rédaction / cartographie) : Catherine BAHLE, Eric CHAPUT, Bertrand COTTE, Baptiste DAUJAT, Laurent DELAFOLLYE, Miek GILLES, Marion GUITTENY

Contribution / Synthèse / Relecture : Luc Terraz et Michel Carteron de la DREAL et Françoise Juillard, Stéphane Issanchou et Martial Vallet de la DDT

Validation scientifique : CSRPN

Cartographie des habitats naturels et études écologiques complémentaires

Les références de ces études sont détaillées dans la bibliographie

Cartographie des habitats ouverts (études réalisées pour le compte de l'ADAPEMONT/Communauté de Communes Petite Montagne et de la DIREN/DREAL Franche-Comté) :

- ECOTOPE, 2005. Étude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne du Jura.
- ECOTOPE, 2005. Étude des habitats humides du bassin de la Valouse et des affluents du Suran.
- GUINCHARD Michel et Pascale, 2005. Inventaire et cartographie des prairies de fauches mésophiles d'intérêt communautaire – Petite Montagne du Jura.
- Thérèse Beaufile bureau d'étude, 2009. Étude et cartographie géoréférencée de la végétation des milieux ouverts (2008-2009). Site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ».

- Mosaïque Environnement-ESOPE, 2011. Inventaire et cartographie des habitats naturels - Milieux ouverts.
- Mosaïque Environnement-ESOPE, 2012. Inventaire et cartographie des habitat naturels - Compléments 2011.

Cartographie des habitats forestiers :

- étude cartographique de 2500ha d'habitats forestiers en cours, pour le compte de la CCPM et de la DREAL Franche-Comté.
- ONF, 2003. Étude cartographique des habitats forestiers

Inventaire de « groupes taxonomiques » (études réalisées pour le compte de l'ADAPÉMONT et de la DIREN/DREAL Franche-Comté) :

- OPIE, 2001. Prospections entomologiques en Petite Montagne
- CRANEY Emmanuelle, 2003. Analyse d'observations faites en Petite Montagne.
- LPO, 2006. État initial ornithologique.
- LPO, 2009. Étude ornithologique cartographiée en milieux forestiers ou boisés
- COTTET Michel, 2011. Élément d'inventaire et recommandations pour un plan de conservation en faveur des Ophidiens, en particulier la couleuvre vipérine en Petite Montagne et en particulier en vallée de la Valouse et du Suran.

Autres études (réalisées pour le compte de l'ADAPÉMONT et de la DIREN/DREAL Franche-Comté) :

- ADASEA du Jura, 2001. Étude des structures des exploitations agricoles sur le périmètre Natura2000 en Petite Montagne.
- GAGEA, 2002. Les lacs d'Onoz et de Viremont dans le Petite Montagne du Jura : monographie phytoécologique et conseils de gestion.
- GAGEA, 2002. Les prairies de fauche à fromental de la Petite Montagne : typologie et gestion appropriée
- Chambre d'Agriculture du Jura, 2002. Présentation des systèmes de production agricole sur le périmètre Natura 2000 en Petite Montagne.
- ONF, 2002. Étude socio-économique dans le domaine forestier
- PERIAT Guy, 2010. Réhabilitation du Lac de Viremont et de son marais. Étude hydromorphologique du lac de Viremont.

Crédits photographiques (couverture)

CCPM : Gladiolus palustris et Paysage de la Petite Montagne

Référence à utiliser

CHAPUT E. et al (2014). *Document d'Objectifs Petite Montagne du Jura site Natura 2000 FR 4301334 et FR 4312013*. Adapemont et Communauté de Communes Petite Montagne, Saint Julien, janvier 2014, 155 pages.

REMERCIEMENTS AUX ORGANISMES OU PERSONNES ET STRUCTURES AYANT PARTICIPE A L'ÉLABORATION DU DOCOB

Communes et personnes impliquées directement dans la rédaction du Docob	Collectivités autres	Administrations	Organismes techniques et scientifiques et associations	
<p>Mesdames, Messieurs les Maires des communes concernées par le site Natura 2000 Arinthod, Aromas, Beffia, La Boissière, Cernon, Cézia, Chambéria, Charchilla, Chatonnay, Chavéria, Chemilla, Chisséria, Charnod, Coisia, Condes, Cornod, Coyron, Dessia, Dompierre-sur-Mont, Dramelay, Écrlle, Fétigny, Genod, Gigny, Lains, Lavans-sur-Valouse, Légna, Louvenne, Maisod, Marigna-sur-Valouse, Meussia, Monnetay, Montagna-le-Templier, Montfleur, Montrevel, Onoz, Orgelet, Plaisia, Saint-Hymetière, Saint-Julien, Sarrogna, Savigna, Thoirette, La Tour-du-Meix, Valfin-sur-Valouse, Vescles, Villeneuve-les-Charnod, Vosbles</p> <p>Ainsi que l'ensemble des personnes ayant permis la réalisation de ce document d'objectifs</p>	<p>Les membres des Communautés de communes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petite Montagne - de la Région d'Orgelet - Jura-Sud <p>Ainsi que l'ensemble du personnel des communautés de communes</p> <p>Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux des cantons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'Arinthod - de Saint-Julien - d'Orgelet - de Moirans-en-Montagne <p>Parc Naturel Régional du Haut-Jura</p>	<p>Préfecture du Jura</p> <ul style="list-style-type: none"> - DREAL FC C. Carteron, L. Terraz. - DDT 39 F. Chevallier, S. Issanchou, F. Juillard, M. Vallet - ONF - ONCFS - ONEMA - Agence de l'Eau - CG39 - Conservatoire du littoral 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapement - Centre Régional de la Propriété Forestière - Chambre d'Agriculture du Jura - Comité Départemental du Tourisme - Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement du Sous-sol et des Chiroptères (CPEPESC) - Conservatoire Botanique National de Franche-Comté – Office Régional des Insectes (CBNFC-ORI) - Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté (CEN FC) - Doubs Nature Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Jura - Fédération départementale des chasseurs du Jura - Jura Nature Environnement - Ligue pour la Protection des Oiseaux – Franche-Comté - Lycée agricole de Montmorot - Syndicat Mixte Interdépartemental du Suran et de ses affluents - Syndicat des propriétaires forestiers privés

INTRODUCTION GENERALE

La biodiversité fait partie des enjeux actuels à l'échelle mondiale. Beaucoup de nos activités interagissent en effet avec les écosystèmes, avec par exemple 40% de l'économie mondiale dominée par des produits et processus biologiques. Lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, de nombreux pays ont ratifié une convention cadre qui reconnaît que la préservation de la diversité biologique est une «préoccupation commune à l'humanité» qui fait partie intégrante du processus de développement. La diversité biologique ne se limite pas à une liste d'espèces et de milieux présents ; elle dépend en effet des populations d'espèces végétales et animales, des niches écologiques disponibles, de la structure et l'organisation du paysage ou encore des flux de matière et d'énergie. La complexité du fonctionnement des écosystèmes rend leur équilibre fragile. Les activités humaines ont une grande part de responsabilité dans l'érosion de la biodiversité. Parmi les espèces étudiées par l'UICN, 36% sont menacées au niveau mondial. L'extinction des espèces est alarmante, avec une vitesse et une globalité sans précédent, et qui constitue une menace directe pour l'Homme.

Le Document d'Objectifs s'applique depuis sa validation en 2005 sur le site Natura 2000 «Petite Montagne du Jura». Il concerne 48 communes, regroupées dans trois communautés de communes dans le sud du département du Jura. Le site a été désigné en 1999 comme proposition de site d'intérêt communautaire* (pSIC), puis la Zone Spéciale de Conservation* (ZSC) a été arrêtée pour prendre en compte ses enjeux liés à la conservation des habitats et des espèces de la Directive Habitat-Faune-Flore. Il présente en effet des surfaces importantes d'habitats d'intérêt communautaire, dont certains sont prioritaires, ainsi que de nombreuses espèces d'intérêt communautaire. Le site est également une Zone de Protection Spéciale* (ZPS) pour les oiseaux avec la présence de 38 espèces listées en annexe 1 de la Directive « Oiseaux » et de nombreuses espèces migratrices. Les enjeux du site concerne l'ensemble de ces espèces et habitats, dont les plus représentés dans le site et les plus rares à l'échelle européenne sont les plus important.

Depuis 2005, des actions concrètes en faveur de la biodiversité ont été mises en place grâce aux divers outils de gestion Natura 2000. Les multiples enjeux du site et les fortes volontés locales montrent que ce travail de gestion doit être poursuivi, mais également accompagné de communication et d'amélioration des connaissances sur les milieux et les espèces.

Ce document constitue la référence pour l'animation générale du site, pour la mise en place de mesures contractuelles ou toute action liée à la gestion et à la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Il constitue également une source d'information pour les usagers et les gestionnaires de milieux naturels qui souhaitent prendre en compte la biodiversité sur ce site. Le travail de réflexion et de rédaction des objectifs a été réalisé par le comité de pilotage et les groupes de travail. Cette deuxième version de DOCOB reprend la structure proposée au niveau national et intègre les nouveaux éléments à prendre en compte sur le site.

La première partie de ce DOCOB, consacrée au diagnostic du territoire et des enjeux environnementaux actualisés en 2013, dresse un état des lieux des connaissances sur le site. La deuxième partie présente les objectifs de préservation définis lors de la rédaction du DOCOB initial à partir des enjeux du site. La troisième partie décline les mesures à mettre en œuvre pour répondre à ces objectifs. Les mesures sont ensuite décrites sous forme de fiche technique, avec, pour chaque milieu, une présentation des travaux, des recommandations et conditions à prendre en compte pour la mise en place de contrats Natura 2000, de mesures agricoles et d'actions transversales. La charte Natura 2000 du site, présentée en annexe, fait partie des mesures à mettre en place. Enfin, la dernière partie permet d'établir le suivi des mesures et des habitats et espèces d'intérêt communautaire sur le site.

* : voir définition dans le glossaire

NATURA 2000 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Natura 2000 : le réseau des sites européens les plus prestigieux

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ». Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles celles de Berne ou de Bonn. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Natura 2000 en Europe

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **26 304 sites pour les deux directives** (CTE, juillet 2007) :

- **21 474** sites en ZSC (pSIC ou SIC) au titre de la directive Habitats, soit **62 687 000 ha**. Ils couvrent 12,8 % de la surface terrestre de l'UE,
- **4 830** sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux soit **48 657 100 ha**. Ils couvrent 10,0 % de la surface terrestre de l'UE.

Chaque pays est doté, ou se dote progressivement, d'un réseau de sites correspondant aux habitats et espèces mentionnés dans les directives. Qui sont retranscrites en droit national. Les pays membres sont invités à désigner un réseau en accord avec la réalité de la richesse écologique de leur territoire. La France est considérée comme l'un des pays européens les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages Ce réseau est également l'une des réponses de la France par rapport à ses responsabilités internationales et à ses engagements internationaux relayés par les discours des responsables français (Johannesburg en 2002, conférence internationale sur « biodiversité et gouvernance » à Paris en 2005, par exemple).

Natura 2000 en France

Les deux années 2006 et 2007 ont constitué un tournant pour la mise en place du réseau Natura 2000 en France. Elles correspondent en effet à l'achèvement du réseau terrestre.

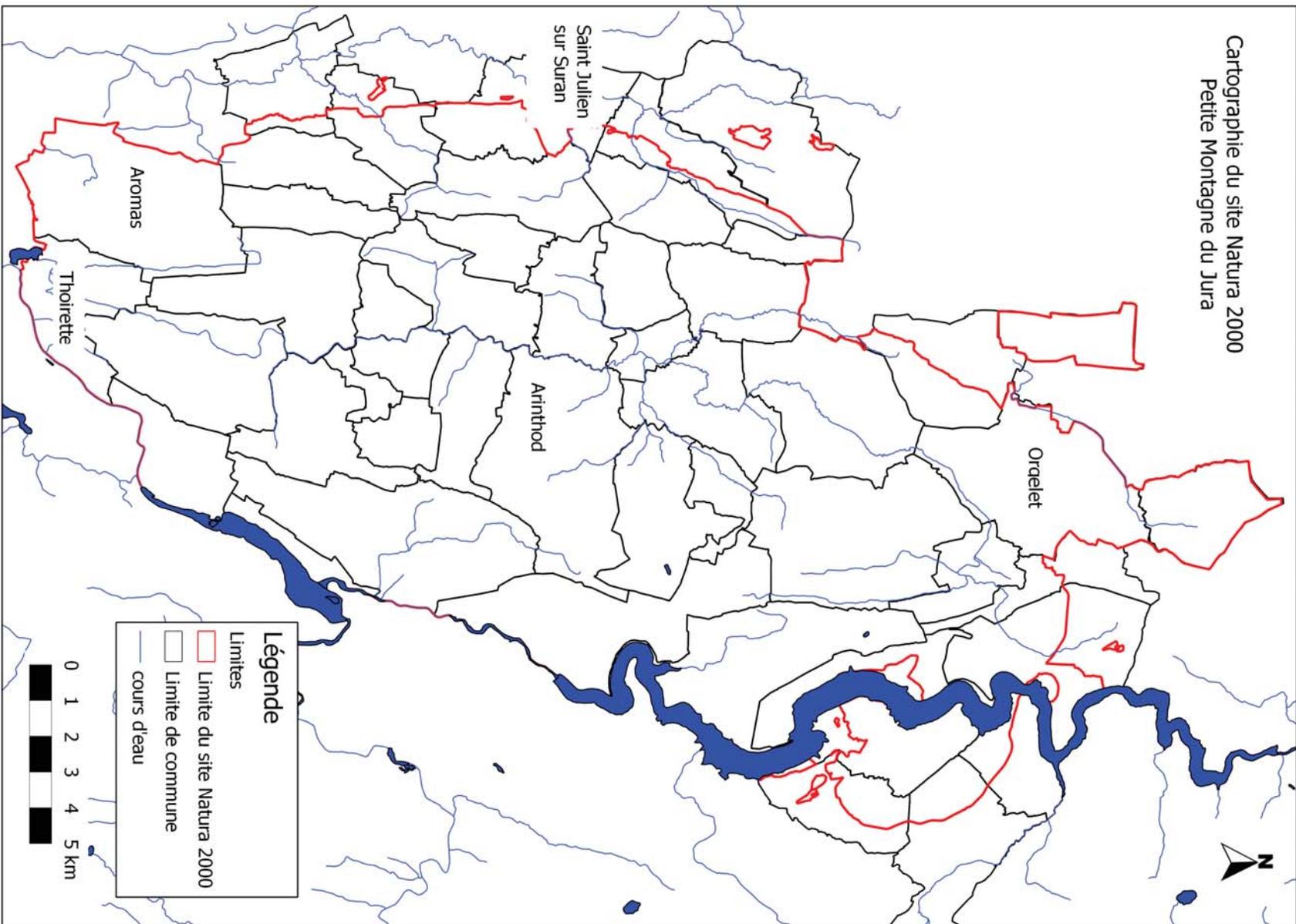
Désormais, le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1705 sites pour 12,42 % du territoire métropolitain** soit 6 823 651 ha hors domaine marin qui représente 697 002 ha (chiffres MEEDDAT, juin 2007) :

- 1334 sites en ZSC (pSIC et SIC) au titre de la directive Habitats. Ils couvrent 8,4 % de la surface terrestre de la France, soit 4 613 989 ha,
- 371 sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux. Ils couvrent 7,79 % de la surface terrestre de la France, soit 4 278 773 ha.

Natura 2000 en Franche-Comté (actualisation septembre 2013)

Le réseau franc-comtois de sites Natura 2000 comprend **74 sites** qui couvrent 258 463 ha, soit **15,95 %** du territoire régional :

- 46 sites (pSIC et SIC) au titre de la directive habitats. Ils couvrent 14,61 % de la surface de la région, soit 238 339 ha,
- 28 sites (ZPS) au titre de la directive oiseaux. Ils couvrent 14,16 % de la surface de la région, soit 230 945 ha.



(cartographie en format A3, voir annexe 9)

Nom officiel du site Natura 2000 : **Petite Montagne du Jura**

Date de transmission de la ZSC (pSIC, SIC) ou/et date de l'arrêté de la ZPS : pSIC **12/1998**, ZSC : **27/05/2009** et ZPS **27/04/2006**

Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE : oui Numéro officiel du site Natura 2000 : **FR 4312013**

Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE : oui Numéro officiel du site Natura 2000 : **FR 4301334**

Localisation du site Natura 2000 : **Franche-Comté**

Localisation du site Natura 2000 : **Jura**

Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Oiseaux » 2009/147/CE : **38293 ha**
ou/et

Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000 au titre de la Directive européenne « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE : **38293 ha**

Préfet coordinateur : **Jura**

Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pendant la période de l'élaboration du Docob : **Préfet du Jura** jusqu'en 2011, puis **Jean-Louis DELORME** (Président de la Communauté de Communes Petite Montagne) à partir de janvier 2012

Structure porteuse : **Communauté de Communes Petite Montagne**

Opérateur-animateur : Opérateur-animateur historique : **ADAPEMONT** (2005-2011)

Animateur* : **Communauté de Communes Petite Montagne** depuis le 1er janvier 2012

Commissions de travail pour l'élaboration du Document d'Objectifs :

- Habitats / faune / flore

- Eau

- Agriculture / élevage

- Sylviculture

- Tourisme / loisirs de pleine nature / chasse / pêche

- Infrastructures / activités industrielles et artisanales / usage du sol

La liste des participants aux groupes de travail et copil jusqu'en 2005 figure en annexe 7

Membres du Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage du site Natura 2000, présidé par M. le Préfet du Jura jusqu'en janvier 2012, était composé de quatre entités : les administrations et établissements publics, les collectivités et structures intercommunales, les organismes socio-professionnels et les associations de protection de la nature et/ou de gestion des milieux naturels.

Depuis janvier 2012, M. Jean-Louis Delorme, président de la Communauté de Communes Petite Montagne préside le Comité de Pilotage du site Natura 2000. Les membres du Comité de Pilotage sont définis par l'Arrêté n° 2012 031-0026 du 31 janvier 2012 :

- Collège des Collectivités territoriales et de leurs groupements (ou leur représentants ayant eux-mêmes la qualité d'élus)

Mme. la Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté ;

M. le Président du Conseil Général du Jura ;

M. le Président et deux délégués de la Communauté de Communes Petite Montagne ;

M. le Président et un délégué de la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet ;

M. le Président de la Communauté de Communes Jura Sud;

M. le Président du syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura ;

M. le Maire d'Arinthod ;

Mme le Maire d'Orgelet ;

M. le Maire de Saint-Julien s/Suran ;

- Collège des Services et établissements publics de l'État

M. le Préfet du Jura ;

M. le Directeur Régional de la Direction Régionale de l'Environnement , de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté ;

M. le Directeur de la Direction Départementale des Territoires du Jura ;

Mme. la Directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Jura ;

M. le Délégué Régional de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse ;

M. le chef de l'Agence du Jura de l'Office National des Forêts;

M. le Chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques ;

M. le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière de Franche-Comté ;

M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Franche-Comté ;

M. le Délégué du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres ;

M. le Chef du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

- Collège des organismes socio-professionnels et des associations agréées

M. le Président de la Chambre d'Agriculture du Jura ;

M. le Président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Jura ;

M. le Président de la Chambre des Métiers du Jura ;

M. le Président du Comité départemental Tourisme du Jura ;

M. le Président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles;

M. le Président des jeunes agriculteurs du Jura ;

M. le Secrétaire départemental de la Confédération Paysanne ;

M. le Président du Syndicat départemental de la propriété agricole du Jura ;

Mme. la Présidente du Syndicat Départemental des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Jura;

M. le Président de l' Association Départementale des Communes Forestières du Jura ;

M. le Président de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Jura ;

M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura;

M. le Président de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction Bourgogne-Franche-Comté ;

M. le Président de l'Association pour le Développement et l'Animation de la PETite MONTagne ;

M. le Directeur régional d'Électricité Réseaux Distribution France, Région Alsace-Franche-Comté ;

M. le Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté ;

M. le Président du Groupe Ornithologique du Jura ;

Mme la Présidente du Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté ;

M. le Président de Jura Nature Environnement.

A- RAPPORT DE PRÉSENTATION: DIAGNOSTIC



TABLEAU 1 : DONNÉES ADMINISTRATIVES

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Régions	1	Franche-Comté	Voir présentation générale de Natura 2000	DREAL FC
Départements	1	Jura	Voir présentation générale de Natura 2000	DREAL FC
Communes / Communautés de Communes	48 communes 3 Communautés de Communes	<p>Communes Arinthod, Aromas, Beffia, La Boissière, Cernon, Cézia, Chambéria, Charchilla, Chatonnay, Chavéria, Chemilla, Chisséria, Charnod, Coisia, Condes, Cornod, Coyron, Dessia, Dompierre-sur-Mont, Dramelay, Écrille, Fétigny, Genod, Gigny, Lains, Lavans-sur-Valouse, Légna, Louvenne, Maisod, Maigna-sur-Valouse, Meussia, Monnetay, Montagna-le-Templier, Montfleur, Montrevel, Onoz, Orgelet, Plaisia, Saint-Hymetière, Saint-Julien, Sarrognia, Savigna, Thoirette, La Tour-du-Meix, Valfin-sur-Valouse, Vescles, Villeneuve-les-Charnod, Vosbles</p> <p>Communautés de Communes - Petite Montagne (~67% de la superficie du site, 34 communes) - Région d'Orgelet (~29%, 10 communes) - Jura-Sud (~ 4%, 4 communes)</p>	<p>- parmi les 48 communes, 37 ont le territoire entièrement inclus dans le site Natura 2000 Petite Montagne ; - une partie de la commune de Meussia est aussi concernée par le site Natura 2000 « Complexe du lac et du bois d'Ascencièrre, vallée d'Etival », dont l'animateur est le Parc Naturel Régional du Haut-Jura ; - continuité avec le site Natura 2000 « Revermont et Gorges de l'Ain » dans le département de l'Ain, site composé de pelouses sèches et d'habitats rupestres.</p>	DREAL FC
Habitants	- 10472 hab. dans les 48 communes - 8000 à 8200 hab. dans le site - Densité : ~20 habitants/km ²	<p>Territoire à faible densité de population sur l'ensemble du site. La population a légèrement augmenté ces 10 dernières années.</p> <p>Voir annexe 6</p>	- Population concentrée dans deux principaux secteurs sur le site : bourgs d'Orgelet et d'Arinthod. Population très dispersée sur le reste du site.	

Tableau n°1

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Terrains du Conservatoire du littoral		Site appartenant au conservatoire sur la commune d'Orgelet, à proximité de la base de Bellecin. Périmètre d'acquisition sur la commune d'Onoz défini en juillet 2013. Projets d'acquisition.		
ENS (Espaces Naturels Sensibles)	2 sites en cours de création	Début de mise en place de la politique par le Conseil Général. - site de Surchauffant - site de Bellecin	Valorisation des sites et sensibilisation à l'environnement, objectifs en lien avec les objectifs Natura 2000	
APB (Arrêtés de Protection de Biotope)	2 types d'APPB 16 secteurs concernés	10 secteurs de Protection de Biotope « Corniches calcaires du département du Jura » - Cirque de Vogna-Négli (Arinthod), en APPB depuis le 2 juin 1982 - Belvédère du Fays (Gigny) - La Tonaille (Chavéria) - En Musia (Coyron, Orgelet, La Tour du Meix) - Champ de la roche-Fétigny (Fétigny, Légna) - Bois de Fingeon (Condes, Vescles) - Bois du Lattet (Aromas, Vosbles) - Roche de Narmont (Dessia, Lains) - Nermier (Sarrogna) - Bois des Grandes Pies (Lavans sur Valouse) 6 secteurs de Protection de Biotope de l' Écrevisses à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée (1 juillet 2009) - la Doye de Montagna - Le Noël tant - Le Bief d'Enfer - Ruisseau de Villette - Ruisseau du Prélieux et du Dard - La Rougette	Protection de 9 espèces d'oiseaux rupestres dont 2 espèces de l'annexe 1 (Faucon pèlerin et Grand duc d'Europe) et 4 espèces migratrices. Réglementation : - travaux susceptibles de nuire aux espèces interdites : construction sauf à usage agricole ou sylvicole, remblais, retournement des pelouses, nouveaux équipements... - du 15 février au 15 juin, interdiction de la pratique des sports (escalade, vol libre...), et des travaux forestiers utilisant des moteurs thermiques. Protection d'une espèce d'intérêt communautaire (Écrevisse à pieds blancs). Réglementation : - dans le lit mineur : circulation et accès interdits sauf aux ayants droits. Pénétration du bétail interdite, mise en défend obligatoire avant le 31 décembre 2013 ; - dans un périmètre de 20m : aménagements, labour de prairies, produits phytosanitaires, épandages sont interdits. Les pratiques courantes agricoles et sylvicoles sont autorisées. Dans certains cas, une dérogation peut être demandée.	DREAL FC DDT Jura

Tableau n°1

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
ZNIEFF, Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique*	71 ZNIEFF de type 1, 4857ha 1 ZNIEFF de type 2	Les ZNIEFF de type 1 sont de taille variée, allant de 0,02ha à 1124ha ZNIEFF de type 2 : Petite Montagne, limite de référence pour la création du site Natura 2000, elle représente 87% du territoire (32 835ha)	Inventaires réalisés sur les ZNIEFF de type 1 permettent d'améliorer la connaissance. Les secteurs choisis sont les plus riches en espèces et habitats patrimoniaux.	DREAL FC
Parc Naturel Régional	1 Parc Naturel Régional	PNR du Haut-Jura sur les 4 communes du canton de Moirans-en-Montagne : Coyron, Charchilla, Meussia, Maisod.	La charte du Parc, signée le 13 février 2010 engage la structure jusqu'en 2022. Un des trois volets comprend des objectifs de préservation de l'environnement : « un territoire responsable de son environnement ».	DREAL FC
Zones humides	Environ 2300 ha de zones humides cartographiées 99 mares recensés	Le Comité Départemental des Zones Humides (CDZH) réalise et coordonne l'inventaire des zones humides du département. Les cartographies des zones humides ont été réalisées par la DIREN, le CDZH et par plusieurs études dans le cadre de Natura 2000. Les mares par le CEN FC et Adapemont et les cours d'eau par la DDT.	Parmi les zones humides, certaines sont des habitats d'intérêt communautaire, d'autres sont des habitats d'espèce d'intérêt communautaire.	CDZH (fédération des chasseurs du Jura) DIREN DDT CEN
Réserves de pêche	11 réserves de pêche : 10 090 mètres linéaires dont 7885 ml sur le bassin versant de la Valouse (domaine privé) et 2205 sur celui de l'Ain (domaine public). 1 parcours "no kill"	AAPPMA de Moirans-en-Montagne « la Gaule Moirantine » : 3 réserves sur la commune de Cernon AAPPMA de Thoirette « La Valouzienne » et AAPPMA « Rivières et Lacs du Haut-Bugey » : 1 réserve sur la commune de Coisia AAPPMA de Thoirette « La Valouzienne » : 1 réserve sur la commune de Thoirette AAPPMA d'Arinthod « La Truite de la Valouse » : - 3 réserves sur la Valouse (Orgelet, Genod/St-Hymetière et Chambéria) - sur le Valzin (Chatonnay) - sur les Prélioux (Dramelay) - sur le Dard (Dramelay, Chatonnay, La Boissière)	Selon les arrêtés préfectoraux, la pêche par tout procédé est interdite sur les cours d'eau et les portions de cours d'eau désignés en réserve de pêche. Cela permet de laisser se développer des frayères, particulièrement sur les réserves du bassin versant de la Valouse où les enjeux Natura 2000 en ce qui concerne la faune piscicole sont plus importants que sur l'Ain.	Arrêté DDT n° 2011-1235 du 24 nov. 2011 fixant pour les années 2012 à 2016 la liste des réserves de pêche sur les cours d'eau du domaine public fluvial du département du Jura Arrêté DDT n° 2011-1236 du 24 novembre 2011 fixant pour les années 2012-2013 la liste des réserves de pêche sur le domaine

Tableau n°1

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
		AAPPMA de Cornod « La Truite Valousienne » : 1 réserve sur la commune de Cornod		privé du département du Jura Guide la Pêche dans le Jura, FDPPMA du Jura, 2013
Réserves de chasse		Une réserve de chasse d'ACCA pour chacune des 48 ACCA concernées représentant au minimum 10% du territoire chassable. (Surface qui peut être cumulée si il s'agit d'une AICA)	Suivant l'arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture de la chasse, la chasse du sanglier est possible 2 fois par mois dans une réserve d'ACCA.	FDCJ AP 2013/168/0001
SAGE, SDAGE	1 SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) Pas de SAGE	SDAGE du bassin Rhône méditerranée et Corse. Approuvé en 1996, sa révision engagée en 2002 a abouti en 2009 au SDAGE Rhône méditerranée et au SDAGE Corse.	Ce SDAGE comprend 8 orientations fondamentales, dont : - prévention : privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité ; - non dégradation : concrétiser la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques ; - des milieux fonctionnels : préserver et développer les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques ; - gestion locale et aménagement du territoire : organiser la synergie des acteurs pour la mise en œuvre de véritables projets territoriaux de développement durable. L'objectif est d'atteindre 66% des eaux superficielles et 82% des eaux souterraines en bon état écologique en 2015.	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Tableau n°1

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Contrat de rivière/ contrat d'objectifs	1 contrat de rivière sur le Suran et ses affluents 1 contrat d'objectifs sur la Valouse et ses affluents Pas de contrat sur la partie du bassin versant de l'Ain dans le site Natura 2000	Le premier contrat de rivière du bassin versant du Suran est terminé. Étude globale en cours avant signature d'un 2ème contrat de rivière. Contrat d'objectif Gestion globale du bassin versant de la Valouse signé le 11 juin 2013	Dispositif non réglementaire visant à améliorer la prise en compte de la gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant. Objet du Contrat d'Objectifs Valouse : développer une solidarité de bassin 4 objectifs : - reconquête de la qualité de l'eau ; - préserver la ressource en eau ; - préserver et restauration des milieux aquatiques ; - mettre en place un programme de communication et de sensibilisation. Voir références bibliographiques CHAPUT E. et al (2014). <i>Document d'Objectifs Petite Montagne du Jura site Natura 2000 FR 4301334 et FR 4312013</i> . Adapemont, Saint Julien, dec 2005 : <ul style="list-style-type: none"> - Liste des captages d'eau posant des problèmes de débits réservés insuffisants - Principaux secteurs d'érosion anormale et d'incision du lit des cours d'eau - Enrésinement et plantations de peupliers, sources d'altération de la qualité de l'eau et de la qualité physique des cours d'eau - Principaux flux polluants et flux polluants d'origine domestique - Ensemble de flux polluants d'origine agricole - Seuils sur les cours d'eau actualisation en 2013 - Liste des captages d'eau posant des problèmes de débits réservés insuffisants 	SMISA

Tableau n°1

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Énergie	Schémas régionaux relatifs à l'énergie	SRE : Schéma régional éolien, approuvé en octobre 2012 SRCAE : Schéma régional climat air énergie, approuvé en novembre 2012 Plan Climat énergie : en cours d'élaboration sur la CCPM	Toute la zone N2000 est concernée par le SRE, soit par des secteurs à exclusion soit par des communes entières en zone d'exclusion. Le SRE est en lien avec la protection des espèces d'oiseaux et de chauve-souris du site.	Préfecture de Région Franche-Comté
Développement local	Massif du jura Projet de territoire	48 communes dans le massif du jura : zone de Piémont En cours d'élaboration par Communauté de Communes	Schéma de massif, élaboré suite à la loi montagne de 1985. La démarche de développement local de la politique de la montagne prévoit plusieurs orientations, dont la protection des équilibres biologiques et écologiques, la préservation des sites et du paysage. Les projets de territoire contiennent un volet environnement qui prendra en compte les enjeux N2000.	Massif du jura Communautés de Communes Pays d'Orgelet et Petite Montagne

SYNTHÈSE DONNÉES ADMINISTRATIVES

Le site Natura 2000 “Petite Montagne du Jura” est situé sur 48 communes dans le sud du département du Jura. Ces communes sont regroupées au sein de 3 communautés de communes (Petite Montagne, Région d'Orgelet et Jura-Sud). La plupart des communes sont concernées par Natura 2000 sur la totalité de leur territoire. Le site est une grande entité d'un seul tenant, avec seulement quelques secteurs isolés, mais proches et aux milieux similaires.

Le périmètre de la ZNIEFF de type 2 est quasi identique au périmètre du site Natura 2000. Le territoire comprend également 71 ZNIEFF de type 1.

Les falaises et corniches calcaires du site sont concernées par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) pour garantir l'équilibre biologique et la conservation des biotopes nécessaire à la reproduction, l'alimentation, au repos et à la survie de 9 espèces d'oiseaux protégées.

L'APPB de “l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée” concerne 6 portions de cours d'eau du site Natura 2000 pour protéger les espèces de la dégradation de leur habitat.

Pour la gestion intégrée de l'eau sur le territoire, la rédaction d'un contrat d'objectifs pour le bassin versant de la Valouse a été réalisée avec le Conseil Général du Jura en 2012 et validé en 2013 et le bassin versant du Suran fait l'objet d'un contrat de rivière renouvelé en 2013.

Le préfet de région Franche-Comté a approuvé les Schéma régionaux éolien et climat air énergie en 2012. Le Schéma éolien a été élaboré afin de concilier le développement de la filière en prenant en compte les enjeux environnementaux, notamment les espèces d'oiseaux et de chauves-souris d'intérêt communautaire susceptibles d'être touchées par ces infrastructures.

Cartographie des Arrêtés Préfectoraux
de Protection de Biotope sur le site
Natura 2000 Petite Montagne du Jura

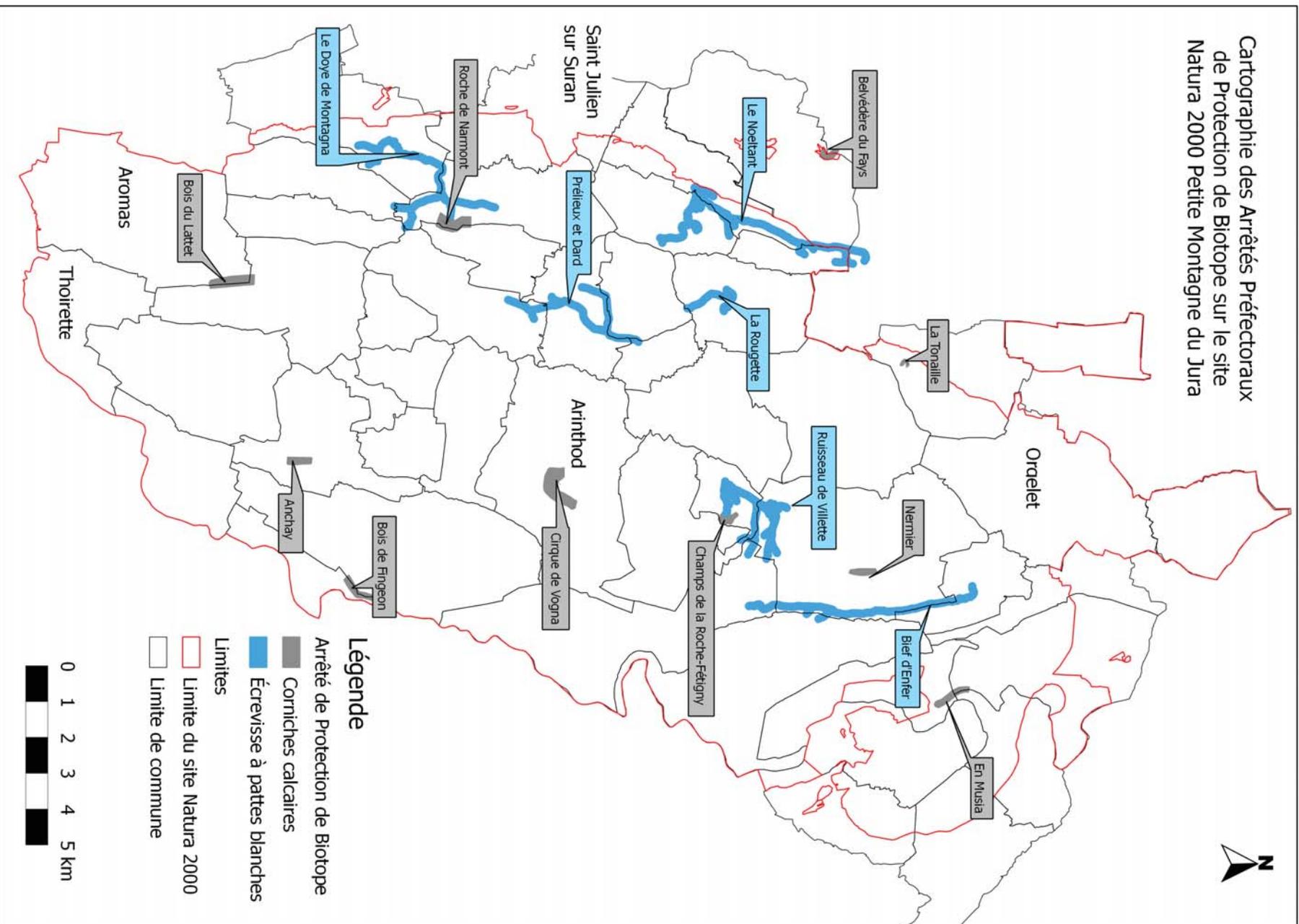


TABLEAU 2 : DONNÉES SUR LES ACTIVITÉS HUMAINES ET L'OCCUPATION DU SOL

Activités humaines et occupation du sol	Code FSD des activités	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
Agriculture	100 : mise en culture 101 : modification des pratiques culturales 102 : fauche/coupe 110 : épandage des pesticides 120 : fertilisation 130 : irrigation 140 : pâturage 150 : remembrement 151 : élimination des haies et boqueteaux 170 : élevage du bétail 180 : brûlage 200 : pisciculture 243 : piégeage, empoisonnement, braconnage 701 : pollution de l'eau 703 : pollution du sol 803 : comblement des fossés, digues, mares, étang marais ou trous 810 : drainage 811 : gestion de la végétation aquatique et des rives à des fins de drainage 976 : dégâts de gibier	TYPE D'EXPLOITATION 182 exploitations agricoles ont leur siège dans le site (baisse de 30 % en 10 ans), environ 50% sont des exploitations professionnelles mais elles exploitent une grande majorité de la SAU (15 625 ha). Hausse de 50 % des exploitations de plus de 200 ha (16 en 2010) et baisse de 40 % des exploitations de moins de 20 ha qui restent tout de même majoritaires (59 en 2010). élevage bovin dominant : - 84 exploitations de vaches laitières (baisse de 20 % du nombre de fermes en 10 ans mais maintien de la surface), avec en moyenne 50 vaches laitières (effectif de 4584 en 2010 sur les communes du site). La surface en SAU par exploitation est souvent comprise entre 100 et 150 ha. Elles représentent 80% des surfaces agricoles sur le site Natura 2000 et alimentent principalement la filière à Comté ; - 17 exploitations en bovins viande (baisse de 40 % en 10 ans). Deux principaux types de systèmes : naisseur pur (broutards élevés à l'herbe uniquement) et naisseur-engraisseur (ensilage de maïs pendant 2-4 mois). 4 piscicultures professionnelles : - Chatonnay, ICPE soumis à autorisation ; - Écrille, ICPE soumis à autorisation ; - Lavans-sur-Valouse ; - Maigna-sur-Valouse, ICPE soumis à autorisation. 3 élevages porcins en ICPE soumis à autorisation.	Ensemble du territoire en zone AOC Comté. PRATIQUES COURANTES SUR LES SURFACES AGRICOLES ●fertilisation, chargement moyen et conduite (vaches laitières) - pâtures vaches : 40N 40P 60K + de 0 à 17t de fumier/ha. 1,18 UGB/ha* pour les laitières. Pâturage tournant tous les 2-3 jours ; - pâtures génisses : peu ou pas fertilisées. 0,9 UGB/ha. Entretien au gyrobroyeur ; - prés de fauche : 35-50N + 15-20t de fumier-lisier/ha - céréales : 50-70N + 25-30t de fumier, ou 2x50N 40-60P 50-70K sans fumier ; - chargement et fertilisation des surfaces plus faibles pour les bovins viande et les autres systèmes. ●fauche - première fauche début mai à mi-juillet selon le système et les conditions météorologiques ; - 2ème fauche sur plus de la moitié des surfaces, 5 à 6 semaines après la 1ère fauche, 3ème coupe beaucoup plus rare. ●traitements - traitement contre les campagnols : seuls les traitements préventifs sont autorisés ; <ul style="list-style-type: none"> - traitements rares et localisés sur les tâches de rumex et chardon ; - céréales : traitement pour le désherbage et utilisation de fongicides fin avril-début mai. 	- RGA - ADASEA, 2001 - Chambre d'Agriculture du Jura, 2002 - DDT Jura, 2010

Activités humaines et occupation du sol	Code FSD des activités	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
		<p>6 à 8 élevages ovin/caprin (stable en 10 ans) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - environ 2000 brebis nourrices avec 28 exploitations en ayant (nombreuses petites exploitations non professionnelles) ; - entre 100 et 200 brebis lait ; - 97 caprins (hausse de 40 % en 10 ans). <p>élevages équins : 1 exploitation de poulains Comtois et quelques élevages de chevaux de selle.</p> <p>De nombreux particuliers et agriculteurs possèdent également des chevaux. Nombre de chevaux sur le site Natura 2000 : 521 en 2010</p> <p>autres systèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 exploitations en maraîchage - volailles, lapins, sangliers, cerfs... <p>4 ateliers de type coopératives fruitières dans le site ou en périphérie rapprochée.</p> <p>EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement des sociétés agricoles (36 GAEC et 26 EARL) ; - baisse de 40% des exploitants individuels (114 en 2010) ; - la moyenne des Unité de Travail Annuel est de 2,2 pour les exploitations en bovin et de 1,4 à 1,6 pour les autres types. <p>MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES</p> <ul style="list-style-type: none"> - PHAE contractualisée sur de nombreuses prairies et pelouses ; - MAET sur 1540 ha depuis 2007 ; - 8 MAET différentes sont proposées, pour 5 types de milieux, dont certains sont des habitats d'espèces. - beaucoup de pratiques du cahier des charges des MAET font déjà partie des pratiques des exploitants ; - hausse de 50 % des exploitations certifiées en Agriculture biologique (15 en 2010). 	<p>AGRICULTURE ET MILIEUX AQUATIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Piscicultures - déséquilibre quantitatif (non respect des débits réservés) pour 2 piscicultures du site ; - problème de continuité écologique dû aux barrages transversaux ; - apport parfois important en nutriments dans le milieu récepteur. • Élevage - l'élevage génère des quantités importantes de matières organiques. Stockage et épandage auront un impact sur le milieu ; - les bassins versants des rivières du site ne sont pas identifiés dans la zone vulnérable « Nitrates » ; - piétinement des animaux : destruction des berges et matières en suspension. Mise en défens obligatoire avant 2014 sur les cours d'eau en APPB « Écrevisse ». <p>ÉVOLUTION DES PRATIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement des pratiques culturales (maïs) sur certains secteurs du site ; - limitation de la main d'œuvre (1 unité pour 100ha), avec pour conséquence l'abandon des surfaces plus difficilement exploitables (contraintes topographiques, éloignement...) et l'homogénéisation des terrains (élimination des haies...) ; - modernisation et mise aux normes des exploitations ; - développement de la vente directe et des circuits courts (GVA Petite Montagne...). 	
Activité	160 : gestion forestière	Quelques chiffres (les chiffres sont extraits de bases de	Acteurs de la gestion	- CRPF, 2006

Tableau n°2

Activités humaines et occupation du sol	Code FSD des activités	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
sylvicole	161 : plantation forestière 162 : artificialisation des peuplements 163 : replantation forestière 164 : éclaircissage 165 : élimination des sous-étages 166 : élimination des arbres morts ou dépérissants 167 : déboisement 976 : dégâts de gibier	<p>données prenant en compte l'intégralité des territoires communaux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la forêt compose un peu plus de 40% du territoire ; - 85% feuillus et 15% résineux ; - 54% de forêt publique (communale ou domaniale), 46% de forêt privé ; - la propriété forestière privée est morcellée (4493 propriétaires pour 9313 ha de forêt) : - 1118ha de ces parcelles sont <1ha (12%) - 2135ha de ces parcelles sont comprises en tre 1 et 4ha (23%) - 1196ha de ces parcelles sont comprises en tre 4 et 10ha (13%) - 767ha de ces parcelles sont comprises en tre 10 et 25ha (8%) - 4095 ha de ces parcelles sont >25ha (43%) <p>Peuplement (données 2002)</p> <ul style="list-style-type: none"> - forêt plutôt jeune, potentiel très variable, car forêt constituée d'une mosaïque de milieux. Principales essences présentes : hêtre, frêne, érable, chêne, sapin, épicéa, tilleul, charme, tremble. - 66% de feuillus improductifs (sol superficiel, buis omniprésent) ; - 4% de feuillus productifs ; - 11% de forêt avec mélange de feuillus productifs et improductifs ; - 1% de jeunes peuplements feuillus ; - 9% de résineux ; - 9% de forêt avec mélange de feuillus improductifs et de résineux ; <p>Potentialité des stations forestières</p> <p>La productivité des stations diminue du nord-ouest (feuillus improductifs <50%) au sud-est (feuillus improductifs >75%) du site Natura 2000. Sur l'ensemble des stations du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 39% sont des stations improductives - 47% sont des stations peu productives - 14% sont des stations productives 	<ul style="list-style-type: none"> - gestion des forêts publiques soumises au régime forestier (forêts communales, forêt domaniale de Coisia et forêt de l'hospice de St Julien) par l'ONF ; - gestion forêts privés : syndicats forestiers, propriétaires privés <p>Gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - historiquement, forêt gérées en taillis sous futaie pendant de longues périodes, ce qui a maintenue la pauvreté des forêts ; - développement d'une sylviculture dynamique ; - régénération naturelle de plus en plus favorisée, diminuant les coûts de plantation ; - traitement sylvicole dominant en futaie irrégulière par bouquet ou parquet*. Futaie jardinée rare. Futaie régulière pour les peuplements de résineux ; - quelques arbres écologiques laissés sur pied. Cette pratique, qui reste encore très ponctuelle, bénéficie d'une tendance à l'augmentation; - forêts plantées (contrat FFN) gérées de façon beaucoup plus homogène que les autres forêts. - coupes à blanc très rares, plutôt coupes régulières, tous les 10 ans environ. - 36% de la surface pour le bois de chauffage. Peu d'affouagistes. <p>Dessertes</p> <p>De manière générale, les forestiers déplorent un manque de dessertes, frein important à la gestion sylvicole ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - site concerné par 8 schémas de dessertes, couvrant près de 10 000 ha, dont une partie hors site ; - 3 associations de dessertes à Onoz et Orgelet et Vescles. 	- données ONF

Tableau n°2

Activités humaines et occupation du sol	Code FSD des activités	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
		<p>Aménagements, plans de gestion Les aménagements forestiers sont des documents qui prévoient les travaux en forêt public prévus pendant 20 ans (programme de coupe, dessertes...); - 8 révisions d'aménagements (2300ha) prévus de 2014 à 2018 ; - 11 révisions d'aménagements (3000ha) sur la période 2019-2023 ; En forêt privée, les Plans Simples de Gestion ne représentent que 8% de la superficie, en raison du mitage des surfaces des parcelles privés.</p>	<p>Autre commercialisation difficile : marché variable, lots de faible volume, demande en bois de feu faible... parasitisme : frênes très touchés par la chalarose abrutissement : dégât du gibier parfois important, donc travail avec la fédération de chasse nécessaire pour trouver un équilibre.</p>	
Urbanisation	400-440 : urbanisation, industrialisation et activités similaires 500-511 : réseau de communication 600-608 : équipements sportifs et de loisirs 701/703 : pollution de l'eau/du sol	Les chiffres sont extraits de bases de données prenant en compte l'intégralité des territoires communaux : Environ 796 ha du territoire est concernée par l'urbanisation, soit environ 1,8% (48 communes = 44264 ha). Ces chiffres sont calculés selon la méthode de la tâche urbaine, hors bâtiments agricoles. - 22 communes engagées dans un document d'urbanisme : 5 PLU approuvés et 1 PLU en cours d'élaboration ; 6 POS approuvés ; 2 cartes communales approuvées et 8 cartes communales en cours d'élaboration ; adhésion au SCOT de Lons le Saunier (Communautés de Communes Région d'Orgelet et Petite Montagne) et du Haut Jura (Communauté de Communes Jura Sud). - particularités : Loi littorale : s'impose aux documents d'urbanisme de 8 communes 2 Zones d'Activités : Orgelet et Arinthod 44 communes en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) réseaux de communication : — environ 200km de route	Loi littorale : pour protéger et maintenir les équilibres biologiques et écologiques, préserver les paysages et les patrimoine. Elle soumet les aménagement à autorisation renforcée, limite l'extension de l'urbanisation dans les espaces proches du rivage (bande de 100m inconstructible...), prévoit des « coupures d'urbanisation » ou « espaces naturels » et le classement de milieux remarquables. Zone de Revitalisation Rurale : le dispositif permet de dynamiser le territoire, notamment par des avantages fiscaux pour la création d'entreprises. - Réseau national routier éloigné, mais réseau départemental important. Axe principal : RD470	- DDT,2008 pour % d'urbanisation, janvier 2012 pour doc urbanisation - CORINE Land Cover - données CG39 : 2009

Tableau n°2

Activités humaines et occupation du sol	Code FSD des activités	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
		– 54 ponts	Orgelet-Moirans. Axe secondaire : RD 109 Orgelet-Thoirette via Arinthod. Les autres axes sont beaucoup moins fréquentés. Plusieurs ponts, ou autres ouvrages abritent de petites colonies de chauve-souris.	
Carrière (extractions de roches alluvionnaires ou massives)	300 : extraction de granulats 301 : carrières 320 : recherche et exploitation pétrolière	1 carrière avec autorisation d'exploitation sur Arinthod. Permis d'exploitation jusqu'en 2017. Surface d'exploitation actuelle : 2,5ha environ	- Secteur potentiel pour la recherche sur l'exploitation de ressources. Permis de Lons abrogé - 3 anciennes carrières abritent des hirondelles de rivage.	
Activité cynégétique	230 : chasse 240 : prélèvement sur la faune 976 : dégâts de gibier	-- 48 ACCA (Association Communale de Chasse Agréée). Le Jura est un département à ACCA obligatoire ; - 11 AICA (Association Intercommunales de Chasse Agréées) - 7 chasses privées - 1 Groupement d'Intérêts Cynégétiques « Cerf » sur le secteur de Maisod - 1 forêt domaniale (Coisia); - environ 1000 pratiquants, nombre en légère diminution - environ 5000 ha sont en Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (une réserve par commune) ; - 3 unités de gestion globales (UG) (l'UG 24 « Petite Montagne Nord », l'UG 25 « Petite Montagne Sud » et l'UG 26 « Val d'Ain » sont concernées par Natura 2000. - la chasse aux chiens courants est particulièrement présente en Petite Montagne - Un Schéma Départemental de Gestion Cynégétique en cours pour la période 2013/2019	Évolution des populations pour la période 2010/2013 (sur l'ensemble des 48 communes) Chevreuil : stable Chamois : forte baisse Cerf : hausse Sanglier : stable Le sanglier est la seule espèce chassée qui ne fait pas partie du plan de chasse, car les effectifs sont trop fluctuants. Prélèvements cynégétiques (sur l'ensemble des 48 communes) pour la période 2010-2013 : Sanglier : 1831 Chevreuil : 1169 Chamois : 10 Cerf : 67	FDCJ, 2014
Pêche	200 : pêche, pisciculture, aquaculture 220 : pêche de loisir 290 : autres activités de pêche, chasse et cueillette	5 principales AAPPMA : Sur le bassin versant du Suran : - AAPPMA « la Gaule Suranaise » à Gigny-sur-Suran (pas de réserve de pêche sur le site Natura 2000). Sur le bassin versant de la Valouse : - AAPPMA « la Truite de la Valouse » à Arinthod : 6 réserves (7280 ml) dont trois ruisseaux à Écrevisses à pattes blanches et des ruisseaux pépinières à truitelles souche Jura ; - AAPPMA « la Truite Valousienne » à Cornod . 1 parcours « No Kill » de 500m sur la commune de Cornod.	- activité en déclin sur le site ; - pas de pêche professionnelle autorisée sur les retenues de barrages de l'Ain ; - un carnet de prise individuel est mis en place au niveau départemental. Il doit être rempli secteur par secteur et rendu en fin de saison. Ce carnet permet de mieux gérer les populations piscicoles prélevées. Les AAPPMA gèrent des réserves de pêche et des ruisseaux pépinières ; - la plupart des cours d'eau sont de 1ère catégorie, sauf	- FJPPMA, 2013 - DDT Jura, 2011 - AAPPMA, 2013

Tableau n°2

Activités humaines et occupation du sol	Code FSD des activités	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
		<p>Sur le bassin versant de l'Ain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AAPPMA « la Gaule Moirantine » à Moirans-en-Montagne : 3 réserves (515 ml). - AAPPMA « La Valouzienne » à Thoirette : 3 réserves (2270 ml) dont une partagée avec l'AAPPMA « Rivières et Lacs du Haut-Bugey ». <p>2 sociétés privées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Société privée du lac de Viremont ; - La Truite Sauvage Templière, à Montagna-le-Templier. <p>Environ 1520 pêcheurs pour ces 5 AAPPMA (dont une partie de leur territoire pour certaines est en dehors du site). Près de 60% des pratiquants ne sont pas habitants de Petite Montagne.</p>	<p>la partie de l'Ain en aval du lac de Vouglans ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouverture de la pêche le 12 mars, fermeture le 18 septembre pour les cours d'eau et plan d'eau de 1ère catégorie et pour les Truites/Ombles en 2ème catégorie ; - le transport des écrevisses exotiques est interdit. 	
Tourisme et autres activités	<p>501 : sentier, chemin, piste cyclable 600 : équipement sportifs et de loisirs 601 : golf 603 : stade 604 : circuits, pistes 607 : terrain de sport 608 : camping, caravane 610 : centres d'interprétation 620 : sports de loisirs de nature 621 : sports nautiques 622 : randonnée, équitation et véhicules non motorisés 623 : véhicules motorisés 624 : escalade, varappe, spéléologie 629 : autres sports de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 3 points d'information touristique ; - 3 pôles touristiques à proximité immédiate du site : base et plage de Bellecin, plage et port de Surchauffant et plage et centre d'hébergement de la Mercantine. <p>Hébergement</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 restaurants et 8 hôtels pour 55 chambres ; - 7 campings pour environ 650 emplacements sur les communes du site, dont 4 à l'intérieur du périmètre Natura 2000 et 2 autres à proximité (300 places) ; - chambre/table d'hôtes sur 5 communes ; - 23 gîtes ruraux, 2 centres d'accueil, 3 colonies de vacances et 1 centre de vacances. <p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - 210km de sentiers de petite randonnée balisés (40 PR en boucles) ; - 4 sentiers d'interprétation du patrimoine (Arinthod, Olinerne, Dramelay et St Hymetière) ; - une dizaine de sites patrimoniaux, dont 2 églises (St Hymetière, Orgelet) et 2 ruines de châteaux (Olinerne et Dramelay). 	<ul style="list-style-type: none"> - activités touristiques essentiellement développées autour du lac de Vouglans et de la vallée de l'Ain. - très faible capacité d'accueil d'hôtellerie et équipements anciens. L'hôtel de la Tour offre une bonne capacité d'accueil ; - agrotourisme encore peu développé. Visite de fermes possible ; - campings dans le périmètre Natura 2000 sur les communes de Condes, Écrille, Sarroigna et Thoirette. - activités essentiellement estivales : plage (baignade et nautisme) et promenade ; - quelques sentiers importants : GR9 (St Julien, Arinthod, Cernon) et Tour du Lac de Vouglans ; - circuits VVT balisés au départ d'Arinthod, Orgelet et Gigny ; - sites à visiter : écomusée, églises, ruines de châteaux, barrage de Vouglans, traces de dinosaures à Coisia. 	<ul style="list-style-type: none"> - spéléologie - Office du tourisme

Tableau n°2

Activités humaines et occupation du sol	Code FSD des activités	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
	plein air et activités de loisirs 720 : piétinement, surfréquentation	<ul style="list-style-type: none"> - 3 centres équestre (Légna, Villeneuve-les-Charnod, Écrille) - spéléologie : plus de 400 cavités recensées, dont 4 régulièrement fréquentées (caborne de Menouille, source du Moulin d'Arinthod, trou des Fenils et caborne du bœuf), et un site extérieur au périmètre Natura 2000 (la Balme d'Epy). - 3 sites de canyoning : Vescles, Onoz et Bellecin, peu fréquentés ; - 5 terrains de football ; - 4 terrains de tennis ; - 3 terrains de motocross homologués (Cornod, Légna et Plaisia) ; - 1 terrain de bicross à Sarrogna ; - 1 minigolf à Chatonnay et 1 Swing golf à Bellecin, à l'extérieur du site ; <p>Manifestions sportives en extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> - tour du lac de Vouglans (VTT et trail) ; - randonnées et courses d'orientation (pédestre ou VTT). 	<p>Patrimoine archéologique en annexe 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - circuit équestre : itinéraire du Grand Huit Jurassien qui sillonne le site Natura 2000. - le Comité Départemental de Spéléologie du Jura, créé en 1995, a pour but de développer la recherche scientifique et la protection du milieu. La fréquentation souterraine aurait un faible impact sur la faune et le milieu souterrain. - 4x4/quad : activités en hausse, dont le nombre de pratiquants et l'impact sur les milieux n'est pas connu. Pénétration des engins dans les milieux naturels à limiter. - motocross : environ 20-30 personnes par site de pratique pendant les week-ends. Impact limité au terrain, sauf impact sonore, non évalué. 	
Projets		- touristique : Maison du barrage		

SYNTHÈSE DES DONNÉES SUR LES ACTIVITÉS HUMAINES ET L'OCCUPATION DU SOL

Le site Natura 2000 est constitué pour l'essentiel de territoires agricoles et forestiers. La conservation en bon état des milieux naturels du site dépendent pour beaucoup des pratiques effectuées dans ces deux secteurs d'activités.

Plus d'un tiers de la surface est consacré aux activités agricoles, avec une grande majorité de surface en herbe pour l'élevage. L'ensemble du territoire est en AOC Comté, d'où la dominance d'exploitation de vaches laitières en conformité avec le cahier des charges de l'AOC sur le site. On trouve aussi des exploitations diversifiées, avec principalement des bovins viande, mais aussi des équins, ovins et caprins. L'évolution des pratiques est importante, avec une diversification de l'élevage et une augmentation des cultures. Le nombre d'emplois dans le secteur est en diminution. Les pelouses et prairies naturelles d'intérêt communautaire sont en lien direct avec les pratiques agricoles d'élevage.

Tableau n°2

La typicité des peuplements forestiers est très variable sur le site. De nombreuses stations sont considérées comme improductives du fait des contraintes topographiques et pédologiques. Près de 46% de la forêt appartient à des propriétaires privés, avec de nombreuses petites parcelles de moins d'1ha. La prise en compte des spécificités stationnelles et des exigences écologiques des espèces (conservation d'arbres écologiques) dans la gestion forestière est en augmentation. Les routes et pistes forestières sont pour la plupart intégrées dans des schémas de desserte pour garantir une cohérence du réseau.

L'urbanisation et l'artificialisation des terres représentent environ 8% de la surface du territoire. L'habitat est essentiellement dispersé et les communes comportent souvent un ou plusieurs hameaux. La population est donc dispersée dans le territoire et seuls deux bourgs de commune présentent une urbanisation dense, Arinthod et Orgelet, sur une surface de moins de 0,3% du territoire du site (100ha). En 2013, 9 communes sont dotées d'un document d'urbanisme actualisé, mais 11 sont en cours de réalisation ou de révision. Le réseau routier est important, de même que le réseau électrique, avec des lignes haute tension.

Les activités de pêche et de chasse, pratiquées en loisir, sont très présentes en Petite Montagne. Chaque commune possède son Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) ou un groupement de chasse privé. Le territoire compte 4 associations de pêche (AAPPMA) sur la Valouse et le Suran. En l'état actuel du statut de la faune en France et des pratiques cynégétique en Petite Montagne, l'activité « chasse » n'engendre pas de perturbation significative sur ce site Natura 2000, vis-à-vis des enjeux de conservation des habitats et des espèces des deux directives.

Les activités touristiques représentent peu d'équipements et peu de flux en Petite Montagne. Pendant la saison touristique - vacances d'été - les activités se concentrent autour des sites de Bellecin, Surchauffant et de la Mercantine, à proximité immédiate du site Natura 2000. La randonnée est une des activités les plus pratiquées, mais avec une fréquentation des sentiers qui reste limitée. Les sentiers du patrimoine et les circuits équestres constituent deux autres forces d'attraction du territoire.

TABLEAU 3: DONNÉES ABIOTIQUES GÉNÉRALES

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification	Origine des données/ Structures ressources
Géologie		<p>- Roches sédimentaires La Petite Montagne est essentiellement constituée par des roches sédimentaires du secondaire, surtout calcaires. On trouve des calcaires durs et compacts et des marno-calcaires ou marnes plus tendres et modelables.</p> <p>- Formations du quaternaire Les épisodes glaciaires, et notamment la dernière glaciation du Würm (80 000-20 000 ans) ont marqué le relief et de nombreuses formations superficielles recouvrent le substrat en place. On peut y trouver des moraines, des varves plus ou moins argileuses, des alluvions glacio-lacustre ou des cailloutis fluvio-glaciaires.</p> <p>Géomorphologie : voir partie topographie</p>	<p>- BICHET et CAMPY, 2008 - BEAUFILS T., 2009</p>
Hydrologie, Hydrographie	<p>Bassin versant topographique de la Valouse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 31161ha au total - 24224ha dans le site, soit 63,2% de la superficie du site Natura 2000 - 125km de cours d'eau, dont 44,7 pour la Valouse - pente moyenne 3 pour 1000 <p>Bassin versant topographique de l'Ain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9913ha dans le site, soit 25,9% du site Natura 2000 - 65,4km de cours d'eau, dont 44.9 pour l'Ain. <p>Bassin versant topographique du Suran :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4156 ha dans le site, soit 10,9% - 19,5 km de cours d'eau <p>Linéaire de cours d'eau dans le site : 209.9 km</p>	<p>Le site Natura 2000 est drainé par trois vallées parallèles orientées Nord-Sud, à savoir le Suran, la Valouse et l'Ain. Leur relation avec le karst préexistant est d'ampleur modeste au regard des phénomènes caractérisant le Jura plissé. Les sous-bassins versants sont pour la plupart cloisonnés par des affleurements marneux imperméables et les monts souvent couverts de dépôts glaciaires limitant les circulations avec le sous-sol. Cela dit, les circulations d'eau souterraines restent importantes.</p> <p>Bassin Versant de la Valouse A l'exception du Valouson, les 12 autres affluents de la Valouse sont de taille modeste et ont une importance relativement faible sur l'alimentation de la Valouse. La pente relativement faible situe la Valouse en rivière de plateau.</p> <p>Bassin Versant du Suran Seuls les ruisseaux du Noëltant, du Ponson, de la Doye de Montagna-le-Templier et de Lains sont pour partie dans le périmètre Natura 2000. Ce sont des affluents en rive gauche du Suran, qui lui-même conflue avec la rivière d'Ain à Varambon (département de l'Ain).</p> <p>Bassin versant de l'Ain Hormis les ruisseaux de la Colombe et de la Prêle, les 4 autres cours d'eau affluents de l'Ain présents sur le site Natura 2000 ont tous une longueur de moins de 2km. 3 barrages sont présents sur l'Ain : Vouglans, Saut-Mortier et Coiselet.</p>	<p>- Agence de l'Eau RMC - SANDRE - Cartographie des cours d'eau DDT</p>

Tableau n°3

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification	Origine des données/ Structures ressources
Climat	Températures : entre 0,7°C en moyenne en janvier et 17,7°C en juillet. Températures extrêmes : -11,6 et 31,8°C précipitations : entre 1200 et 1500mm. 120 jours de gelé et 15 jours d'enneigement Vents : Sud-Sud-Ouest : 110 jours Nord : 90 jours	L'influence du climat est multiple : atlantique, continentale, supra-méditerranéenne et montagnarde. Il est défini comme semi-continentale aux influences océaniques. Les précipitations annuelles (pluie et neige) sont assez abondantes. La pluviosité représente la majeure partie des précipitations. Les risques de sécheresse sont importants en mars/avril et en période estivale. La répartition est régulière sur l'année mais avec un déficit fin juillet/début août. Les mois les plus arrosés sont mai, novembre, décembre et janvier. Le climat est plus montagnard sur le plateau d'En Sapey, avec des températures en janvier <1°C et des conditions estivales très sèches (30°C et peu de précipitations). Un vent modéré du Nord-Est, la bise, apporte froid et sécheresse et un vent du Sud-Ouest apporte pluie et neige. Le caractère composite du macroclimat influence significativement la composition et la répartition de la végétation, ce qui n'affecte en rien le rôle joué par les microclimats. L'importance de ces derniers se révèle par le chevauchement des aires de répartition d'espèces à tendance continentales avec d'autres à tendance supra-méditerranéennes. Ces microclimats s'expliqueraient par la grande variabilité de situations topographiques du territoire.	

Tableau n°3

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification	Origine des données/ Structures ressources
Pédologie	5 grands types de sols : - sols bruns calcaires - sols bruns calciques - sols lithocalciques - rendzines brunifiées - sols hydromorphes pH entre 6 et 7 profondeur de sol entre 5 et 45cm en moyenne	La formation des sols est principalement déterminée par le substrat géologique, auquel s'ajoutent des facteurs d'exposition, de pente, le gradient hydrique... ROCHES CALCAIRES ET/OU MARNEUSES Sur calcaires durs et compacts - sols bruns, totalement décarbonatés, superficiels (moy 27cm), souvent avec de nombreux cailloux, pH moyen 6,5. - sols bruns sur plaquages de limons à chailles (issus de calcaires plus ou moins siliceux), plus profond (moy 30cm), teneur en cailloux moyenne, pH 6,3. - rendzines plus ou moins brunifiées, profondeur 5 à 40 cm, oligotrophe, contraintes de piérosité, contraintes trophiques et hydriques fortes. - sols humocalcaires sur groises - sols lithocalciques sur gros blocs (éboulis) et sols bruns calciques entre les blocs. Sols lithocalciques de laizines et lapiaz. - sols bruns lessivés des dolines sur calcaire dur. Absence de cailloux, >50cm, pH 6,3 Sur roches calcaires plus tendres et marno-calcaires - sols bruns calcique, décarbonatés en surface en conditions climatiques humides et froides. Sols de profondeur généralement de 20 à 40 cm, pH moy 6,7. Sur marnes - sols générés par les horizons argileux : sols bruns calcaires, carbonatés, sensibles à l'érosion et au ravinement sur les pentes, engendrant une perte de matière organique et d'éléments nutritifs. Teneur en cailloux faible ou nulle, profondeur moyenne 30 cm, pH 6,4. TERRAINS GLACIAIRES Sur moraines semi-perméables - rendzines sur moraines, plus épaisses en moyenne que les rendzines sur calcaires, de texture limono-sableuses, moins pierreuses, au bilan hydrique moins défavorable. Sur moraines compactes - sols hydromorphes para-tourbeux Sur argiles bien drainées - sols bruns calcaires	- BADOT P.M.& al., 1998 - CRENF, 1996 - ONF, CRPF, I. HERBERT, 2001

Tableau n°3

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification	Origine des données/ Structures ressources
Topographie et géomorphologie	<ul style="list-style-type: none"> - altitude minimale : 280m (confluence Valouse-Ain à Thoirette) - altitude maximale : 841m (Bois de Bugna à Arinthod). - plateau de Sapey : entre 530 et 590m - un faisceau, constitué en réalité de 3 faisceaux et 2 plateaux, en alternance. 	<p>La Petite Montagne se rattache aux Premiers Plateaux du massif du Jura. Elle est localisée entre les environs de Lons-le-Saunier au Nord (Géruge, Bornay, Vernantois, Saint-Maur y sont liées), le Revermont à l'Ouest, le département de l'Ain au Sud et le massif du Haut Jura à l'Est dont elle est séparée par les gorges de l'Ain.</p> <p>Un faisceau complexe</p> <p>La Petite Montagne fait partie intégrante du massif jurassien. Elle appartient au Jura plissé, caractérisé par un relief tourmenté. Il s'agit d'un faisceau, terme utilisé en géomorphologie pour désigner une étroite bande disloquée, plissée et faillées qui s'allonge entre les plateaux du Jura ou les bordent sur le rebord occidental de la chaîne. Celui-ci est orienté Nord-Sud, et est en réalité constitué par une alternance de faisceaux et de plateaux.</p> <p>Il en ressort un relief cloisonné en grandes unités topographiques orientées Nord-Sud et de petits compartiments présentant une grande diversité de pentes et de micro-expositions. Les différentes phases tectoniques et les érosions successives ont mis à nu des barres rocheuses de quelques dizaines de mètres et des substrats calcaires, marno-calcaires, marneux ou glaciaires.</p> <p>Plateau d'En Sapey</p> <p>Le plateau de Coyron, Meussia, Charchilla et Maisod se distingue du reste du site par sa position, en rive droite de l'Ain. A sa surface affleurent de larges dalles calcaires plus ou moins fissurées (lapiaz, dolines) très drainantes, et des moraines semi-perméables, voire imperméables.</p> <p>La rivière d'Ain a par ailleurs entaillé profondément par ses méandres le plateau, laissant apparaître parois rocheuses et fortes pentes aux expositions variées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BICHET et CAMPY, 2008 - carte IGN, 1/25 000

SYNTHÈSE DES DONNÉES ABIOTIQUES GÉNÉRALES

La Petite Montagne est une entité géographique qui appartient au Jura plissé et qui est caractérisée par une topographie et un climat relativement homogène. Le site Natura 2000 constitue une part importante de la Petite Montagne géographique ; il n'englobe cependant pas la vallée du Suran ni la totalité de la plaine de la Thoireigne. Le site comprend par contre le plateau d'En Sapey, avec des caractéristiques proches du reste de la Petite Montagne.

Le site est traversé, selon un axe Nord-Sud, par les vallées du Suran, de la Valouse et de l'Ain. Le bassin versant de la Valouse constitue près de 63% du territoire du site Natura 2000.

Les sols présents sont typiques des substrats calcaires, marneux ou morainiques, souvent bien drainant et à profondeur variable.

L'altitude varie de 280m à 841m d'altitude. Le climat, semi-continentale, est caractérisé par des températures moyennes comprises entre 0 et 17° et des précipitations relativement abondantes.

TABLEAU 4. : GRANDS MILIEUX

Grands milieux	Pourcentage de recouvrement du site	État sommaire du grand milieu	Principaux habitats d'intérêt communautaire concernés	Principales espèces d'intérêt communautaire concernées	Principales menaces ou compatibilités en lien avec les tendances naturelles et les activités humaines	Origine des données/ Structures ressources
Forêts	43,00%	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - 5110 Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses - 5130 Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires - 9110 Hêtraies du Luzulo - Fagetum - 9130 Hêtraies de l'Asperulo - Fagetum - 9150 Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion - 9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli - 9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion - 91E0* Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) 	<ul style="list-style-type: none"> - Lynx boréal - Pic noir - Milan noir - Milan royal - Bondrée apivore - Circaète Jean-Le-Blanc - Engoulevent d'Europe - Busard St Martin - Chouette de Tengmalm 	<ul style="list-style-type: none"> 160 : gestion forestière 161 : plantation forestière 162 : artificialisation des peuplements 163 : replantation forestières 164 : éclaircissage 165 : élimination des sous-étages 166 : élimination des arbres morts ou dépérissant 167 : déboisement 954 : envahissement d'une espèce 	<ul style="list-style-type: none"> - BEAUFILS T., 2007 - LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2009 - données LPO
Milieus rupestres	2,00%	Bon	<ul style="list-style-type: none"> - 8160 Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard - 8210 Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique 	<ul style="list-style-type: none"> - Faucon pèlerin - Grand Duc d'Europe - Hirondelle de rivage (migratrice) - Guêpier d'Europe 	<ul style="list-style-type: none"> 160 : gestion forestière 	<ul style="list-style-type: none"> - Études cartographiques des habitats naturels - données LPO
Grottes et cavités	Données non disponibles	Données non disponibles	Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> - Barbastelle - Petit Rhinolophe - Grand Rhinolophe - Rhinolophe euryale - Minioptère de Schreiber - Grand murin - Petit murin - Lynx boréal 	<ul style="list-style-type: none"> 624 : spéléologie 	<ul style="list-style-type: none"> - ROUE S.Y., 2002 - données CPEPESC

Grands milieux	Pourcentage de recouvrement du site	État sommaire du grand milieu	Principaux habitats d'intérêt communautaire concernés	Principales espèces d'intérêt communautaire concernées	Principales menaces ou compatibilités en lien avec les tendances naturelles et les activités humaines	Origine des données/ Structures ressources
Prairies de fauche et pâturages	26,00%	Mauvais	- 6210 Pelouses sèches semi-naturelles à faciès d'embuissonnement sur calcaire - 6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude - 6110 Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi - 5130 Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	- Damier de la Succise - Laineuse du prunellier - Petit Rhinolophe - Grand Rhinolophe - Rhinolophe euryale - Grand murin - Petit murin - Engoulevent d'Europe - Alouette lulu - Pie-Grièche écorcheur - Circaète Jean-Le-Blanc - Milans noir et royal - Bondrée apivore - Grande aigrette - Busard St Martin - Migration : Cigogne blanche, Grue cendrée, Bruant ortolan, Faucon émerillon, Pipit rousseline	100 : mise en culture 102 : fauche/coupe 120 : fertilisation 140 : pâturage 180 : brûlage 810 : drainage 976 : dégâts de gibier	- Études cartographiques des habitats - PAUL JP., 2007
Haies	1,00%	Mauvais	Sans objet	- Pie-Grièche écorcheur - Pie-Grièche grise - Milans royal et noir - Rhinolophes	151 : élimination des haies et boqueteaux	- PAUL JP., 2007
Rivières	<1,00%	Moyen	- 7220 Sources pétrifiantes avec formation de tuf (cratoneurion) - 3230 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Myricaria germanica - 3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion - 91E0* Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	- Écrevisse à pattes blanches - Chabot - Lamproie de planer - Blageon - Agrion de mercure - Moule perlière - Castor d'Eurasie - Martin pêcheur - Guêpier d'Europe	701 : pollution de l'eau 803 : comblement des fossés, digues, mares, étang marais ou trous 810 : drainage 811 : gestion de la végétation aquatique et des rives à des fins de drainage 952 : eutrophisation 954 : envahissement d'une espèce	- données ONEMA - GREBE, 2005 - Études cartographiques des habitats
Zones humides	6,00%	Mauvais	- 6410 Prairies à Molinia sur sols calcaires,	- Triton crêté	803 : comblement des fossés,	- Études

Tableau n°4

Grands milieux	Pourcentage de recouvrement du site	État sommaire du grand milieu	Principaux habitats d'intérêt communautaire concernés	Principales espèces d'intérêt communautaire concernées	Principales menaces ou compatibilités en lien avec les tendances naturelles et les activités humaines	Origine des données/ Structures ressources
			tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae) - 6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin - 7110 Tourbières hautes actives - 7140 Tourbières de transition et tremblantes - 7210 Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae - 7230 Tourbières basses alcalines	- Sonneur à ventre jaune - Cuivré des marais - Azuré des paluds - Glaïeul des marais - Liparis de Loesel - Grande aigrette - Busard des roseaux - Grue cendrée - espèces d'oiseaux migratrices	digues, mares, étang marais ou trous 810 : drainage 811 : gestion de la végétation aquatique et des rives à des fins de drainage 954 : envahissement d'une espèce	cartographiques des habitats - données faune
Plans d'eau	3,00%	Moyen	- 3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. - 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	- Balbuzard pêcheur - Sterne pierregarin - nombreuses espèces d'oiseaux migratrices / hivernantes	621 : sports nautiques 701 : pollution de l'eau 803 : comblement des fossés, digues, mares, étang marais ou trous 810 : drainage 811 : gestion de la végétation aquatique et des rives à des fins de drainage 853 : gestion des niveaux d'eau	- Études cartographiques des habitats
Cultures	4,00%	Sans objet	Sans objet	- Busard St-Martin - espèces d'oiseaux migratrices	100 : mise en culturelles 101 : modification des pratiques culturelles	- Études cartographiques des habitats
Zones urbanisées	6,00%	Sans objet	Sans objet	- chauve-souris - espèces d'oiseaux migratrices : Torcol fourmilier, Petit Duc scops...	403 : habitat dispersé	
Infrastructures	2,00%	Sans objet	Sans objet	- chauve-souris - espèces d'oiseaux migratrices (hirondelles, martinets)	502 : route, autoroute 507 : pont, viaduc	

SYNTHÈSE DES GRANDS MILIEUX

Les milieux présents en Petite Montagne présentent une diversité intéressante, notamment aux interconnexions des différentes entités et forment une mosaïque paysagère. Les milieux forestiers et les prairies et pelouses constituent l'essentiel du territoire.

Les **forêts** représentent 43% du territoire, avec des espèces d'oiseaux et des habitats d'intérêt communautaire. De grands ensembles forestiers (principalement des hêtraies) sont d'intérêt communautaire ainsi que des secteurs plus ponctuels aux conditions abiotiques spécifiques (pente, humidité importante...). Des espèces comme les rapaces, le Pic noir, les chauve-souris ou encore le Lynx passent tout ou partie de leur cycle biologique en forêt.

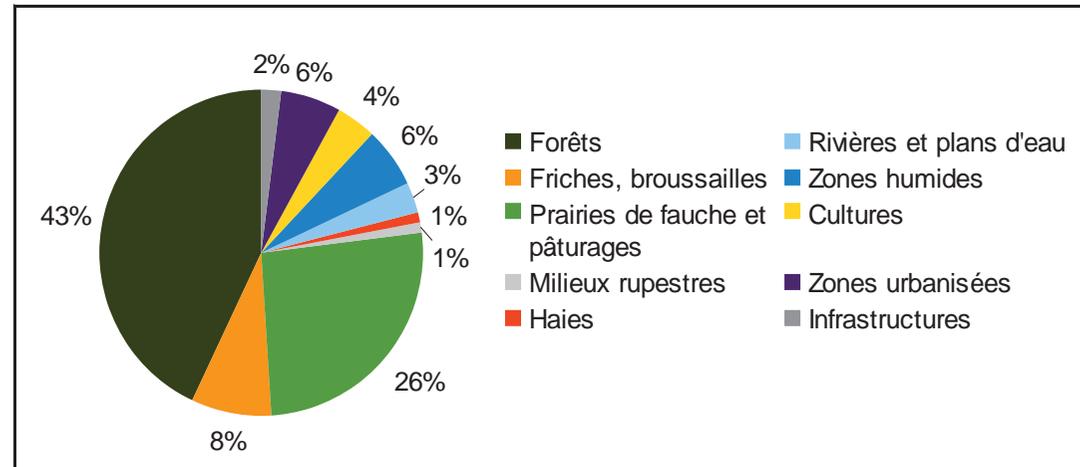
Les **pelouses et prairies**, milieux agropastoraux présents sur près de 25% du territoire constituent des milieux très importants pour un grand nombre d'espèces nicheuses ou migratrices. Sur les pelouses, on trouve l'Alouette lulu, la Pie-Grièche écorcheur ou le Damier de la Succise et sur les milieux prairiaux, le Busard St Martin et les Milans. Les habitats naturels d'intérêt communautaire sont également très variés et plutôt bien représentés en Petite Montagne. De la pelouse sèche pionnière sur dalle (pelouse rupicole calcaire) à la prairie maigre de fauche, on dénombre 4 habitats d'intérêt communautaire dans le site Natura 2000. Ce grand milieu ne comprend pas les prairies humides, incluses dans les « zones humides ».

Les **landes et broussailles** constituent des milieux de transition entre prairies-pelouses et forêt. Très souvent rattachés aux pelouses ou aux forêts jeunes, ils abritent des espèces caractéristiques de ces milieux de transition tels que l'Engoulevent d'Europe et la Laineuse du prunelier.

Les **milieux rupestres** abritent des espèces comme le Faucon pèlerin, le Grand-Duc d'Europe et les chauves-souris utilisent les grottes et cavités comme gîte d'hivernage ou de transit.

Les **rivières** de Petite Montagne sont des habitats pour 3 espèces de poissons d'intérêt communautaire, l'Écrevisse à patte blanche et la Moule perlière. Les 2 principaux **plans d'eau** du site sont le lac de Vouglans et de Lac de Coiselet. Ce dernier est un secteur d'hivernage pour plusieurs espèces d'oiseaux.

Les **zones humides** représentent une faible part du territoire, mais sont de très grande importance, puisque beaucoup d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire y sont liés. On y trouve 2 types d'habitats de prairies humides et 4 types de marais ou tourbière, mais ils sont très peu représentés dans le site. Les espèces sont souvent présentes sur peu de stations, voir une unique station comme l'Azuré des paluds, le Liparis de Loesel ou le Glaïeul des marais. Les



oiseaux migrateurs comme le Courlis cendré et la Bécassine des marais sont quant à eux à la recherche de plus grands ensembles de zones humides. Ces espèces et habitats sont donc particulièrement fragiles au vu de la faible représentation de ces milieux en Petite Montagne.

Les **cultures** occupent 4% du territoire et présentent des enjeux faibles de conservation des espèces d'intérêt communautaire.

Les **zones urbanisées** représentent une part importante dans l'occupation du sol du fait de l'habitat dispersé. Ces zones abritent un nombre important d'espèces d'oiseaux et de chauve-souris dans le bâti ou les vergers par exemple. Les infrastructures comme les ponts sont aussi utilisées par des chauve-souris.

TABLEAUX 5 : HABITATS NATURELS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

TABLEAU 5.1. : HABITATS NATURELS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Habitats d'intérêt patrimonial	Quantification	Qualification Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données/ Structures ressources
Les habitats naturels d'intérêt patrimonial	<p>77ha</p> <p>10ha</p> <p>7,7ha</p> <p>non cartographié</p> <p>non cartographié</p> <p>non cartographié</p> <p>non cartographiés</p>	<p>Habitat de prairies hygrophiles</p> <p><i>Prairies hygrophiles de fauche du Bromion racemosi</i></p> <p><i>Prairie hygrophiles paturée du Calthion</i></p> <p><i>Prairie très hygrophiles de fauche de l'Eleocharition palustris</i></p> <p>Habitats forestiers</p> <p><i>Chênaie pubescente du Coronillo emeri-Quercetum</i></p> <p><i>Chênaie-charmaie calcaricole thermocline sur marne ou moraine argileuse (Quercion pubescentie – sessiflorae)</i></p> <p><i>Aulnaie marécageuse du Circio oleracei – Alnetum glutinosae</i></p> <p>Habitats d'espèces pour plusieurs espèces d'intérêt communautaire ou à enjeux de conservation en Franche-Comté :</p> <p>- Vergers (haute-tige en particulier) : Chevêche d'Athéna, Rougequeue à front blanc, Torcol fourmilier, Moineau friquet...</p> <p>- Prairies naturelles bocagères : Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche grise, Alouette lulu, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Chevêche d'Athéna...</p> <p>- Prairies humides et inondables : Courlis cendré, Vanneau huppé, Tarier des prés...</p> <p>- Massifs forestiers, incluant les ensembles forestiers : Gélinotte des bois, Pic noir, rapaces nicheurs en forêt, Bécasse des bois, Lynx...</p> <p>- Rivières, habitat des 3 espèces de poissons d'intérêt communautaire, de l'Écrevisse à pattes blanches et de la Mulette épaisse.</p>	<p>- BOUCARD E. VOIRIN M., 2011</p> <p>- BEAUFILS T., 2007</p>

TABLEAUX 5.2 : HABITATS NATURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

(CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE, VOIR ANNEXE 11)

TABLEAU 5.2.1 : HABITATS NATURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE PRIORITAIRES

Habitats naturels d'intérêt communautaire prioritaire identifiés dans le FSD		Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	Typicité floristique à l'issue de l'inventaire	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données / Structures ressources
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'<i>Alyso-Sedion albi</i>	Pelouses pionnières des dalles calcaires planitiales et collinéennes (<i>Alyso alyssoidis</i> - <i>Sedion albi</i>)	6110-1*	22,95 ha 0,06%	Habitat très fragmenté et en régression par évolution naturelle	Bonne : 4ha Moyenne : 12ha Mauvaise :	Moyen	- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
	Pelouses pionnières des dalles calcaires montagnardes (<i>Poo badensis</i> - <i>Allietum montani</i>)	6110-2*	36,93 ha 0,1%	Habitat très fragmenté et en régression par évolution naturelle	8ha Inconnu : 36ha		- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
Tourbières hautes actives	Végétation des tourbières hautes actives (<i>Eriophoro vaginati</i> - <i>Trichophoretum cespitosi</i>)	7110-1*	0,57 ha >0,01%	Extrêmement rare, (un seul site) avec un groupement jeune. Habitat naturel en bon état de conservation et non menacé à court terme. Le site est par contre isolé.	Bonne	Mauvais	- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	Végétations à Marisque (<i>Cladietum marisci</i>)	7210-1*	2,93 ha 0,01%	Habitat localisé à deux sites sur la commune d'Onoz. En bon état de conservation, mais isolé.	Bonne	Mauvais	- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
Sources pétrifiantes avec formation de tuf (cratoneurion)	<i>Cratoneurion communati</i> alliance du <i>Pellion endiviifolia</i>	7220*	4,11 ha 5km de cours d'eau tuffeux cartographié	Habitat plutôt abondant en Petite Montagne, au niveau des affluents de la Valouse principalement. Bonne typicité sur les sections forestières, hypertrophie rare. Seuils concrétionnés sur la Valouse et le Valouson.	Bonne pour la majeure partie des secteurs cartographiés	Mauvais	- BOUCARD, SCAGNI, VOIRIN, 2013

Habitats naturels d'intérêt communautaire prioritaire identifiés dans le FSD		Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	Typicité floristique à l'issue de l'inventaire	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données / Structures ressources
Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	Éboulis calcaires collinéens à montagnards ombragés, de la moitié est de la France (<i>Rumici scutati - Scrofularietum hoppei</i>)	8160-3*	0,24 ha cartographié <0,01%	Répartition très localisée. Habitat de recolonisation d'ancienne carrière.	Moyenne	Bon	- Études cartographiques des habitats naturels du site Natura 2000 Petite Montagne
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)	Saulaie blanche (<i>Salicetum albae</i>)	91E0-1*	0,95 ha cartographié	Habitat commun sur la Valouse, mais fragmenté et réduit à un fin cordon le long des berges, dû notamment au piétinement du bétail.	Inconnu	Mauvais	- BEAUFILS T., 2007 - Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté, 2011 - BOUCARD E. & VOIRIN M., 2014 - Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
	Frênaies-érablaies des rivières à eaux vives sur calcaires (<i>Fraxino excelsioris - Aceretum pseudoplatani</i>)	91E0-5*	20 ha cartographié	Habitat localisé. Menacé principalement par la plantation de résineux			
	- <i>Carici remotae - Fraxinetum excelsioris</i> - <i>Equiseto telmateiae - Fraxinetum excelsioris</i>	91E0-8*	Non cartographié	Habitat localisé. Menacé principalement par la plantation de résineux			
	Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux (<i>Filipendulo ulmariae - Alnetum glutinosae</i>)	91E0-11*	4,83 ha cartographié	Habitat localisé. Menacé principalement par la plantation de résineux			

Habitats naturels d'intérêt communautaire prioritaire identifiés dans le FSD		Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	Typicité floristique à l'issu de l'inventaire	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données / Structures ressources
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	Érabraies à Scolopendre et Lunaire des pentes froides à éboulis grossiers (<i>Phyllitido scolopendrii</i> - <i>Aceretum pseudoplatani</i>)	9180-4*	localisé 11,86 ha cartographié	Peu de connaissances	Bonne : 53,82ha Moyenne : 41,79ha Mauvaise : 3,41ha	Moyen	
	Tillaies sèches de Bourgogne, du Jura et des Alpes (<i>Aceri opali</i> - <i>Tilietum platyphylli</i> et <i>Seslerio albicantis</i> - <i>Tilietum platyphylli</i>)	9180-12*	87,16 ha cartographié				

TABLEAU 5.2.2: HABITATS NATURELS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE NON PRIORITAIRES

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD		Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	Typicité floristique à l'issue de l'inventaire	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données / Structures ressources
Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	Communauté à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques (<i>Charetum vulgaris</i>)	3140-1	1,23 ha >0,01%	Habitat de surface restreinte et menacé par <i>Elodea nuttallii</i> et par la fermeture ou le piétinement des animaux dans les mares	Bonne : 0,08ha Moyenne : 1,06ha Mauvaise : 0,09ha	Mauvais	- BOUCARDE E. & VOIRIN M., 2011
Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l'<i>Hydrocharition</i>	Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes (<i>Potametum pectinati</i> et <i>Elodeetum canadensis</i>)	3150-1	25,33 ha 0,07%	Eutrophisation du groupement et parfois prolifération d'une espèce invasive (<i>Elodea nuttallii</i>)	Bonne : 0,55ha Moyenne : 1,51ha Mauvaise : 49,93ha	Mauvais	- BOUCARDE E. & VOIRIN M., 2011
	Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés (<i>Utricularietum neglectae</i>)	3150-2	0,01 ha >0,01%	Surface très faible et menacée de fermeture			- BOUCARDE E. & VOIRIN M., 2011
	Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottants à la surface de l'eau (<i>Lemnetum minoris</i>)	3150-3	0,05 ha >0,01%	Faible surface et faible diversité spécifique du groupement			- BOUCARDE E. & VOIRIN M., 2011
	Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels (<i>Myriophylletum verticillati</i> et <i>Elodeetum canadensis</i>)	3150-4	24,6 ha 0,06%	Habitat en expansion constitué par une espèce invasive (<i>Elodea nuttallii</i>)			- BOUCARDE E. & VOIRIN M., 2011
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes neutres à basiques (<i>Callitricho – Ranunculetum trichophylli</i> et <i>Groenlandietum densae</i>)	3260-4	0,04 ha >0,01%	Habitat faiblement présent à typicité floristique moyenne	Bonne : 0,06ha Moyenne : 0,16ha Mauvaise :	Moyen	- BOUCARDE E. & VOIRIN M., 2011
	Ruisseaux et petites rivières eutrophes, neutres à basiques (<i>Ranunculetum penicillati</i> et <i>Groenlandietum densae</i>)	3260-6	0,2 ha >0,01%	Habitat rare, fragmenté et à typicité floristique moyenne	0,02ha		- BOUCARDE E. & VOIRIN M., 2011

Tableau n°5.2.2

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD		Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	Typicité floristique à l'issue de l'inventaire	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données / Structures ressources
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i>)	Buxaies thermo-continentales et subatlantiques (<i>Cotoneastro integerrimae</i> - <i>Amelanchieretum ovalis</i>)	5110-2	Peu répandu non cartographié	Habitat localisé, non cartographié	Inconnu	Bon	- Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté, 2011 - Thérèse Beaufiles
Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Juniperaie secondaire planitiaire à montagnarde à Genévrier commun (groupement à <i>Juniperus communis</i>)	5130-2	15,24 ha 0,04%	Habitat présent en mosaïque avec les pelouses sèches du 6210. Ces pelouses présentent un intérêt particulier. On trouve aussi cet habitat dans les bas-marais ou Moliniaie. La stabilité de cet habitat n'est cependant pas prouvée.	Inconnu	Mauvais	- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)	Pelouses calcicoles mésophiles de l'Est (<i>Onobrychido viciifoliae</i> - <i>Brometum erecti</i>)	6210-15	1070,49 ha 2,80%	La majorité des pelouses sèches du site ont une typicité floristique moyenne à mauvaise essentiellement à cause de la fermeture du milieu (colonisation des ligneux). La diversité et la surface occupée par ces habitats, qui reste importante, leur assure une bonne fonctionnalité à l'échelle du site. De nombreuses espèces sont liées à ces habitats.	Bonne : 330ha Moyenne : 1116ha Mauvaise : 977ha	Mauvais	- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
	Pelouses calcicoles acidiclinales de l'Est (<i>Sieglingio decumbentis</i> - <i>Brachypodietum pinnati</i>)	6210-17	477,74 ha 1,25%				- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
	Pelouses calcicoles et marnicoles à tendance continentale (<i>Blackstonio perfoliatae</i> - <i>Brometum erecti</i> et <i>Plantagini serpentinae</i> - <i>Tetragonolobetum maritimi</i>)	6210-21	431,12 ha 1,13%				- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
	Pelouses calcicoles et mésoxérophiles à tendance continentale (<i>Antherico ramosi</i> - <i>Brometum erecti</i> et <i>Carici humilis</i> - <i>Brometum erecti</i>)	6210-24	297,73 ha 0,78%				- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
	Pelouses calcicoles xérophiles continentales de l'Alsace, du Jura,	6210-30	2,61 ha 0,01%				Habitat très fragmenté et en régression par évolution naturelle

Tableau n°5.2.2

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	Typicité floristique à l'issue de l'inventaire	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données / Structures ressources	
des Préalpes et de la Vallée du Rhône (<i>Carici hallerianae - Brometum erecti</i> et <i>Xérobromenion</i>)						Natura 2000 Petite Montagne	
	Pelouses calcicoles xérophiles continentales des corniches arides du Jura (<i>Diantho gratianopolitani - Festucetum pallentis</i> et <i>Genisto pilosae - Laserpitietum sileris</i>)	6210-34	1,8 ha <0,01%	Habitat fragmenté aux surfaces restreintes. Typicité floristique souvent mauvaise		- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne	
	Ourlets thermoclines (<i>Geranio sanguinei - Peucedanetum cervariae</i> et <i>Coronillo variae - Vicietum tenuifoliae</i>)	6210-15 6210-17 6210-21 6210-24	141,67 ha 0,37%	Habitat en expansion qui se développe au détriment des habitats de pelouses par abandon des pratiques agricoles		- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne	
Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	Prés humides oligotrophiques sur sols paratourbeux basiques, collinéens et continentaux du Nord et de l'Est (<i>Festuco arundinaceae - Molinietum caeruleae</i>)	6410-1	76,73 ha 0,20%	Habitat bien représenté mais en régression par intensification des pratiques agricoles (drainage, pâturage...). Habitat du Glaïeul des marais et d'espèces protégées	Bonne : 9,85ha Moyenne : 44,97ha Mauvaise : 21,91ha	Mauvais	- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes (<i>Filipendulo ulmariae - Cirsietum oleracei, Epilobio hirsuti - Filipenduletum ulmariae</i> et <i>Epilobio hirsuti - Equisetum telmateiae</i>)	6430-1	36,02 ha 0,09%	Habitat fortement dégradé par les pratiques ou l'enfrichement. Il se maintient parfois par un apport d'éléments nutritifs.	Bonne : 2,54ha Moyenne : 23,87ha Mauvaise : 9,61ha	Moyen	- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
	Mégaphorbiaies à Pétasite hybride (<i>Petasition officinalis</i>)	6430-3	0,27 ha <0,01%	Habitat rare, mais typicité floristique bonne			- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
	Végétations des lisières forestières nitrophiles,	6430-6	0,82 ha <0,01%	Intérêt floristique limité, habitat de déprise non menacé			- Études cartographiques des milieux ouverts du site

Tableau n°5.2.2

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD		Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	Typicité floristique à l'issue de l'inventaire	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données / Structures ressources
	hygroclines, héliophiles à semi-héliophiles (<i>Sambucetum ebuli et Urtico dioicae - Aegopodietum podagrariae</i>)						Natura 2000 Petite Montagne
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésohygrophiles (<i>Colchico autumnalis - Festucetum pratensis</i>)	6510-4	260,62 ha 0,68%	Habitat bien représenté mais en régression par intensification des pratiques agricoles	Bonne : 451ha Moyenne : 1024ha Mauvaise : 756ha	Moyen	- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
	Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles (<i>Galio veri - Trifolietum repentis et Arrhenatheretum elatioris</i>)	6510-6	1486,27 ha 3,88%	Habitat très présent, mais en régression par intensification des pratiques agricoles			- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
	Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques (<i>Heracleo sphondylii - Brometum mollis</i>)	6510-7	484,43 ha 1,27%	Habitat bien représenté, mais lié à des apports d'éléments nutritifs.			- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
Tourbières de transition et tremblantes (<i>Scorpidio scorpioidis - Caricetum limosae</i>)	7140-1	0,79 ha <0,01%	Extrêmement rare et isolé, (un seul site), faiblement menacé par évolution naturelle	Bonne : 0,64ha Moyenne : 0,15ha	Mauvais	- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne	

Tableau n°5.2.2

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD		Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	Typicité floristique à l'issue de l'inventaire	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données / Structures ressources
Tourbières basses alcalines	Végétation des bas-marais neutro-alcalins (<i>Caricetum davallianae</i> et <i>Orchio palustris - Schoenetum nigricantis</i>)	7230-1	18,03 ha 0,05%	Habitat fragmenté mais typicité floristique souvent bonne. Enfrichement et surpâturage sont les facteurs dégradant de la structure de l'habitat.	Bonne : 3,32ha Moyenne : 10,09ha Mauvaise : 4,62ha	Mauvais	- Études cartographiques des milieux ouverts du site Natura 2000 Petite Montagne
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Falaises calcaires planitiaires et collinéennes (<i>Asplenietum trichomano - rutaemurariae</i>)	8210-9	0,13 ha cartographié <0,01%	Habitat rare, mais bonne typicité floristique	Bonne	Bon	- BOUCARD E. & VOIRIN M., 2011
Grottes non exploitées par le tourisme		8310	non cartographié	Sans objet	Inconnu	Mauvais	Sans objet
Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i>	- <i>Luzulo luzuloidis - Fagetum sylvticae</i> - <i>Fago sylvaticae - Quercetum petraeae</i>	9110	Rare (<1%) non cartographié	Peu de connaissances	Inconnu	Mauvais	- BEAUFILS T., 2007 - Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté, 2011
Hêtraies de l'<i>Asperulo-Fagetum</i>	Hêtraie-chênaies à Aspérule odorante et Mélisque uniflore (<i>Galio-odorati - Fagetum sylvaticae</i>)	9130-5	Très abondant 1586,72 ha cartographié	Habitat abondant et en expansion. Typicité floristique souvent moyenne à mauvaise à cause de la dominance du buis, spécificité de la Petite Montagne	Bonne : 102,82ha Moyenne : 1384,1ha Mauvaise : 122,99ha	Moyen	- BOUCARD E. & VOIRIN M., 2014
	Hêtraies-chênaies à Paturin de Chaix (<i>Deschampsio caespitosae - Fagetum sylvaticae</i>)	9130-6	16,09 ha cartographié	Peu de connaissances			
	Hêtraies à Tilleul d'ubac sur sol carbonnaté (<i>Tilio platyphylli - Fagetum sylvaticae</i>)	9130-8	7,1 ha cartographié	Peu de connaissances			

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD		Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	Typicité floristique à l'issue de l'inventaire	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données / Structures ressources
	Autres habitats du 9130 - <i>Sorbo ariae</i> - <i>Quercetum petraeae</i> - <i>Milio effusi</i> - <i>Fagetum sylvaticae</i> - <i>Hordelymo europae</i> - <i>Fagetum sylvaticae</i>	9130	Non cartographié	Peu de connaissances	Inconnu		
Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	Hêtraies-chênaies collinéennes à Laïche blanche (<i>Carici albae</i> - <i>Fagetum sylvaticae</i>)	9150-2	Peu répandu 12,02 ha cartographié	Abondance de buis	Bonne : 1,84ha Moyenne : 10,18ha	Moyen	
	Autres habitats du 9150 - <i>Taxo baccatae</i> - <i>Fagetum sylvaticae</i> - <i>Seslerio albicantis</i> - <i>Fagetum sylvaticae</i> - <i>Noccaeo montanae</i> - <i>Quercetum patraeae</i>	9150-1 9150-4 9150-5	Peu répandu non cartographié	Peu de connaissances	Inconnu		
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>	Chênaies pédonculées neutrophiles à Primevère élevée (<i>Primulo elatioris</i> - <i>Quercetum roboris</i>)	9160-2	7,56 ha cartographié	Peu de connaissances	Bonne : 1,95ha Moyenne : 4,58ha Mauvaise : 1,03ha	Moyen	
	<i>Poo chaixii</i> - <i>Quercetum roboris</i>	9160-3	Très peu répandu, non cartographié	Peu de connaissances	Inconnu		

*** L'état de conservation n'a pu être évalué du fait du manque de connaissances sur la fonctionnalité des milieux. la typicité floristique du groupement végétal a été évaluée dans le cadre des études cartographiées des milieux naturels, mais elle ne prend pas en compte l'ensemble des éléments formant l'habitat.**

Tableau n°6.1

TABLEAUX 6: ESPECES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

(CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE, VOIR ANNEXE 10)

TABLEAU 6.1. : ESPECES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Espèces d'intérêt patrimonial	Quantification	Qualification Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données/ Structures ressources
Espèces de l'annexe IV de la directive 92/43	<ul style="list-style-type: none"> - 4 espèces d'invertébrés - 4 espèces d'amphibiens - 6 espèces de reptiles - 9 espèces de mammifères 	<p><i>Bacchante, Mélibée, Azuré du serpolet, Sphynx de l'Epilobe</i></p> <p><i>Crapaud calamite, Alyte accoucheur, Rainette verte, Grenouille agile</i></p> <p><i>Lézard des souches, Lézard vert occidental, Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune, Coronelle lisse, Couleuvre d'Esculape</i></p> <p><i>Verpertillon de daubenton, Vespertillon à moustaches, Oreillard, Molosse de Cestoni, Vespère de Savi, Sérotine commune, Pipistrelle commune, Chat forestier, Muscardin</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - CRANEY, 2003 - JOVENIAUX A., GOJ, 1993 - MORA F., 2002 - ROUE S.Y, 2002 - WEIDMANN J.C., MORA F., S.Y. ROUE, 2003 - DREAL FC - données OPIEFC - données ONCFS - données Adapemont - données ONEMA
Espèces de l'annexe V de la directive 92/43	<ul style="list-style-type: none"> - 1 espèce de plante - 3 espèces d'amphibiens - 1 espèce de poisson - 4 espèces de mammifères 	<p><i>Gentiane jaune</i></p> <p><i>Grenouille rousse, Groupe grenouille rieuse</i></p> <p><i>Ombre commun</i></p> <p><i>Martre, Putois, Genette, Chamois</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - données OPIEFC - données ONCFS - données Adapemont - données ONEMA
Les autres espèces végétales	<ul style="list-style-type: none"> - 42 espèces inscrites sur liste rouge menacée ou quasi menacée - 6 espèces protégées au niveau national - 28 espèces protégées au niveau régional 	Voir tableau 7.2	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté de protection National - Arrêté ministériel du 22 juin 1992 fixant les espèces végétales protégées en Franche-Comté - FERREZ Y., 2005
Les autres espèces animales	<ul style="list-style-type: none"> - 24 espèces sur liste rouge menacée ou quasi menacée 	Voir tableau 7.1	<ul style="list-style-type: none"> - Listes Rouges mondiales (UICN) et nationales (MNHN/UICN) - Listes Rouges régionales (OPIE, CBNFC, CPEPESC, LPO Franche-Comté)

Espèces d'intérêt patrimonial	Quantification	Qualification Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données/ Structures ressources
Les autres espèces animales chassées		<i>Chevreuil, Chamois (annexe V), Sanglier, Bécasse des bois, Canard colvert, Fuligules, Foulque macroule, Gallinule poule d'eau, Pigeon ramier, Tourterelle turque, Merle noir, Grive musicienne, Grive draine, Grive litorne, Alouette des champs, Faisan de Colchide, Perdrix rouge, Caille des blés, Étourneau sansonnet, Corneille noire, Corbeau freux, Pie bavarde, Geai des chênes.</i>	
Les autres espèces animales pêchées		<i>Truite fario, Brochet.</i>	

Tableau n°6.2

TABLEAU 6.2 : ESPECES D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE (ANNEXE II DE LA DIRECTIVE HABITAT-FAUNE-FLORE)

Nom des espèces d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issu de l'inventaire*	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données/ Structures ressources
Invertébrés							
<i>Unio crassus</i>	Mulette épaisse	1032	6 stations connues	Espèce rare, présente ponctuellement dans la Valouse. Eaux lentes avec substrat à sédiments fins. Sensible au colmatage.	Moyen	Mauvais	- données CBNFC-ORI - MORA F.& FRANZONI A., 2011
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure	1044	13 stations en 2012	3 populations sur le bassin versant de la Valouse. Habitat : Fossés, résurgences, sources, bas-marais alcalins	Bon	Mauvais	- BAROIS J., 2012 - données CBNFC-ORI - JACQUOT P., 2012
<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais	1060	8 stations connues	Peu de connaissances sur le site. Mais probablement pas de menace réelle de disparition de l'espèce. Nouvelles stations découvertes en 2010-2011. Espèce de milieux humides parfois dégradés (fossés...)	Bon	Moyen	- données Boucard E, Voirin M. - données CCPM - MORA F., 2001 - données CBNFC-ORI - JACQUOT P., 2012
<i>Maculinea nausithous</i>	Azuré des paluds	1061	1 station découverte en 2012 avec 26-50 individus	Probablement localisé à une seule station en Petite Montagne. Espèce liée à sa plante hôte, la Sanguisorbe officinale, présente dans les bas-marais alcalins et une fourmis du genre <i>Myrmica</i> .	Moyen	Mauvais	- données CBNFC-ORI - JACQUOT P., 2012
<i>Euphydrias aurinia</i>	Damier de la Succise	1065	14 stations connues	Peu de connaissances sur le site, mais potentiellement présent dans tous les milieux favorables. Espèce présente sur des milieux en mosaïque avec un gradient d'humidité variable (zones humides, pelouses sèches sur marne)	Bon	Mauvais	- MORA F., 2001 - données CBNFC-ORI - JACQUOT P., 2012

Tableau n°6.2

Nom des espèces d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issu de l'inventaire*	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données/ Structures ressources
<i>Eriogaster catax</i>	Laineuse du prunellier	1074	1 station en 1991	Peu de connaissances sur le site, mais potentiellement présente dans les milieux favorables. Habitat : fruticées dominées par le prunellier	Inconnu	Inconnu	- données Adapemont - données CBNFC-ORI - JACQUOT P., 2012
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	1083	1 donnée en 2014	Espèce à rechercher dans les forêts mûres	Inconnu	Bon	- donnée CCPM
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Écrevisse à pattes blanches	1092	12 km de cours d'eau environ sont concernés	Espèce disparue ou menacée de disparition sur plusieurs secteurs. Eaux courantes de bonne qualité. Fond avec abris (cailloux, blocs, herbiers...)	Mauvais	Mauvais	- données ONEMA
Poissons							
<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de planer	1096	50 km de cours d'eau environ sont concernés	Présence sur le Valouson et la Valouse par secteur. Eaux claires et courantes de tête de bassin. Seule espèce prioritaire de la directive présente dans le site Natura 2000.	Moyen	Moyen	- données ONEMA
<i>Telestes souffia</i>	Blageon	1131	60 km de cours d'eau environ sont concernés, mais présence très limitée	Densité faible par rapport au potentiel théorique. Eaux claires et courantes avec substrats pierreux ou graveleux.	Mauvais	Moyen	- données ONEMA
<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun	1163	80 km de cours d'eau environ sont concernés	Peu d'habitats favorables (tête de bassin, cours d'eau à forte dynamique), mais population qui se porte bien. Seuil de tuf problématique pour sa migration. Espèce très sensible à la pollution.	Moyen	Bon	- données ONEMA
Amphibiens/Reptiles							
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	1166	10-20 individus sur 7 sites connus	Espèce rare recherchant des mares de bonne qualité. Populations souvent isolées.	Moyen	Mauvais	- CRANEY E., 2003 - données Adapemont

Tableau n°6.2

Nom des espèces d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issu de l'inventaire*	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données/ Structures ressources
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	1193	100-500 individus sur 30-35 sites connus	Espèces à rechercher, présente dans de nombreuses ornières, souvent à proximité d'une zone humide.	Bon	Mauvais	- CRANEY E., 2003 - données Adapemont
Mammifères							
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	1303	600 individus. 17 cavités connues + 24 sites d'estivage (dont 15 colonies de mise-bas) en bâti	Espèce bien présente en hibernation dans les cavités naturelles du site et en estivage dans le milieu bâti. Milieux variés et structurés, principalement forêts de feuillus ou mixtes proche d'un milieu aquatique. Territoires de chasse de petite surface (3km ² environ).	Bon	Moyen	- données CPEPESC - ARTHUR et LEMAIRE, 2009 - Collectif, cahier habitat espèces animales, 2002 - obs. Adapemont et CCPM
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	1304	20 individus dans 4 cavités connues + 4 sites d'estivage (dont 1 de mise-bas) en bâti	Fréquente les cavités naturelles pour l'hivernage et le milieu bâti pour l'estivage. Chasse en milieux bocagés, semi-ouverts, comme des pâtures bordées de haies hautes et denses.	Moyen	Moyen	
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	1305	Nb d'individus indéterminé 1 site connu	Espèce très rare qui fréquente les cavités naturelles ou non : un site estival pour quelques individus. Chasse en milieux forestier, apprécie les mosaïques de milieux.	Moyen	Mauvais	
<i>Myotis blythii</i>	Petit murin	1307	Nb d'individus indéterminé 1 contact estival (chasse)	Peu de connaissances sur le site. Espèce très rare. Chasse en milieux ouverts, de préférence avec de hautes herbes, et fréquente les cavités naturelles et le bâti.	Inconnu	Mauvais	
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	1308	20 individus 1 cavité + 1 site de mise-bas connue	Peu de connaissances sur le site mais doit être présente. Fréquente les milieux forestiers. Hiberne dans les cavités naturelles ou non et gîte en été au contact du bois généralement.	Inconnu	Moyen	
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreiber	1310	Site de transit à proximité, regroupant jusqu'à 1500 individus + une cavité à 600 individus	Espèce strictement cavernicole. Habitats de chasse dans le site Natura 2000. Territoire de 30 km ² environ. Habitat de chasse : lisières, mosaïque d'habitat et zones éclairées artificiellement.	Non évalué (estimé Bon)	Mauvais	

Nom des espèces d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issu de l'inventaire*	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données/ Structures ressources
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	1321	Nb d'individus indéterminé 2 individus connus	Peu de connaissances sur le site Natura 2000. 2 sites d'estivage connus de 2 mâles. Espèce cavernicole l'hiver et apprécie le bâti et les cavités arboricoles et souterraines l'été. Les mâles solitaires peuvent s'installer à l'extérieur dans des zones soumises à la lumière ou la pénombre, comme c'est le cas sur les sites connus. Chasse en milieu forestier notamment en forêt de Coisia.	Inconnu		
<i>Myotis bechsteini</i>	Murin de Bechstein	1323	Nb d'individus indéterminé	Très peu de connaissances. Connue seulement en forêt domaniale de Coisia. Espèce Très forestière pour une très grande partie de son cycle de vie	Inconnu		
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	1324	Nb d'individus indéterminé 1 cavité connue	Peu de connaissances sur le site, seulement quelques individus en hiver et en été. Espèce rare qui fréquente les cavités et le bâti et chasse dans les futaies mixtes ou de feuillus, avec végétation buissonnante rare.	Moyen	Inconnu	
<i>Castor fiber</i>	Castor d'eurasie	1337	Présence sur le Noëltant et une partie du Ponçon. Linéaire concerné : environ 2,5 à 3km	Espèce bien présente en bordure de site, sur le Suran. Présence dans le site N2000 sur le Noëltant. Espèce en extension, donc possible colonisation de cours d'eau comme la Valouse et ses affluents. Habitat de bord de cours d'eau avec une ripisylve. Absent des têtes de bassin versant, profondeur trop faible.	Moyen	Moyen	- MOUREAU, 2012 - données Jura Nature Environnement - données Adapemont et CCPM
<i>Lynx lynx</i>	Lynx boréal	1361	4-5 individus	Présence sur l'ensemble du site à une densité d'un individu tous les 100 à 120km ² . Habitats forestiers essentiellement. Sous-bois dense, présence de rochers appréciée.	Bon	Mauvais	- données ONCFS - RAYDELET P., 2006
Plantes							

Tableau n°6.3

Nom des espèces d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issu de l'inventaire*	État de conservation à l'échelle biogéographique (source : EIONET)	Origine des données/ Structures ressources
<i>Liparis loeselii</i>	Liparis de Loesel	1903	170 individus minimum, population estimée à 1 500 individus	Une population sur la tourbière de Chisseria. Habitat de tourbière de transition, unique mais peu menacé.	Moyen	Moyen	- Mosaique-ESOPE, 2010 - données CBNFC-ORI
<i>Gladiolus palustris</i>	Glaïeul des marais	4096	12000-14000 individus	Une population très importante et en augmentation sur le marais de Viremont à Légna. Habitat de prairie humide à molinie.	Bon	Moyen	- donnée CBNFC - données Adapemont et CCPM

* L'état de conservation des espèces a été évalué à dire d'expert. Il n'a pas fait l'objet de démarches scientifiques d'étude des espèces sur le site.

Tableau n°6.3

TABLEAU 6.3 : ESPÈCES D'OISEAUX D'INTERET COMMUNAUTAIRE (ANNEXE I DE LA DIRECTIVE OISEAUX)

Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issu de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Ardea alba</i>	Grande aigrette	A027	Données non disponibles	Migratrice et hivernante régulière peu commune. L'espèce, suite à sa protection, connaît une dynamique d'expansion en Europe occidentale qui a conduit à un essor spectaculaire des effectifs migrateurs et hivernants dans toute la France. Fréquente les prairies humides et inondables des vallées alluviales, ainsi que les berges des plans d'eau.	Bon	- données.Adapemont - Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39) - PAUL J-P., 2007
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	A030	Données non disponibles	Migratrice peu commune. Haltes migratoires observées dans des milieux ouverts, humides, bords de cours d'eau... Nidification potentielle en forêt feuillue avec ruisseaux forestiers et milieux humides intra forestiers ou en lisière. Espèce discrète, très sensible à la fréquentation humaine et au dérangement. Des cas d'estivage d'individus immatures peuvent survenir.	Inconnu	- Obs. Adapemont - Données LPO F-C /GOJ
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	A031	Données non disponibles	Migratrice peu commune, peut former des groupes importants. Haltes migratoires en milieu ouvert dans les prairies et cultures. La Cigogne blanche connaît depuis sa protection et grâce à de nombreux programmes de conservation et réintroduction en France comme en Europe une importante augmentation de ses effectifs migrateurs et nicheurs. Un couple niche à proximité du site sur plateforme aménagée dans la combe d'Ain. Des cas d'estivage d'individus immatures peuvent survenir.	Inconnu	- Données LPO F-C /GOJ - données.Adapemont
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	A072	Potentiel d'une quarantaine de couples	Nicheuse peu commune Espèce discrète qui niche en pleine forêt et dont la reproduction est difficile à suivre. Site d'importance pour l'espèce au vue de la qualité des milieux qui correspondent globalement à l'optimum écologique de l'espèce qui recherche une alternance de massifs boisés et de prairies, surtout en milieu collinéen entre 400 et 1200 m d'altitude. Apprécie les forêts claires, les clairières intra forestières et lisières ainsi que les milieux chaud et secs ou humides riches en hyménoptères. Migratrice commune	Bon	- JOVENIAUX A.-GOJ, 1993 - LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010

Tableau n°6.3

Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issue de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	A073	Une centaine de couples	<p>Nicheur commun</p> <p>Le Milan noir est répandu sur l'ensemble du site. Les Vallées de l'Ain, de la Valouse et de la Thoreigne sont très favorables à l'espèce. Le site abrite 5 à 7% de la population régionale et possède donc une responsabilité majeure pour la conservation de l'espèce.</p> <p>La tendance nationale est plutôt à une augmentation des effectifs.</p> <p>Le Milan noir niche en lisière forestière et chasse dans des milieux ouverts avec une prédilection pour les bords de rivières et plans d'eau.</p> <p>Migrateur commun pouvant former des groupes importants et des dortoirs.</p>	Bon	<p>- JOVENIAUX A.-GOJ, 1993</p> <p>- LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010</p>
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	A074	7 couples nicheurs et 2 territoires limitrophes	<p>Nicheur rare.</p> <p>Le site se trouve en limite sud de répartition de la sous-population du quart Nord-Est de la France. Les secteurs importants pour le Milan royal sont la vallée de la Valouse/Thoreigne avec 5 territoires, la vallée de l'Ain avec 3 territoires (2 à cheval sur la limite du site) et le plateau d'Aromas/Charnod avec 2 territoires.</p> <p>L'espèce était semble t-il plus largement répandue dans les années 90 dans les vallées de la Valouse et de l'Ain. Le Milan royal accuse un déclin marqué en France, particulièrement dans le Nord-Est, et bénéficie d'un plan de restauration national et régional.</p> <p>Espèce à grand territoire. Niche en forêt de pente ou en lisière et chasse dans les prairies pâturées ou fauchées. Espèce sensible aux empoisonnements par les anticoagulants utilisés comme rodenticides.</p> <p>Migrateur commun, hivernant occasionnel. En migration, peut former des groupes importants et des dortoirs. L'hivernage de l'espèce se développe en France et en Suisse mais reste anecdotique en Franche - Comté.</p>	Mauvais	<p>- JOVENIAUX A.-GOJ, 1993</p> <p>- LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010</p>

Tableau n°6.3

Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issue de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	A080	2 couples nicheurs et 4 territoires limitrophes	Nicheur rare. Le site possède une forte responsabilité de conservation pour le Circaète puisqu'il abrite une part importante des nicheurs au niveau régional. Il se situe également en limite Nord-Est de son aire de distribution française. Espèce à grand territoire qui dépend d'un réseau de site de chasse (pelouses sèches et prairies maigres à herbe rase) et de sites de nidification forestiers. Plusieurs couples possèdent des territoires s'étendant à l'extérieur du site, voire même transdépartementaux et transrégionaux (entre Jura et Ain). Migrateur, erratique et estivant rare. Le site abrite en période estivale des erratiques et estivants non nicheurs souvent immatures.	Mauvais (faible population)	- JOVENIAUX A.-GOJ, 1993 - PAUL J.-P., 2007 - LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	A081	Données non disponibles	Migrateur peu commun. En migration fréquente les milieux ouverts (cultures, prairies, zones humides). Des milieux potentiellement favorables à la reproduction existent ponctuellement dans le site (roselières et zones humides enfrichées).	Sans enjeu en nidification Enjeu migration	Données LPO F-C /GOJ
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	A082	Données non disponibles	Migrateur et hivernant peu commun. Fréquente les milieux ouverts (cultures et prairies), peut former des dortoirs dans les friches et zones humides. Seule la vallée de la Thoreigne semble accueillir un effectif hivernant d'importance départementale Nicheur disparu. Espèce extrêmement rare comme nicheuse en Franche-Comté. Dans les années 90, plusieurs couples étaient signalés nicheurs dans la vallée de la Valouse. L'espèce ne niche plus dans le site malgré l'existence de milieux favorables (friches, coupes forestières, roselières, cultures et prairies de fauche).	Mauvais	- JOVENIAUX A.-GOJ, 1993 - LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	A084	Données non disponibles	Migrateur rare. En migration, fréquente les milieux ouverts (cultures, prairies, zones humides). Espèce en forte régression en Franche-Comté. Le Busard cendré était signalé comme nicheur dans la vallée de la Valouse dans les années 90.	Sans enjeu en nidification Enjeu migration	Données LPO F-C /GOJ
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	A094	Données non disponibles	Migrateur peu commun. En migration, fréquente les plans d'eau même forestiers et les vallées alluviales.	Sans enjeu en nidification Enjeu migration	Données LPO F-C /GOJ
<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	A098	Données non disponibles	Migrateur peu commun, hivernant possible. Milieu agricole très ouvert alternant prairies, cultures avec quelques arbres et éléments boisés isolés.	Sans enjeu en nidification Enjeu migration	Données LPO F-C /GOJ

Tableau n°6.3

Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issue de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	A103	Une dizaine de couples	Nicheur sédentaire peu commun. La population du site est bien connue et suivie annuellement par le « groupe pèlerin » de la LPO mission rapaces. L'espèce, localisée aux milieux favorables (falaises et corniches), est présente à la hauteur des potentialités habitationnelles du site. La population est stable. Le pèlerin se porte bien en France comme en Franche-Comté depuis sa protection intégrale, l'interdiction d'utilisation du DDT et la création des APPB.	Bon	- PAUL J-P., 2007
<i>Bonasa bonasia</i>	Gélinotte des bois	A104	Données non disponibles	Nicheuse rare possible, sédentaire. La Gélinotte est une espèce très rare dans le site Natura 2000. L'état de la population est inconnu mais probablement très faible et au bord de l'extinction compte tenu du faible nombre d'observations existantes. En Petite Montagne, l'espèce se trouve en limite basse de répartition altitudinale dans le Jura. Sa régression est manifeste par rapport aux années 90 où elle nichait encore sur les reliefs situés entre les vallées de la Valouse et de l'Ain. La Gélinotte fréquente les grands massifs forestiers bien stratifiés à sous-bois riche et diversifié lui assurant refuge et couvert.	Mauvais	- Suivis Gélinotte des bois (FDC39) Données Marc Montadert - JOVENIAUX A.-GOJ, 1993
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	A127	Données non disponibles	Migratrice peu commune. La région Franche-comté est située en marge des grandes voies migratrices empruntées par les grues. De grands groupes peuvent toutefois être observés occasionnellement.	Sans enjeu en nidification Enjeu migration	Données LPO/GOJ/FDC39
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	A193	Données non disponibles	Migratrice peu commune dans la vallée de l'Ain.	Sans enjeu en nidification Enjeu migration	- données.Adapemont - Données LPO F-C /GOJ

Tableau n°6.3

Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issue de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	A215	1 couple certain	<p>Nicheur sédentaire rare. Suite à sa protection intégrale, le Grand-duc a entamé en France une lente reconquête des territoires perdus. Le Jura a ainsi été recolonisé par le Sud, par des oiseaux en provenance des Alpes ou du Massif central.</p> <p>Les falaises de Condes constituent le seul site certain de nidification. Des chanteurs sont connus ailleurs dans le site sans preuves de reproduction. Plusieurs sites rupestres semblent utilisés irrégulièrement. La population ne dépasse pas plus de quelques couples.</p> <p>En France, le Grand-duc niche surtout en milieu rupestre (falaises et corniches parfois très petites) mais pourrait à l'avenir occuper d'anciennes aires de rapaces ou nicher au sol en forêt comme il le fait dans des pays voisins.</p>	Inconnu (a priori bonne)	<p>- JOVENIAUX A.-GOJ, 1993</p> <p>- Données LPO F-C /GOJ</p>
<i>Aegolius funereus</i>	Chouette de Tengmalm	A223	Données non disponibles	<p>Nicheuse sédentaire possible. Un chanteur a été entendu sur la commune de Condes et un autre sur la commune de Sarroigna, d'autres mentions moins fiables existent dans le site, sans aucune preuve de nidification.</p> <p>Dans le site, l'espèce est en limite altitudinale basse de répartition pour le Jura. L'espèce est liée aux vieilles forêts avec de gros arbres, l'habitat est variable en fonction des régions. En Bourgogne à basse altitude, elle occupe des hêtraies dans des combes froides. La présence de cette chouette est liée à celle du Pic noir, dont elle occupe les loges.</p>	Inconnu	<p>- Com. pers. F. Bennachio et L. Perrin.</p> <p>- données.Adapemont.</p> <p>- LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010</p>
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	A224	plus de 50 chanteurs	<p>Nicheur peu commun, migrateur. Le site possède une forte responsabilité pour la conservation de l'engoulevent en constituant le principal bastion régional de l'espèce (30 à 50% des nicheurs), qui plus est situé en limite de répartition altitudinale.</p> <p>L'engoulevent se répartit dans le site en 2 noyaux : le plateau de Sapey et la partie méridionale de la ZPS (au sud de Saint-Julien et Arinthod). Il existe des sites à fortes concentrations de chanteurs (pelouses de Vescles, Cornod, Sapey, Villeneuve-lès-Charnod, Pierre à Mont, Cézia, Dramelay/Soussonne).</p> <p>L'effectif global et la dynamique de la population sont inconnus. Le morcellement des habitats et la dynamique de la végétation rendent le statut de l'engoulevent fragile.</p> <p>L'espèce niche dans les pelouses sèches enfrichées assez fermées mais présentant des clairières herbacées rases et des affleurements rocheux. Elle fréquente aussi les boisements clairs, les coupes forestières, les éboulis...</p>	Bonne	<p>- PAUL J-P., 2007</p> <p>- PAUL J-P., 2013</p>

Tableau n°6.4

Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issu de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	A229	Données non disponibles	Nicheur, migrateur et hivernant peu commun. Population male connue. La population de Martin-pêcheur du site et son état de conservation sont inconnus. Sur la Valouse, lors de prospections en canoë, il a été observé dans la majorité des secteurs favorables. Cette espèce semble sensible au dérangement car sa présence n'est pas connue dans les secteurs favorables des sites touristiques. Au niveau national, l'espèce est stable bien qu'une possible diminution se dessine à partir de 2002 (données STOC). L'espèce niche dans les berges érodées des rivières et ruisseaux. Elle est donc sensible à la qualité morphologique des cours d'eau, ainsi qu'à la qualité de l'eau et des peuplements piscicoles pour son alimentation. En hiver, tout type de rivières et de plans d'eau peuvent être fréquentés.	Inconnu	- Données LPO F-C /GOJ - NOEL L., 2011
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	A236	19 couples au minimum	Nicheur sédentaire peu commun. Le Pic noir a connu une expansion récente de son aire de répartition vers l'ouest et les basses altitudes. L'espèce semble bien représentée en Petite Montagne, mais ses populations paraissent plus ou moins abondantes selon les massifs forestiers. Le Pic noir fréquente des groupements forestiers variés, mais a besoin de vieux arbres pour forer sa loge.	Bon	- LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	A238	Quelques données en 2012 et 2013	Erratique occasionnel, nicheur potentiel. La nidification de cette espèce qui fréquente les vieilles chênaies de plaine n'est pas connue dans le site. Statut à préciser sur le site.	Inconnu	- LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010 - données LPO FC
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	A246	Contactée dans près de 50% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse peu commune. L'Alouette lulu possède une distribution encore large en Franche-Comté, mais les effectifs et tendances sont méconnus. Le site possède une forte responsabilité au moins régionale pour la conservation de l'Alouette lulu, d'autant plus que l'espèce a quasiment disparu du Jura Suisse en dessous de 1000m. L'espèce niche sur les pelouses sèches et prairies maigres à végétation rase avec buissons et arbres isolés. L'espèce est rencontrée préférentiellement sur les pelouses et prairies en bon état de conservation (peu enrichées et à gestion extensive). Migratrice commune, grégaire en milieux ouverts (labours, chaumes, prairies).	Bon	- PAUL J.-P., 2007

Tableau n°6.4

Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issu de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	A338	Contactée dans près de 50% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse commune, migratrice. En Franche-comté, les effectifs ainsi que leur évolution sont méconnus, les densités paraissent encore importantes localement, mais très faibles en plaine cultivée. La Pie-grièche écorcheur est répandue sur l'ensemble du site Petite Montagne qui constitue ainsi une zone importante pour sa conservation. La Pie-grièche écorcheur occupe les prairies et pelouses sèches buissonneuses ou bordées de haies basses. Elle est favorisée par une strate herbacée rase et la présence de nombreux perchoirs (piquets de clôture, buissons, fils...).	Bon	- PAUL J-P., 2007 - données.Adapement

TABLEAU 6.4 : ESPÈCES D'OISEAUX MIGRATRICES RÉGULIÈRES, À ENJEU DE CONSERVATION DANS LE SITE, RELEVANT DES MÊMES MESURES DE CONSERVATION QUE LES ESPÈCES DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE OISEAUX

Nom des espèces d'oiseaux migratrices	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issu de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	A004	Nidification : Données non disponibles Hivernage : 40-99 individus	Nicheur peu commun, Localisé à la vallée de l'Ain (rivière d'Ain et lacs de barrage) Migrateur et hivernant commun. Le site possède une responsabilité régionale pour l'hivernage du Grèbe castagneux dans la vallée de l'Ain (Lacs de Coiselet et conflant, cours de l'Ain). Il abritait ainsi 18% et de l'effectif hivernant régional durant l'hiver 2006-2007.	Bon	- PAUL J-P., 2007
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	A028	Données non disponibles	Nicheur rare, erratique migrateur et hivernant commun. Niche dans les ripisylves et forêts alluviales ou proches de l'eau. Une colonie à Coiselet, nicheurs isolés probables sur la Valouse et l'Ain. Se nourrit dans les rivières, plans d'eau et prairies.	Inconnu	- données.Adapement et données LPO F-C /GOJ - Projet de réserve naturelle volontaire de l'île et de la lagune de Coisia. (GOJ, 1997)
<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	A059	Hivernage : 47-122 individus	Migrateur et hivernant commun. Nicheur rare possible Le site possède une responsabilité régionale pour l'hivernage du Fuligule milouin dans la vallée de l'Ain (lac de Coiselet). Il abritait ainsi 36% de l'effectif hivernant régional durant l'hiver 2006-2007.	Bon	- PAUL J-P., 2007 - Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)

Tableau n°6.4

Nom des espèces d'oiseaux migratrices	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issu de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	A061	Hivernage : 121-184 individus	Migrateur et hivernant commun. Nicheur rare possible Le site possède une responsabilité régionale pour l'hivernage du Fuligule morillon dans la vallée de l'Ain (lac de Coiselet). Il abritait ainsi 10% de l'effectif hivernant régional durant l'hiver 2006-2007.	Bon	- PAUL J-P., 2007 - Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
<i>Somateria mollissima</i>	Eider à duvet	A063	1 couple	Nicheur rare, Migrateur et hivernant rare. Un couple d'Eider fréquente le lac de Coiselet depuis 2007 et y a niché en 2008, produisant 2 jeunes à l'envol et en 2009 produisant à nouveau 2 jeunes. L'installation de l'espèce dans le Jura fait suite au développement des populations nicheuses des grands lacs Suisses. L'Eider à duvet profite, comme d'autres canards plongeurs, de l'introduction de la Moule zébrée (<i>Dreissena polymorpha</i>) qui lui assure une ressource alimentaire constante et facile d'accès. L'évolution de l'espèce en tant que nicheur mérite d'être suivie dans le site.	Bon	Données LPO F-C /GOJ
<i>Mergus merganser</i>	Harle bièvre	A070	11-13 mâles cantonnés Hivernage : 27- 79 individus	Nicheur rare. Le Harle Bièvre niche depuis une vingtaine d'année dans le site. Son installation fait suite au développement des populations Suisses. Les Nicheurs fréquentent les vallées de l'Ain (9-10 mâles) et de la Valouse (2-3 mâles). Dans le site Natura 2000, il semble que les nids soient principalement installés en falaise, mais l'espèce peut aussi occuper des cavités dans des arbres. Migrateur et hivernant commun. Le site possède une responsabilité pour l'hivernage du Harle bièvre dans la vallée de l'Ain (Lacs de Coiselet et Conflans et cours de l'Ain). Il abritait ainsi 25% de l'effectif hivernant en Franche-Comté durant l'hiver 2006-2007, a priori essentiellement constitué par les nicheurs locaux.	Bon	- PAUL J-P., 2007 - Enquête harle 2009. - NOEL L., 2011 - Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	A099	Données non disponibles	Nicheur rare, migrateur. L'espèce est connue des vallées de l'Ain et de la Valouse sans que la reproduction ne soit forcément prouvée. Le hobereau fréquente préférentiellement les milieux agricoles ouverts bien structurés par des bosquets et de haies. Il apprécie particulièrement les vallées alluviales et la proximité de plans d'eau.	inconnu	Données LPO F-C /GOJ.

Tableau n°6.4

Nom des espèces d'oiseaux migratrices	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issue de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	A113	Contactée dans seulement 7,5% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse peu commune, migratrice. Population mal connue. Des chanteurs sont contactés annuellement dans le site. Les effectifs de la Caille des blés sont toutefois très fluctuants d'une année sur l'autre. Ceci masque toute tendance à long terme (même si un déclin est suspecté au niveau national). La caille des blés occupe des milieux ouverts à végétation herbacée haute comme les prairies de fauche, les jachères, les cultures de céréales à paille ou fourragères. Elle niche au sol et est donc très sensible aux travaux agricoles (fauche, moisson...).	inconnu	- PAUL J-P., 2007 - Suivis oiseaux nicheurs, FDC39. - Données LPO F-C /GOJ.
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	A118	Données non disponibles	Nicheur rare, migrateur et hivernant rare. Le Râle d'eau est connu en période de reproduction sur les quelques zones humides favorables du site (confluence Valouse/ain, marais d'Ecrille, marais de Savigna...) sans que sa nidification ne soit prouvée.	inconnu	- données.Adapemont - Données LPO F-C /GOJ.
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	A125	Reproduction : Données non disponibles Hivernage : 341-665 individus	Nicheuse peu commune, localisée dans la vallée de l'Ain. Migratrice et hivernante commune. Le site possède une responsabilité régionale pour l'hivernage de la Foulque macroule dans la vallée de l'Ain (lac de Coiselet et de Conflans, cours de l'Ain). Il abritait ainsi 17% de l'effectif hivernant régional durant l'hiver 2006-2007.	Bon	- PAUL J-P., 2007 - Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	A142	Nicheur disparu Données non disponibles en migration	Nicheur disparu. Le Vanneau huppé nichait dans les années 90 dans la plaine de la Thoreigne. Malgré les recherches menées en 2006, aucune preuve récente de nidification n'a pu être apportée. Le Vanneau huppé fréquente, pour se reproduire, les prairies humides très ouvertes et a donc subi de plein fouet la dégradation des zones humides (drainage, intensification agricole, plantation...). De plus, il niche au sol et est donc très sensible aux interventions agricoles (étaupinage, épandages, fauche...).	Mauvais	- JOVENIAUX A.-GOJ, 1993 - PAUL J-P., 2007
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	A153	Données non disponibles	Migratrice peu commune. La Bécassine des marais est une migratrice régulière en faible nombre dans le site qui fréquente les prairies humides, marais et zones inondées. Ses effectifs sont toutefois limités par la forte dégradation des zones humides (drainage, intensification agricole, plantation...).	Mauvais	- données.Adapemont - données LPO F-C /GOJ

Tableau n°6.4

Nom des espèces d'oiseaux migratrices	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issu de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	A155	Données non disponibles	<p>Nicheuse rare. Ses effectifs en période de reproduction sont méconnus. Le suivi de la croule et la recherche des nids effectués par la fédération des chasseurs du Jura ont permis de prouver la reproduction à plusieurs reprises mais sont trop ponctuels pour avoir une estimation de la population nicheuse. Par contre, ces suivis montrent en France la stabilité voire l'augmentation de la population nicheuse à l'inverse de la Suisse où une diminution significative se fait sentir.</p> <p>La bécasse fréquente toutes sortes de peuplements forestiers pour nicher avec une prédilection pour les jeunes taillis sur sol frais ou humide.</p> <p>Migratrice peu commune. La Bécasse des bois est bien représentée en migration dans le site comme le montrent les données de baguage et les prélèvements cynégétiques. Elle fréquente alors en journée les massifs forestiers et les réseaux bocagers, et se nourrit de nuit dans les prairies riches en lombrics.</p> <p>Sa présence hivernale est probablement rare compte tenu des conditions climatiques peu favorables.</p>	<p>Reproduction : Inconnu</p> <p>Migration : Bon</p>	<p>- Suivis croule, recherche des nids, suivi migration et baguage (FDC39)</p> <p>- Réseau bécasse (ONCFS/FNC/FDC)</p>
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	A160	Nicheur disparu Données non disponibles en migration	<p>Nicheur disparu. Le Courlis cendré était noté nicheur dans les années 90 dans les vallées de la Thoreigne, de la Valouse et du Suran. Malgré les recherches menées en 2006 sur la Thoreigne, et les inventaires de 2003, 2007 et 2011 par la fédération des chasseurs du Jura, aucune preuve récente de nidification n'a pu être apportée.</p> <p>L'espèce fréquente pour se reproduire les prairies humides et marais ouverts et a donc subi de plein fouet la dégradation des zones humides (drainage, intensification agricole, plantation...). De plus, il niche au sol, ce qui le rend très sensible aux interventions agricoles (étaupinage, épandages, fauche...).</p> <p>Migrateur rare. Le Courlis reste un migrateur régulier qui fréquente les prairies humides et inondables.</p>	Mauvais	<p>- JOVENIAUX A.-GOJ, 1993</p> <p>- PAUL J-P., 2007</p> <p>- Fédération des chasseurs du Jura</p>
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	A210	Contactée dans seulement 4% des IPA en milieux ouverts en 2006	<p>Nicheuse peu commune, migratrice. Les prospections par IPA de 2006 ont montré la grande rareté de l'espèce dans le site, certainement du fait de l'altitude.</p> <p>A l'échelle nationale et européenne, l'espèce connaît une diminution de ses populations nicheuses.</p> <p>La Tourterelle des bois occupe les milieux agricoles semi-ouverts présentant un réseau développé de haies, petits bois et ripisylves.</p>	inconnu	- PAUL J-P., 2007

Tableau n°6.4

Nom des espèces d'oiseaux migratrices	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issu de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	A214	Données non disponibles	Nicheur rare, migrateur. Quelques cas de nidification sont régulièrement rapportés en Petite Montagne, qui constitue avec Le Val d'Epy (bordure Ouest du site) le dernier bastion régional de l'espèce. Cette espèce, en limite Nord d'aire de répartition, est en effet devenue très rare en Franche-Comté. Cet oiseau nocturne mériterait d'être recherché dans le site. Le petit-duc est lié à l'homme et vit dans les villages, vergers, parcs et jardins. Il niche dans un trou de mur ou dans un arbre creux. Il pâti de la raréfaction des cavités naturelles et des gros insectes qui lui servent de nourriture.	Inconnu	Données LPO F-C /GOJ
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	A226	Données non disponibles	Nicheur commun, migrateur. Le Martinet noir est présent dans tous les bourgs de Petite Montagne où il niche dans les fissures et cavités des constructions. Les techniques modernes de construction et la rénovation des bâtiments risque de la priver des cavités qu'il recherche.	Bon	Données Adapemont Données LPO F-C /GOJ
<i>Tachymarptis melba</i>	Martinet à ventre blanc	A228	Données non disponibles	Nicheur potentiel, migrateur rare. Le Martinet à ventre blanc est bien connu comme nicheur en limite Est du site, sur la falaise de Chancia. Des données d'oiseaux sur des sites potentiellement favorables existent au sein du site sans preuve de nidification (Condes, Vescles, etc...)	inconnu	Données LPO F-C /GOJ
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	A230	Données non disponibles	Nicheur rare possible, Migrateur. L'espèce a connu une importante expansion en France et est maintenant bien installée dans les grandes vallées alluviales du Jura. Des couples isolés ou de petites colonies pourraient s'installer dans certaines berges érodées ou anciennes carrières de la vallée de l'Ain ou de la Valouse. Des individus ont été observés en 2008 et 2009 sur la Valouse en période de nidification.	Inconnu	Données LPO F-C /GOJ
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	A233	Contacté dans près de 30% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur commun, migrateur. Le Torcol fourmilier est remarquablement abondant en Petite Montagne. L'enjeu de conservation est d'autant plus important que l'espèce est en déclin important au niveau Européen, national et régional. Le torcol habite les prairies bocagères, les vergers, les parcs et jardins et lisières de bois. Il niche dans un arbre creux, une ancienne loge de pic ou un nichoir et est le seul picidé de France à ne pas creuser sa loge lui-même.	Bon	- PAUL J-P., 2007

Tableau n°6.4

Nom des espèces d'oiseaux migratrices	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issu de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	A247	Contactée dans 29% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse commune/peu commune. L'Alouette des champs connaît un déclin lent mais régulier de ses populations en France et en Europe. Dans le site Petite Montagne l'espèce apparaît comme assez peu fréquente. Espèce typique des milieux agricoles très ouverts, niche au sol dans les cultures et prairies. Elle est ainsi très sensible à l'évolution des pratiques agricoles. Migratrice et hivernante commune. Espèce migratrice qui forme de grandes bandes dans les prairies et cultures.	Bon	- PAUL J-P., 2007
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivages	A249	2 colonies de 46 et 37 terriers	Nicheuse rare, migratrice. Localisée, dans le site deux colonies sont connues et occupent deux anciennes petites carrières. D'autres colonies peuvent exister dans les vallées de l'Ain et de la Valouse. L'hirondelle de rivage niche en colonies dans les berges érodées sableuses des cours d'eau, ou à défaut dans des carrières et sablières présentant des « falaises » sableuse.	Bon	- données.Adapemont. - Données LPO F-C /GOJ
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	A250	Données non disponibles	Nicheuse potentielle, migratrice rare. L'Hirondelle de rochers est bien connue comme nicheuse en limite Est du site, sur la falaise de Chancia. Des données d'oiseaux sur des sites potentiellement favorables existent au sein du site sans preuve de nidification (Condes, Vescles, etc...)	Inconnu	- données.Adapemont - Données LPO F-C /GOJ
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	A251	Données non disponibles	Nicheuse commune, migratrice. L'ensemble des villages de Petite Montagne est occupé par l'Hirondelle rustique qui construit son nid à l'intérieur des constructions (granges, étables, garages...). La fermeture des ouvertures dans les constructions et le remplacement des bâtiments agricoles traditionnels par des hangars en tôles limitent toutefois les sites de nidification potentiels.	Bon	- données.Adapemont - Données LPO F-C /GOJ
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	A253	Données non disponibles	Nicheuse commune, migratrice. La majorité des villages de Petite Montagne est occupé par l'Hirondelle de fenêtre qui accroche ses nids sous les toits des maisons. Ceux-ci peuvent être mal supportés par les habitants en raison des salissures qu'ils produisent.	Bon	- données.Adapemont - Données LPO F-C /GOJ
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	A274	Données non disponibles	Nicheur commun, migrateur. Le Rouge-queue à front blanc apparaît comme une espèce rare dans les IPA de 2006 (9% des points), son milieu de prédilection a toutefois été peu échantillonné. Il semble en effet répandu dans la périphérie des villages avec vergers, haies et arbres isolés. L'espèce est stable mais fluctuante au niveau national (STOC).	Bon	- PAUL J-P., 2007

Tableau n°6.4

Nom des espèces d'oiseaux migratrices	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issu de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	A275	Nicheur disparu Données non disponibles en migration	Nicheur disparu. Le Tarier des prés nichait dans les années 90 dans les vallées de la Thoreigne, de la Valouse et du Suran. Aucune preuve récente de reproduction n'a toutefois pu être apportée. Le Tarier des prés présente un déclin rapide et important de ses populations en France (STOC) et en Europe. Cette espèce des prairies humides fauchées et marais à hautes herbes a subi de plein fouet la dégradation des zones humides (drainage, intensification agricole, plantation...). De plus, il niche au sol, ce qui le rend très sensible aux interventions agricoles (étaupinage, épandages, fauche précoce...). Migrateur commun. Fréquente les milieux ouverts (prairies, labours, friches). Les observations en période de reproduction sont probablement à rattacher à des migrateurs tardifs.	Mauvais	- JOVENIAUX A.-GOJ, 1993 - PAUL J-P., 2007
<i>Saxicola torquatus</i>	Tarier pâtre	A276	Contacté dans 36% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur et migrateur commun. Le Tarier pâtre est une espèce répandue dans le site. L'espèce est stable en France avec une tendance récente à la diminution (STOC). Le Tarier pâtre fréquente les prairies et pelouses pâturées bordées de haies basses ou ponctuées de buissons.	Bon	- données.Adapemont - PAUL J-P., 2007
<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tâchetée	A290	Données non disponibles	Nicheuse rare, migratrice. Quatre chanteurs ont été contactés lors des prospections IPA de 2006 dans des milieux secs broussailleux L'espèce est plus connue pour fréquenter les milieux humides à végétation inextricable (mégaphorbiaies, saulaies, roselières, etc.).	Inconnu	- données.Adapemont - PAUL J-P., 2007
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	A297	Données non disponibles	Nicheuse rare, migratrice régulière. Fréquente essentiellement les roselières inondées ou proche d'un plan d'eau, en migration milieux buissonneux et hautes herbes.	Inconnu	- données.Adapemont - Projet de réserve naturelle volontaire de l'île et de la lagune de Coisia. (GOJ, 1997)
<i>Hypoplais polyglotta</i>	Hypolais polyglotte	A300	Données non disponibles	Nicheur rare, migrateur. L'Hypolais polyglotte n'a pas été contacté lors des prospections IPA de 2006. L'espèce est toutefois connue ça et là dans le site. Niche dans les milieux buissonneux (saulaies, pelouses enfrichées, haies...)	Inconnu	- données.Adapemont - PAUL J-P., 2007

Tableau n°6.4

Nom des espèces d'oiseaux migratrices	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issu de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Sylvia curruca</i>	Fauvette babillarde	A308	Données non disponibles	Nicheuse rare, migratrice. La Fauvette babillarde semble rare dans le site où seulement trois chanteurs ont été contactés lors des prospections IPA de 2006. Cette fauvette fréquente les milieux semi-ouverts riches en buissons épineux (haies, friches, etc...).	Inconnu	- PAUL J-P., 2007
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	A309	Contactée dans 32% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse commune, migratrice. La Grisette est répandue en Petite Montagne (32% IPA milieux ouverts 2006) où elle fréquente les broussailles basses, les haies, les friches en milieu semi-ouvert.	Bon	- PAUL J-P., 2007
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	A310	Contactée dans 39% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse commune, migratrice. La Fauvette des jardins est largement répandue en Petite Montagne où elle fréquente les haies vives, les ripisylves, les saulaies, etc...	Bon	- PAUL J-P., 2007
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	A313	Données non disponibles	Nicheur rare, migrateur. Ce pouillot méditerranéo-montagnard est bien représenté en Petite Montagne où il affectionne les milieux boisés secs et thermophiles (chênaies, pinèdes, landes et coteaux secs...)	Bon	- PAUL J-P., 2007
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	A314	Données non disponibles	Nicheur rare, migrateur. Occupe les forêts de feuillus mûres à sous bois bien dégagé. La jeunesse des forêts du site peut expliquer la rareté de l'espèce.	Inconnu	- LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
<i>Musicapa striata</i>	Gobemouche gris	A319	Données non disponibles	Nicheur rare, migrateur. Le Gobemouche gris est en déclin en France et en Europe. Espèce mal connue dont la discrétion rend difficile la localisation des nicheurs, il semble toutefois plutôt rare dans le site. Ce gobemouche fréquente les boisements clairs et les lisières, mais aussi les haies vives, les parcs et jardins arborés, les vergers...	Inconnu	- LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	A337	Données non disponibles	Nicheur rare, migrateur. Le loriot fréquente exclusivement les forêts caducifoliées. Il affectionne particulièrement les boisements humides ou proches de cours d'eau (forêts alluviales et ripisylves, peupleraies) mais également les chênaies. Il s'agit d'une espèce plutôt de plaine ce qui peut expliquer sa relative rareté dans le site. Le Loriot est stable ou en augmentation à l'échelle nationale comme Européenne.	Bon	- LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010

Tableau n°6.4

Nom des espèces d'oiseaux migratrices	Nom commun de l'espèce	Code Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issu de l'inventaire	Origine des données/ Structures ressources
<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise	A340	Nicheur rare 1-4 couples (attente résultats enquête 2009)	<p>Nicheuse rare. La Pie-grièche grise est une espèce en fort déclin au niveau Européen, national et régional. Dans le site, 3 couples au maximum ont été trouvés dans la plaine de la Thoreigne sur un secteur favorable très restreint en 2006. Un autre couple au moins est connu dans la partie Nord de la vallée de la Valouse. L'espèce est fortement menacée de disparition dans le site à court ou moyen terme.</p> <p>Migratrice et hivernante rare. La Pie-grièche grise est une migratrice partielle et les nicheurs sont probablement largement sédentaires, mais un apport d'oiseaux nordiques ou nichant plus en altitude existe en hiver. L'espèce fréquente toute l'année des prairies de fauche et pâtures ouvertes comportant des arbres de hauts jets et un nombre important de possibilités de perchoirs (haies, buissons, piquets de parcs...). La présence de zones humides est fortement appréciée.</p>	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> - JOVENIAUX A.-GOJ, 1993 - PAUL J-P., 2007 - données.Adapemont
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	A381	Nicheur disparu Données non disponibles en migration	<p>Nicheur disparu. Noté comme nicheur dans les années 90 dans les vallées de la Thoreigne et de la Valouse. Aucune preuve récente de reproduction n'a toutefois pu être apportée. Les populations de Bruant des roseaux sont en déclin en France (STOC) et en Europe.</p> <p>Cette espèce des marais et prairies humides buissonneux a subi de plein fouet la dégradation des zones humides (drainage, intensification agricole, plantation...).</p> <p>Migrateur peu commun. fréquente tous types de milieux ouverts pourvus de quelques buissons (prairies, cultures...) avec une prédilection pour les zones humides et bords de cours d'eau.</p>	Mauvais	<ul style="list-style-type: none"> - JOVENIAUX A.-GOJ, 1993 - PAUL J-P., 2007 - données.Adapemont

Tableau n°7.1

TABLEAUX 7 : TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES ESPÈCES**Abréviations des tableaux****Directives**

« Habitats-Faune-Flore »

DH2 : listé dans l'annexe 2**DH4** : listé dans l'annexe 4**DH5** : listé dans l'annexe 5

« Oiseaux »

DO1 : listé dans l'annexe 1**Protection****PN** : Protection Nationale**PR** : Protection Régionale**Liste rouge**

FC : Franche-Comté

N : Nationale

E : européenne

M : Mondiale

CR : espèce menacée, en danger critique d'extinction**EN** : espèce menacée, en danger**VU** : espèce menacée, vulnérable**NT** : espèce quasi-menacée**DD** : non déterminé

Tableaux Oiseau

Migrateur**M** : oiseau migrateur**Nicheur****N** : oiseau nicheur**NP** : oiseau nicheur potentiel**TABLEAU 7.1 : SYNTHÈSE DES ESPÈCES FAUNISTIQUES PATRIMONIALES ET COMMUNAUTAIRES (HORS OISEAUX)**

Groupes d'espèce	Nom scientifique	Nom commun de l'espèce	Dir. Habitat	Protection	Liste rouge	Quantification, qualification	Source
Lépidoptères rhopalocères	<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant			FC-NT	Environ 5 stations, papillon des lisières forestières.	- MORA F., 2002 - OPIE, 2007 - UICN-MNHN, 2012 - MOUREAU C., 2013 - données CBNFC-ORI - CEN FC,
	<i>Argynnis niobe</i>	Chiffre			FC-NT N-NT	1 station identifiée en 2001. Espèce rare dans le site.	
	<i>Coenonympha hero</i>	Mélibée	DH4	PN	FC-CR N-CR	2 stations (Marais de Viremont et Ferme des Cornes). Population stable mais isolée. Espèce en danger critique d'extinction en France.	
	<i>Coenonympha glycerion</i>	Fadet de la mélisse			FC-NT	44 stations identifiées en 2001	
	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	DH2		FC-NT	Voir tableau 6.2	
	<i>Glaucopsyche alexis</i>	Azuré des cytises			FC-NT	5 stations identifiées en 2001, 4 nouvelles stations en 2013	

Tableau n°7.1

Groupes d'espèce	Nom scientifique	Nom commun de l'espèce	Dir. Habitat	Protection	Liste rouge	Quantification, qualification	Source
	<i>Hipparchia fagi</i>	Sylvandre			FC-VU	1 station identifiée en 2001. Espèce rare dans le site.	2007 - données Adapemont et CCPM - CBNFC- ORI, 2013
	<i>Hesperia comma</i>	Virgule			FC-NT	15 stations identifiées en 2001	
	<i>Limnitis populi</i>	Grand sylvain			FC-VU	1 station identifiée en 2009. Espèce forestière des lisières.	
	<i>Lopinga achine</i>	Bacchante	DH4	PN	FC-VU N-NT	19 stations recensées en 2001. Quelques nouvelles stations depuis, bonne population sur le territoire du site Natura 2000	
	<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais	DH2	PN	FC-NT	Voir tableau 6.2	
	<i>Maculinea alcon</i>	Protée, Azuré des mouillères		PN	FC-EN N-NT	2 stations connues, dont une à population fragile	
	<i>Maculinea arion</i>	Azuré du serpolet	DH4	PN	FC-VU M-NT	6 stations avant 2001. Plus que 2 stations en 2009 et 1 station en 2013, population en nette régression. Pelouses sèches en bon état	
	<i>Maculinea nausithous</i>	Azuré des paluds	DH2	PN	FC-CR N-VU	Voir tableau 6.2	
	<i>Maculinea rebeli</i>	Azuré de la croisettes		PN	FC-VU	Entre 25 et 30 stations. Suivi des populations avec le CEN FC. Programme d'action régional.	
	<i>Melitaea didyma</i>	Mélictée orangée			FC-NT	Une quarantaine de stations identifiées	
	<i>Minois dryas</i>	Grand Nègre des bois			FC-NT	56 stations identifiées en 2001 et plusieurs en 2013.	
	<i>Nymphalis antiopa</i>	Morio			FC-NT	1 station identifiée en 2001	
	<i>Plebejus idas</i>	Azuré du genêt			FC-NT	19 stations identifiées en 2001	
	<i>Polyommatus dorylas</i>	Azuré du mélilot			FC-VU	8 stations de pelouse sèche identifiées	
	<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du thym			FC-EN	2 stations identifiées en 2001 et 1 en 2013	
	<i>Pyrgus alveus</i>	Hespérie du faux-buis			FC-NT	2 station identifiée en 2001	
	<i>Pyrgus serratulae</i>	Hespérie de l'alchémille			FC-NT	5 stations identifiées sur pelouses sèches	
	<i>Thymelicus acteon</i>	Actéon			FC-NT	10 stations identifiées en 2001	
Lépidoptères Hétérocères	<i>Adscita geryon</i>	Turquoise de l'hélianthème			FC-NT	1 seule station identifiée en 2001, sur pelouse sèche	
	<i>Adscita manii</i>	Turquoise des cistes			FC-EN	1 seule station identifiée en 2001, sur pelouse sèche	
	<i>Eriogaster catax</i>	Laineuse du prunellier	DH2			Voir tableau 6.2	

Tableau n°7.1

Groupes d'espèce	Nom scientifique	Nom commun de l'espèce	Dir. Habitat	Protection	Liste rouge	Quantification, qualification	Source
	<i>Jordanita globulariae</i>	Turquoise de la globulaire			FC-NT	Rare, moins de 5 stations connues, pelouses sèches	
	<i>Proserpinus proserpina</i>	Sphinx de l'épilobe	DH4	PN	N-DD	1 donnée en 1994. À rechercher	
	<i>Zygaena carniolica</i>	Zygène du sainfoin			FC-NT	Probablement fréquent sur pelouses sèches	
	<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la coronille			FC-NT	Rare, moins de 5 stations connues, pelouses sèches	
	<i>Zygaena loti</i>	Zygène du lotier			FC-NT	Probablement fréquent sur pelouses sèches	
	<i>Zygaena viciae</i>	Zygène de la vesce			FC-NT	Probablement fréquent sur pelouses sèches	
Odonates	<i>Boyera irene</i>	Aesche paisible			FC-NT	Présence sur la Valouse	
	<i>Ceragrion tenellum</i>	Agrion délicat			FC-VU	4 stations en 2012. Marais, lac	
	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure	DH2	PN	FC-NT	Voir tableau 6.2	
	<i>Coenagrion pulchellum</i>	Agrion gracieux			FC-NT	Présence dans quelques marais, rare.	
	<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon			FC-NT	2 stations en 2012.	
	<i>Cordegaster bidentata</i>	Cordulegastre bidenté			FC-VU	2 stations	
	<i>Epitheca bimaculata</i>	Cordulie à deux tâches			FC-VU	1 donnée en 1999	
	<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain			FC-NT	Rare en Petite Montagne.	
	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	Chlorocordulie à tâches jaunes			FC-NT	2 stations connues.	
Orthoptères	<i>Aiolopus thalassinus thalassinus</i>	Aïolope émeraude			FC-NT	Très rare, une seule donnée	- MORA F., 2002
	<i>Calliptamus barbarus barbarus</i>	Caloptène ochracé			FC-NT	Peu fréquent, sur pelouse sèche	- données CBNFC-ORI
	<i>Chorthippus montanus</i>	Criquet palustre			FC-NT	Rare, 2 stations connues, sur zones humides	- données Adapemont
	<i>Chorthippus scalaris</i>	Criquet jacasseur			FC-NT	Assez fréquent, sur pelouse sèche	- CBNFC-ORI, 2013
	<i>Chorthippus vagans vagans</i>	Criquet des Pins			FC-NT	Rare, quelques stations connues, sur pelouses sèches	
	<i>Conocephalus dorsalis</i>	Conocéphale des Roseaux			FC-NT	1 seule station sur marais/lac	
	<i>Decticus verrucivorus</i>	Decticus verrucivorus			FC-NT	Assez fréquent, sur pelouse sèche	

Tableau n°7.1

Groupes d'espèce	Nom scientifique	Nom commun de l'espèce	Dir. Habitat	Protection	Liste rouge	Quantification, qualification	Source
	<i>verrucivorus</i>	verrucivorus					
	<i>Oedipoda germanica germanica</i>	Oedipode rouge			FC-VU	Assez fréquent, sur pelouse sèche	
	<i>Omocestus haemorrhoidalis haemorrhoidalis</i>	Criquet rouge-queue			FC-VU	Peu fréquent, sur pelouse sèche	
	<i>Psophus stridulus</i>	Oedipode stridulante			FC-EN	Peu fréquent, sur pelouse sèche	
	<i>Sphingonotus caeruleus caeruleus</i>	Oedipode aigue-marine			FC-NT	Rare, à rechercher	
	<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	Sténobothre nain			FC-CR	Rare, quelques stations connues, sur pelouses sèches	
	<i>Tetrix kraussi</i>	Tétrix de Krauss			FC-VU	Peu fréquent, sur pelouse sèche	
Coléoptères	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	DH2		E-NT		
Autres invertébrés	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Écrevisse à pattes blanches	DH2	PN	N-VU M-EN	Voir tableau 6.2	- UICN-MNHN, 2012
	<i>Unio crassus</i>	Moule perlière	DH2	PN	M-EN	Voir tableau 6.2	
Amphibiens	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	DH4	PN	FC-NT	Menacé localement en Franche-Comté, assez commun en Petite Montagne. Vit dans les mares de prairies, de carrière et ruisseaux ensoleillés.	- CRANEY E., 2003 - LPO Franche Comté, 2011 - données Adapemont
	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	DH2	PN	FC-NT N-NT	Voir tableau 6.2	
	<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	DH4	PN	FC-EN	Très menacé en Franche-Comté, très rare en Petite Montagne. Mare de carrière	
	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	DH4	PN	FC-EN	Très menacée en Franche-Comté, disparue en Petite Montagne ? (3 stations, dont dernières données en 1996). Saulaie et aulnaie, marais, mare de prairie.	
	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	DH4	PN	FC-NT	Très rare en Petite Montagne (à rechercher, pas de données depuis 1981). Saulaie et aulnaie, marais, mare de prairie.	
	<i>Rana ridibunda/Rana perezi</i>	Groupe grenouille verte	DH5	PN		Présence au bord de l'Ain (Condes, Thoirette).	
	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	DH5	PN		Menace diffuse en Franche-Comté, semble commune en Petite Montagne	
	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	DH2	PN	FC-VU	Voir tableau 6.2	

Tableau n°7.1

Groupes d'espèce	Nom scientifique	Nom commun de l'espèce	Dir. Habitat	Protection	Liste rouge	Quantification, qualification	Source
	<i>Triturus vulgaris</i>	Triton ponctué		PN	FC-VU	1 site connu (mare) Pas de donnée depuis 2003	
Reptiles	<i>Coluber viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	DH4	PN		Peu menacée en Franche-Comté. Assez commun	- COTTET M., 2011 - LPO Franche Comté, 2011 - données Adapemont
	<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	DH4	PN		Peu menacée en Franche-Comté. Assez commune	
	<i>Elaphe longissima</i>	Couleuvre d'Esculape	DH4	PN		Peu menacée en Franche-Comté. Assez rare	
	<i>Lacerta agilis</i>	Lézard agile (des souches)	DH4	PN		Peu menacé en Franche-Comté. Localisé à la rive gauche de l'Ain et au plateau de Bellecin essentiellement. Pelouses calcicoles buissonnantes	
	<i>Lacerta muralis</i>	Lézard des murailles	DH4	PN		Menacé localement en Franche-Comté. Commune	
	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	DH4	PN	FC-NT	Menacé en Franche-Comté, sauf dans le Jura. Commun	
	<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine		PN	FC-VU	Menacée en Franche-Comté, mais encore bien présente en bord de Valouse	
Poissons	<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun	DH2			Voir tableau 6.2	- données ONEMA - MNHN/UIC N, 2009
	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de planer	DH2	PN		Voir tableau 6.2	
	<i>Telestes souffia</i>	Blageon	DH2		N-NT	Voir tableau 6.2	
	<i>Thymallus thymallus</i>	Ombre commun	DH5	PN	N-VU	Espèce interdite à la pêche. Enjeux prioritaire car état de conservation très mauvais	
Chiroptères	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	DH2	PN	FC-NT	Voir tableau 6.2	- données CPEPESC - ROUE S.Y, 2002 - ROUE S.Y, 2007 - PEUCELLE S., 2014 - BASSET F., 2014
	<i>Epseticus serotinus</i>	Sérotine commune	DH4	PN		Présente. Peu de connaissances : 1 colonie de mise-bas. S'installe dans le bâti. Chasse dans les milieux ouverts mixtes à 3km environ du gîte.	
	<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	DH4	PN	FC-VU	Terrain de chasse (le long des cours d'eau, zones humides et falaises). Peu de connaissances. Espèce fissuricole.	
	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreiber	DH2	PN	FC-VU N-VU	Voir tableau 6.2	
	<i>Myotis beichsteini</i>	Murin de Beichstein	DH2	PN	FC-VU N-NT	Voir tableau 6.2	
	<i>Myotis blythii</i>	Petit murin	DH2	PN	FC-CR N-NT	Voir tableau 6.2	
	<i>Myotis Brandtii</i>	Murin de Brant	DH4	PN	FC-VU	Très peu de connaissances. Présent en forêt domaniale de Coisia	

Tableau n°7.1

Groupes d'espèce	Nom scientifique	Nom commun de l'espèce	Dir. Habitat	Protection	Liste rouge	Quantification, qualification	Source
	<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton	DH4	PN		3 colonies de mise-bas pour 9 sites d'estivage tous sous des ponts. Une cinquantaine d'individus. Inféodée aux zones humides.	
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	DH2	PN	FC-VU	Voir tableau 6.2	
	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	DH2	PN	FC-VU	Voir tableau 6.2	
	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	DH4	PN		Peu de connaissances sur le site Natura 2000. Hibernation pour moins de 5 individus et une donnée estivale. Fréquente les cavités l'hiver et le bâti l'été. Présence en forêt domaniale de Coisia.	
	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	DH4	PN	FC-VU	1 données sous un pont à Valfin-sur-Valouse	
	<i>Pipistrellus sp</i>	Pipistrelle sp.	DH4	PN		7 colonies de mise-bas pour 17 sites d'estivage. Environ 400 individus. Plusieurs espèces de Pipistrelle présentes. Gîtes anthropiques (bâtiments).	
	<i>Plecotus sp.</i>	Oreillard sp.	DH4	PN		Peu de connaissances sur le site Natura 2000. Deux colonies de mise-bas en bâti : une de 8 individus et une de 20 individus pour 4 sites d'estivage. Environ une trentaine d'individus connus. Oreillard roux et gris présent certainement.	
	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	DH2	PN	FC-CR N-NT	Voir tableau 6.2	
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	DH2	PN	FC-EN N-NT	Voir tableau 6.2	
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	DH2	PN	FC-VU	Voir tableau 6.2	
	<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	DH4	PN	N-NT	Terrain de chasse. Peu de connaissances. Gîte dans les falaises, le bâti ou les ouvrages d'art. Chasse dans des milieux variés car parcourt jusque 100km.	
Autres mammifères	<i>Castor fiber</i>	Castor d'eurasie	DH2	PN	FC-VU	Voir tableau 6.2	- LPO
	<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot			N-NT		Franche Comté, 2011
	<i>Felis sylvestris</i>	Chat sauvage	DH4	PN		Population en bon état de conservation	- données
	<i>Genetta genetta</i>	Genette	DH5	PN		Occasionnelle en Franche-Comté, localisé dans le site Natura 2000. État de la population indéterminée.	LPO FC
	<i>Lynx lynx</i>	Lynx boréal	DH2	PN	FC-VU N-EN	Voir tableau 6.2	- données Adapemont - MNHN/UIC

Tableau n°7.1

Groupes d'espèce	Nom scientifique	Nom commun de l'espèce	Dir. Habitat	Protection	Liste rouge	Quantification, qualification	Source
	<i>Martes martes</i>	Martre	DH5	PN		État de conservation probablement bon	N, 2009
	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin	DH4	PN	FC-DD	État de la population non déterminé	
	<i>Mustela nivalis</i>	Belette			FC-NT		
	<i>Mustela putorius</i>	Putois	DH5	PN	FC-NT	État de conservation non déterminé	
	<i>Rupicapra rupicapra</i>	Chamois	DH5			Population en expansion soumise à plan de chasse.	

TABLEAU 7.2 : SYNTHÈSE DES ESPÈCES FLORISTIQUES PATRIMONIALES ET COMMUNAUTAIRES

Nom scientifique	Nom commun de l'espèce	Dir. Habitat	Protection	Liste rouge	Quantification, qualification	Source
<i>Aconitum anthora</i>	Aconit anthore		PR	FC-NT	2 stations connues	-BOUCARD E. & VOIRIN M., 2011 - données CBNFC - données Adapemont et CCPM - FERREZ Y., 2005 - MNHN/UICN /Fédé des conservatoires Botaniques, 2012 - CBNFC-ORI, 2014
<i>Aconitum napellus subsp. lusitanicum</i>	Aconit napel		PR	FC-NT	7 stations connues	
<i>Adiantum capillus-veneris</i>	Cheveux de Vénus		PR	FC-EN	2 stations connues	
<i>Alopecurus rendlei</i>	Vulpin utriculé			FC-NT	7 stations connues	
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâche		PR	FC-NT	1 station connue (non revu depuis 1991)	
<i>Anemone pulsatilla</i>	Anémone pulsatille			FC-NT	Plusieurs stations sur pelouses sèches connues	
<i>Asperula tinctoria</i>	Aspérule des teinturiers		PR	FC-NT	Espèce faisant l'objet d'un plan régional d'action pour sa conservation. Plusieurs stations sur la commune de Vescles et sur le plateau d'En Sapey	
<i>Aster amellus</i>	Aster amelle		PN	FC-NT	Espèce assez commune sur les pelouses sèches semi-ouvertes du site	
<i>Blackstonia perfoliata</i>	Blackstonie perfoliée			FC-NT	Commune sur pelouses sèches marneuses	
<i>Botrychium lunaria</i>	Botryche lunaire			FC-VU	2 stations connues sur Arinthod et Orgelet	
<i>Bunium bulbocastanum</i>	Châtaigne de terre			FC-NT	2 stations connues	
<i>Bupleurum baldense</i>	Buplèvre du Mont Baldo			FC-VU	1 station connue	
<i>Carex pseudocyperus</i>	Laïche faux souchet		PR	FC-NT	1 station connue	

Tableau n°7.2

Nom scientifique	Nom commun de l'espèce	Dir. Habitat	Protection	Liste rouge	Quantification, qualification	Source
<i>Coronilla minima</i>	Coronille naine			FC-VU	3 stations connues	
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	Orchis incarnat			FC-NT	Une dizaine de stations connues	
<i>Drosera anglica</i>	Drosera à longues feuilles		PN	FC-NT	1 station connue, sur marais	
<i>Drosera rotundifolia</i>	Drosera à feuilles rondes		PN		1 station connue, sur tourbière	
<i>Epipactis palustris</i>	Epipactis des marais			FC-NT	25-30 stations connues sur pelouses sèches marneuses et stations humides	
<i>Erythronium dens-canis</i>	Erythronium		PR	FC-NT	2 stations connues	
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Segurier		PR	FC-VU	1 station connue (non revu depuis 1993)	
<i>Fritillaria meleagris</i>	Fritillaire pintade		PR	FC-NT	2 stations connues sur le site, dans la plaine de la Thoreigne (Beffia)	
<i>Gagea lutea</i>	Gagée jaune		PN	FC-NT	2 stations connues	
<i>Gentiana cruciata</i>	Gentiane croisettes			FC-NT	Plante hôte de <i>Maculinea rebeli</i> . Plus d'une vingtaines de stations connues	
<i>Gentiana lutea</i>	Grande gentiane	DH5			Plante hôte de <i>Maculinea rebeli</i> sur 22 stations	
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	Gentiane des marais		PR	FC-NT	6 stations (marais) connues.	
<i>Geranium nodosum</i>	Géranium noueux		PR	FC-NT	1 station connue (non revu depuis 1995)	
<i>Gladiolus palustris</i>	Glaïeul des marais	DH2	PN	FC-VU N-EN	Voir tableau 6.2	
<i>Gratiola officinalis</i>	Gratiolle officinale		PN	FC-NT	1 station connue dans la plaine de la Thoreigne	
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	Orchis odorant		PR	FC-NT N-VU	13 stations connues	
<i>Herminium monorchis</i>	Orchis musc		PR	FC-NT N-VU	Présence sur le plateau d'En Sapey. Espèce rare faisant l'objet d'un plan d'action régional, comportant un suivi.	
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	Écuelle d'eau		PR		1 station connue. Espèce de zones humides	
<i>Laserpitium prutenicum</i>	Laser de prusse			FC-NT	2 stations connues	
<i>Limodorum abortivum</i>	Limodore à feuilles avortées		PR	FC-NT	1 station connue	
<i>Liparis loeselii</i>	Liparis de Loesel	DH2	PN	FC-NT N-VU	Voir tableau 6.2	
<i>Lotus maritimus</i>	Lotier maritime			FC-NT	20-25 stations connues sur pelouses sèches.	
<i>Luzula nivea</i>	Luzule blanc de neige			FC-NT	1 station connue	

Tableau n°7.2

Nom scientifique	Nom commun de l'espèce	Dir. Habitat	Protection	Liste rouge	Quantification, qualification	Source
<i>Muscari botryoides</i>	Muscari botryoïde			FC-VU	1 station connue	
<i>Oenanthe fistulosa</i>	Oenanthe fistuleuse			FC-NT	2 stations connues dans la plaine de la Thoreigne	
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille		PR		35-40 stations connues	
<i>Ophrys aranifera</i>	Ophrys araignée		PR	FC-NT	16-17 stations connues, sur pelouses sèches	
<i>Orchis provincialis</i>	Orchis de Provence		PN	FC-CR	1 station connue, pelouse sèche	
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre		PR		Entre 5 et 10 stations connues	
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe		PR	FC-NT	4 stations connues, sur pelouses sèches	
<i>Oreoselinum nigrum</i>	Persil de cerf			FC-NT	25 stations connues	
<i>Pedicularis sylvatica</i>	Pédiculaire des bois		PR	FC-NT	1 station connue, sur prairie humide	
<i>Pinguicula vulgaris</i>	Grasette commune		PR	FC-NT	Espèce présente sur 10 à 15 stations humides	
<i>Platanthera chlorantha</i>	Orchis vert		PR	FC-NT	4-5 stations connues	
<i>Polycnemum majus</i>	Grand polycnème			FC-EN	2 stations connues récemment, sur pelouse sèche	
<i>Polystichum setiferum</i>	Polystic à frondes soyeuses		PR		1 station connue	
<i>Selinum carvifolia</i>	Sélin à feuilles de cumin des prés			FC-NT	12-13 stations connues	
<i>Seseli annuum L. subsp. annuum</i>	Séséli anuel			FC-NT	2 stations connues	
<i>Silene noctiflora</i>	Silène de nuit			FC-EN	1 station connue en vallée de la Thoreigne	
<i>Schoenus ferrugineus</i>	Choin ferrugineux		PN	FC-NT	9 stations connues sur zones humides	
<i>Schoenus nigricans</i>	Choin noîratre			FC-NT	Moins de 10 stations connues	
<i>Spiranthe spiralis</i>	Spiranthes spiralis		PR	FC-NT	Une dizaine de stations connues. Espèce de milieux secs semi-ouverts	
<i>Sphagnum capillifolium</i>	Sphagnum capillifolium	DH5			Une seule station connue en Petite Montagne	
<i>Sphagnum rubellum</i>	Sphagnum rubellum	DH5			Une seule station connue en Petite Montagne	
<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée des marais			FC-NT	1 station connue	
<i>Thelypteris palustris</i>	Fougère des marais		PR	FC-NT	1 station connue sur zone humide	
<i>Thesium linophyllum</i>	Thésium à feuilles de lin		PR	FC-NT	25-30 stations connues. Espèce de pelouses sèches	
<i>Thesium humifusum subsp.</i>	Thésium divariqué		PR	FC-NT	quelques stations sur pelouses sèches connues	

Tableau n°7.2

Nom scientifique	Nom commun de l'espèce	Dir. Habitat	Protection	Liste rouge	Quantification, qualification	Source
<i>divaricatum</i>						
<i>Thymelaea passerina</i>	Passerine annuelle			FC-NT	2 stations découvertes en 2011, sur pelouses sèches	
<i>Trifolium striatum</i>	Trèfle strié		PR	FC-NT	Espèce présente sur de nombreuses stations sèches et ouvertes	
<i>Trinia glauca</i>	Trinie glauque		PR	FC-EN	Espèce de pelouse sèche. 1 station connue	
<i>Viola rupestris</i>	Violette rupestre			FC-NT	Espèce présente sur le plateau d'En Sapey (2 stations)	

TABLEAU 7.3 : SYNTHÈSE DES ESPÈCES D'OISEAUX PATRIMONIALES POUR LESQUELLES LE SITE PRÉSENTE UN ENJEU DE CONSERVATION ET DES ESPÈCES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Nom scientifique code européen Natura 2000	Nom commun de l'espèce	directive Oiseaux	migrateur	nicheur	Liste rouge espèce nicheuse	Quantification, qualification	Origine des données/ Structures ressources
<i>Tachybaptus ruficollis (A004)</i>	Grèbe castagneux		M	NP		Voir tableau 6.4	
<i>Ardea alba (A027)</i>	Grande aigrette	DO1	M			Voir tableau 6.3	
<i>Ardea cinerea (A028)</i>	Héron cendré		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Ciconia nigra (A030)</i>	Cigogne noire	DO1	M		FC-DD	Voir tableau 6.3	
<i>Ciconia ciconia (A031)</i>	Cigogne blanche	DO1	M		FC-VU	Voir tableau 6.3	
<i>Aythya ferina (A059)</i>	Fuligule milouin		M		FC-VU	Voir tableau 6.4	
<i>Aythya fuligula (A061)</i>	Fuligule morillon		M		FC-NT	Voir tableau 6.4	
<i>Somateria mollissima (A063)</i>	Eider à duvet		M	N	N-CR	Voir tableau 6.4	
<i>Mergus merganser (A070)</i>	Harle bièvre		M	N	FC-NT N-NT	Voir tableau 6.4	
<i>Pernis apivorus (A072)</i>	Bondrée apivore	DO1	M	N		Voir tableau 6.3	
<i>Milvus migrans (A073)</i>	Milan noir	DO1	M	N	FC-NT N-VU	Voir tableau 6.3	
<i>Milvus milvus (A074)</i>	Milan royal	DO1	M	N	FC-EN	Voir tableau 6.3	
<i>Circus gallicus (A080)</i>	Circaète Jean-le-Blanc	DO1	M	N	FC-CR	Voir tableau 6.3	
<i>Circus aeruginosus (A081)</i>	Busard des roseaux	DO1	M		FC-EN	Voir tableau 6.3	
<i>Circus cyaneus (A082)</i>	Busard Saint-Martin	DO1	M		FC-EN	Voir tableau 6.3	
<i>Circus pygargus (A084)</i>	Busard cendré	DO1	M		FC-CR	Voir tableau 6.3	
<i>Accipiter gentilis (A085)</i>	Autour des palombes			N		Nicheur sédentaire rare. Espèce discrète, Peu d'informations existent au sein du site. Niche et chasse en forêt mais utilise aussi les milieux bocagers et lisières.	- Adapemont - Données LPO F-C /GOJ

Tableau n°7.3

Nom scientifique code européen Natura 2000	Nom commun de l'espèce	directive Oiseaux	migrateur	nicheur	Liste rouge espèce nicheuse	Quantification, qualification	Origine des données/ Structures ressources
<i>Pandion haliaetus (A094)</i>	Balbusard pêcheur	DO1	M			Voir tableau 6.3	
<i>Falco tinnunculus (A096)</i>	Faucon crécerelle			N		Nicheur sédentaire peu commun. Rapace des milieux agricoles ouverts et semi-ouverts. Contacté dans 9% seulement des IPA en milieux ouverts en 2006.	- PAUL J-P., 2007
<i>Falco columbarius (A098)</i>	Faucon émerillon	DO1	M			Voir tableau 6.3	
<i>Falco subbuteo (A099)</i>	Faucon hobereau		M	NP		Voir tableau 6.4	
<i>Falco peregrinus (A103)</i>	Faucon pèlerin	DO1		N	FC-VU	Voir tableau 6.3	
<i>Bonasa bonasia (A104)</i>	Gélinotte des bois	DO1			FC-VU	Voir tableau 6.3	
<i>Coturnix coturnix (A113)</i>	Caille des blés		M	N	FC-DD	Voir tableau 6.4	
<i>Rallus aquaticus (A118)</i>	Râle d'eau		M	NP	FC-DD	Voir tableau 6.4	
<i>Fulica atra (A125)</i>	Foulque macroule		M	NP		Voir tableau 6.4	
<i>Grus grus (A127)</i>	Grue cendrée	DO1	M			Voir tableau 6.3	
<i>Vanellus vanellus (A142)</i>	Vanneau huppé		M		FC-EN	Voir tableau 6.4	
<i>Gallinago gallinago (A153)</i>	Bécassine des marais		M		FC-EN	Voir tableau 6.4	
<i>Scolopax rusticola (A155)</i>	Bécasse des bois		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Numenius arquata (A160)</i>	Courlis cendré		M		FC-EN	Voir tableau 6.4	
<i>Sterna hirundo (A193)</i>	Sterne pierregarin	DO1	M		FC-EN	Voir tableau 6.3	
<i>Streptopelia turtur (A210)</i>	Tourterelle des bois		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Tyto alba (A213)</i>	Effraie des clochers			N		Nicheuse sédentaire commune. Population mal connue, probablement présente dans la majorité des villages du site, l'espèce reste mal connue en Petite Montagne. Niche dans les constructions (églises, greniers, fermes, granges, etc...) et chasse en milieu ouvert.	- Adapement - Données LPO F-C /GOJ
<i>Otus scops (A214)</i>	Petit-duc scops		M	N	FC-CR	Voir tableau 6.4	
<i>Bubo bubo (A215)</i>	Grand-duc d'Europe	DO1		N	FC-VU	Voir tableau 6.3	
<i>Athene noctua (A218)</i>	Chevêche d'Athéna			N	FC-EN	Nicheuse sédentaire peu commune. 13 chanteurs contactés en 2010-2011. Le faible nombre de chanteur par rapport aux potentialités habitationnelles du site laisse supposer une nette régression de l'espèce. Niche dans un arbre creux ou l'anfractuosité d'un bâtiment, chasse à proximité des villages dans les jardins, les vergers et les prairies bocagères.	- Adapement - Données LPO F-C /GOJ
<i>Aegolius funereus (A223)</i>	Chouette de Tengmalm	DO1		NP		Voir tableau 6.3	
<i>Caprimulgus europaeus (A224)</i>	Engoulevent d'Europe	DO1	M	N	FC-VU	Voir tableau 6.3	
<i>Apus apus (A226)</i>	Martinet noir		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Tachymarpis melba (A228)</i>	Martinet à ventre blanc		M	NP		Voir tableau 6.4	
<i>Alcedo atthis (A229)</i>	Martin pêcheur d'Europe	DO1	M	NP	FC-DD	Voir tableau 6.3	
<i>Merops apiaster (A230)</i>	Guêpier d'Europe		M	NP		Voir tableau 6.3	

Tableau n°7.3

Nom scientifique code européen Natura 2000	Nom commun de l'espèce	directive Oiseaux	migrateur	nicheur	Liste rouge espèce nicheuse	Quantification, qualification	Origine des données/ Structures ressources
<i>Jynx torquilla</i> (A233)	Torcol fourmilier		M	N	FC-NT N-NT	Voir tableau 6.4	
<i>Dryocopus martius</i> (A236)	Pic noir	DO1		N		Voir tableau 6.3	
<i>Dendrocopos medius</i> (A238)	Pic mar	DO1		NP		Voir tableau 6.3	
<i>Lullula arborea</i> (A246)	Alouette lulu	DO1	M	N	FC-NT	Voir tableau 6.3	
<i>Alauda arvensis</i> (A247)	Alouette des champs		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Riparia riparia</i> (A249)	Hirondelle de rivages		M	N	FC-NT	Voir tableau 6.4	
<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (A250)	Hirondelle de rochers		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Hirundo rustica</i> (A251)	Hirondelle rustique		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Delichon urbicum</i> (A253)	Hirondelle de fenêtre		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Motacilla cinerea</i> (A261)	Bergeronnette des ruisseaux			N		Nicheuse, migratrice partielle et hivernante commune. Localisée le long des cours d'eau où elle est commune. Répartition dépendante d'une vitesse d'écoulement suffisante et de la présence de rochers. En hiver, en plus des rivières, fréquente aussi les plans d'eau (mares, lacs de Vouglans et Coiselet).	- Adapemont - Données LPO F-C /GOJ - NOEL L., 2011
<i>Cinclus cinclus</i> (A264)	Cincle plongeur			N	FC-DD	Nicheur sédentaire commun. Localisé au bord de cours d'eau où il est commun, répandue le long de la Valouse et ses affluents. Présence probable sur les affluents de l'Ain. Répartition dépendant d'une vitesse d'écoulement suffisante et de la présence de rochers.	
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (A274)	Rougequeue à front blanc		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Saxicola rubetra</i> (A275)	Tarier des prés		M		FC-VU N-VU	Voir tableau 6.4	
<i>Saxicola torquatus</i> (A276)	Tarier pâtre		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Locustella naevia</i> (A290)	Locustelle tâchetée		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (A297)	Rousserolle effarvate		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Hyppolais polyglotta</i> (A300)	Hypolaïs polyglotte		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Sylvia curruca</i> (A308)	Fauvette babillarde		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Sylvia communis</i> (A309)	Fauvette grisette		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Sylvia borin</i> (A310)	Fauvette des jardins		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Phylloscopus bonelli</i> (A313)	Pouillot de Bonelli		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (A314)	Pouillot siffleur		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Musicapa striata</i> (A319)	Gobemouche gris		M	N	N-VU	Voir tableau 6.4	
<i>Oriolus oriolus</i> (A337)	Loriot d'Europe		M	N		Voir tableau 6.4	
<i>Lanius collurio</i> (A338)	Pie-grièche écorcheur	DO1	M	N	FC-NT	Voir tableau 6.3	
<i>Lanius excubitor</i> (A340)	Pie-grièche grise		M		FC-CR N-EN	Voir tableau 6.4	

Tableau n°7.3

Nom scientifique code européen Natura 2000	Nom commun de l'espèce	directive Oiseaux	migrateur	nicheur	Liste rouge espèce nicheuse	Quantification, qualification	Origine des données/ Structures ressources
<i>Corvus corax</i> (A350)	Grand corbeau			N		Nicheur sédentaire peu commun. Présente à la hauteur des potentialités habitationnelles du site. La population est stable. Espèce rupestre, niche en falaises et escarpements rocheux. Plus rarement sur un grand arbre.	- Adapement - Données LPO F-C /GOJ
<i>Passer montanus</i> (A356)	Moineau friquet			N	FC-DD N-NT	Nicheur sédentaire peu commun. Espèce mal connue, semble répandu sur l'ensemble du site mais partout en faible abondance. Occupe les abords des villages, les vergers, les haies et se nourrit à terre dans les prairies et cultures. Niche dans un trou d'arbre. En hiver se rassemblent en bandes avec d'autres granivores dans les champs.	- Adapement - Données LPO F-C /GOJ
<i>Carduelis cannabina</i> (A366)	Linotte mélodieuse			N	N-NT	Nicheuse commune, migratrice partielle et hivernante rare. Espèce répandue en Petite Montagne où elle occupe les milieux ouverts parsemés de buissons (prairies, pelouses, friches...). Contactée dans 28% des IPA en milieux ouverts en 2006. En hiver, forme des bandes avec d'autres granivores dans les champs.	PAUL J-P., 2007
<i>Emberiza citrinella</i> (A376)	Bruant jaune			N	N-NT	Nicheur très commun, migrateur partiel et hivernant rare. Nicheur omniprésent dans tous les milieux ouverts lui offrant au moins quelques haies ou buissons (prairies, cultures, pelouses sèches plus ou moins enrichies, bocage...). Contactée dans 94% des IPA en milieux ouverts en 2006. En hiver, forme des bandes avec d'autres granivores dans les champs.	
<i>Emberiza cirlus</i> (A377)	Bruant zizi			N		Nicheur commun, migrateur partiel et hivernant rare. Nicheur répandu moins fréquent que le Bruant jaune. Occupe les milieux semi-ouverts avec des arbres et des buissons (bocage, pelouses enrichies...). Contactée dans 36% des IPA en milieux ouverts en 2006. En hiver forme des bandes avec d'autres granivores dans les champs.	
<i>Emberiza cia</i> (A378)	Bruant fou			NP	FC-EN	Nicheur rare possible, migrateur partiel et hivernant rare. Espèce très rare au sein du site du fait de son habitat très spécifique. Des habitats favorables existent toutefois et l'espèce serait à rechercher. Fréquente des milieux semi-ouverts rocaillieux ensoleillés bien exposés (pelouses sèches rocheuses, éboulis...).	Données LPO F-C /GOJ
<i>Emberiza schoeniclus</i> (A381)	Bruant des roseaux		M		FC-DD	Voir tableau 6.4	
<i>Miliaria calandra</i> (A383)	Bruant proyer			N	FC-DD	Nicheur rare, migrateur partiel et hivernant rare. Espèce rare, contactée seulement sur trois points IPA en 2006. La rareté s'explique par l'aspect exigu et vallonné des milieux ouverts de Petite Montagne qui sont peu favorable à l'espèce. Ce bruant niche dans les prairies de fauche et les champs de céréales des plaines très ouvertes.	PAUL J-P., 2007

SYNTHÈSE DES ENJEUX PATRIMONIAUX

La Petite Montagne possède une richesse en espèces floristiques et faunistiques importante. Les différents inventaires ont permis de recenser 128 espèces, sans compter les oiseaux, qui peuvent être considérées comme patrimoniales car elles font l'objet d'une protection ou sont inscrites sur une liste rouge des espèces menacées.

Parmi elles, 56 espèces sont inscrites sur une liste de la Directive Habitat-Faune-Flore. L'annexe 2 de la Directive (DH2) liste les espèces dont la conservation est prioritaire et justifie la désignation du site Natura 2000. Sur le site de la Petite Montagne du Jura, 24 espèces de l'annexe 2 sont présentes, dont 11 espèces de mammifères, 3 espèces de poissons, 2 espèces d'amphibiens et 2 espèces de plantes. Une espèce de poisson, la Lamproie de planer, est prioritaire. L'annexe 4 liste les espèces qui bénéficient d'une protection stricte et l'annexe 5 concerne les espèces dont les prélèvements dans la nature et l'exploitation peuvent faire l'objet de mesures de gestion.

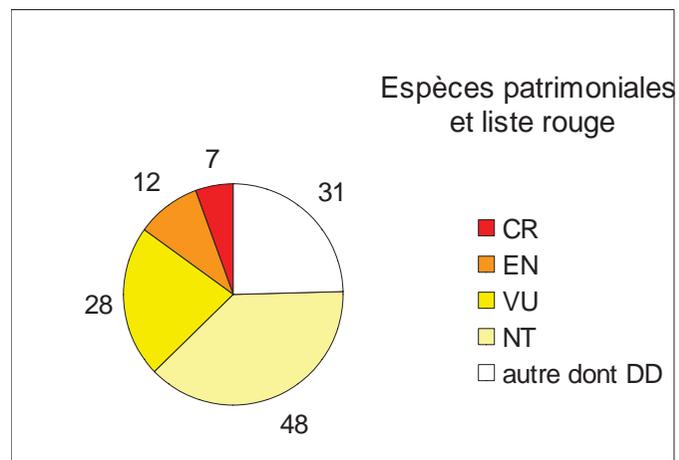
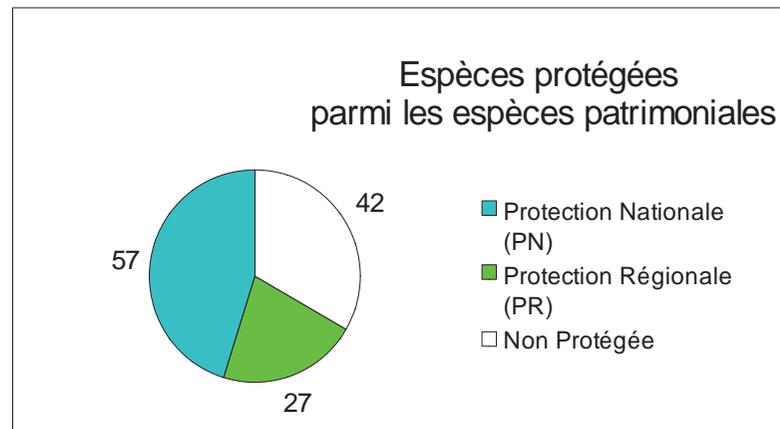
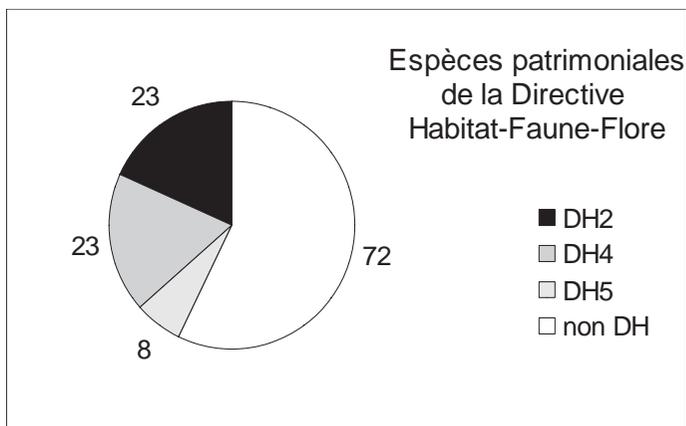
Au niveau national, des arrêtés ministériels définissent les espèces qui font l'objet de mesures de protection (protection contre le prélèvement, protection de l'habitat de l'espèce...). En Franche-Comté, l'arrêté du 22 juin 1992 vient compléter la liste nationale en décrivant les espèces végétales protégées à l'échelle régionale. En Petite Montagne, 27 espèces végétales sont concernées.

Les espèces menacées de disparition sont inscrites sur listes rouges, qui indiquent leur degré de menace. Il existe des listes rouges mondiales, nationales et régionales. Ces listes ne sont pas complètes, certains groupes d'espèces ne sont pas évalués. Mais 49 espèces présentes en Petite Montagne sont tout de même menacées (CR, EN ou VU) et 48 sont quasi-menacées (NT) d'après ces listes (voir figure ci dessous).

Chez les oiseaux, de nombreuses espèces ont été inventoriées (voir annexe 2). Certaines présentent un enjeu de conservation dans le site, dont 25 sont listées dans l'annexe 1 de la directive Oiseaux. De nombreuses espèces sont migratrices, dont 59 ont un intérêt patrimonial. Ces espèces passent une saison en Petite Montagne ou sont simplement de passage régulièrement. Pour les espèces nicheuses patrimoniales, au nombre de 47 sur le site sans compter les 11 espèces potentiellement nicheuses patrimoniales, l'enjeu de conservation est élevé. Le degré de menace de ces espèces nicheuses est évalué dans les listes rouges.

Certains habitats naturels ne sont pas listés dans la directive mais leur rareté en région Franche-Comté en font des habitats d'intérêt patrimonial. Il s'agit, en Petite Montagne, d'habitats de prairies humides et d'habitats forestiers.

Ils ont également leur importance en tant qu'habitat d'espèces, car de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères notamment vivent dans ces milieux.



Répartition des différents statuts des espèces patrimoniales, exceptés les oiseaux

SYNTHÈSE DES ENJEUX COMMUNAUTAIRES

Habitats

La surface totale d'habitats de milieux ouverts d'intérêts communautaires cartographiés est de 4920ha sur le site Natura 2000. Cela représente 12,8% du territoire du site et 28,3% des milieux cartographiés. Parmi ces 4920ha, 49% sont des pelouses sèches calcicoles et 45% sont des prairies de fauche. Les zones humides d'intérêt communautaire représentent des surfaces faibles. Les habitats d'intérêts communautaire prioritaires représentent 1,3%. La typicité floristique des groupements végétaux caractéristiques des habitats d'intérêt communautaire est souvent moyenne à mauvaise. La principale cause est l'enfrichement, la dynamique naturelle des milieux (recolonisation des ligneux) et la seconde cause est l'intensification agricole (fertilisation, pâturage à fort chargement...). Les milieux forestiers sont en cours d'étude cartographiée ; les connaissances sur leur répartition et leur état de conservation dans le site sont pour l'instant très limités.

Tableau de synthèse : Surface des grands types d'habitats d'intérêt communautaire (habitats génériques)

Grands types d'habitat d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface totale
Pelouses sèches primaires prioritaires	6110*	60 ha
Pelouses sèches	6210 et 5130	2423 ha
Prairies de fauche	6510	2231 ha
Prairies humides/mégaphorbiaie	6410 et 6430	114 ha
Marais/tourbières/sources pétrifiantes (habitats prioritaires et non prioritaires)	7110*, 7140, 7210*, 7220* et 7230	22 ha + sources pétrifiantes
Eaux douces (rivières, lacs)	3140, 3150 et 3260	52 ha
Milieux rocheux (prioritaire et non prioritaire)	8160* et 8210	Moins de 1ha
Forêts humides prioritaires	91E0*	2 ha cartographiés
Milieux forestiers	9110, 9130, 9150, 9160 et 9180*	inconnue

Espèces directive Habitat-Faune-Flore

Les 26 espèces d'intérêt communautaire de la Directive Habitat-Faune-Flore sont, pour la plupart, des espèces liées au complexe d'habitats que forme la Petite Montagne ou à des habitats d'intérêt communautaire. L'état de conservation de ces espèces est globalement meilleur que leur état à l'échelle biogéographique. Il faut tout de même noter une dégradation de cet état de conservation qui se traduit notamment par la diminution des effectifs et du linéaire de présence de l'Écrevisse à pieds blanc. Par ailleurs, les connaissances pour certains groupes d'espèces (notamment les chauves-souris) sont limitées et ne permettent pas d'évaluer leur état de conservation sur le site Natura 2000. La Lamproie de planer est quant à elle une espèce d'intérêt communautaire prioritaire bien présente dans le site.

Espèces de la directive Oiseaux

Les 25 espèces d'oiseaux de la directive Oiseaux listées présentent pas un enjeu de conservation en Petite Montagne. Parmi ces espèces, 12 sont des espèces nicheuses, pour lesquelles l'enjeu est particulièrement important. D'autres ont été observées très ponctuellement ; elles sont qualifiées d'ératiques (voir annexe 2). De nombreuses espèces d'oiseaux connues au sein du site sont des migratrices régulières et doivent bénéficier à ce titre des mêmes mesures de conservation que les espèces de l'annexe 1 de la directive. Parmi les migratrices régulières, 38 espèces possèdent un enjeu de conservation significatif au sein du site Natura 2000, en plus des espèces de l'annexe 1 de la directive.

B- OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : ENJEUX/OBJECTIFS



B- OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE : ENJEUX/OBJECTIFS / TABLEAUX 8, 9, 10 : ENJEUX ET OBJECTIFS LIÉS AUX HABITATS NATURELS, AUX ESPÈCES ET AUX ACTIVITÉS HUMAINES

TABLEAU 8: ENJEUX / OBJECTIFS LIÉS AUX HABITATS NATURELS, AUX ESPECES ET AUX ACTIVITÉS HUMAINES

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Référence fiche technique	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire ou patrimonial concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
1 Promouvoir une gestion des pelouses sèches en luttant contre l'enfrichement et en favorisant les pratiques extensives	1.1 Conserver et améliorer l'état de conservation des pelouses sèches par actions de restauration et d'entretien	MO 1 : Restauration de pelouses sèches MO 2 : Restauration de pelouses par brûlage dirigé MO 3 : Entretien manuel et/ou mécanisé de pelouses MO 4 : Entretien de pelouses par équipements pastoraux MO 5 : Entretien de pelouses par gestion pastorale	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000 - MAEt - recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion des espèces et des habitats dans le cahier technique)	- 6110*, 6210 et 5130 - Habitats d'espèces d'intérêt communautaire liés aux pelouses et fruticées	- Damier de la Succise - Laineuse du prunellier - Petit Rhinolophe - Grand Rhinolophe - Rhinolophe euryale - Grand murin - Petit murin - Engoulevent d'Europe - Alouette lulu - Circaète Jean-Le-Blanc - Pie-Grièche Ecorcheur - Bondrée apivore	102 : fauche/coupe 120 : fertilisation 140 : pâturage 141 : abandon des systèmes pastoraux 151 : élimination des haies et des boqueteaux 180 : brûlage 230 : chasse 620 : sports et loisirs de nature	- Plan National d'Action en faveur des Maculinea et sa déclinaison Régionale - Plan National d'Action Chiroptères et sa déclinaison régionale - contrats avec le Massif du Jura - Plan national de restauration du Milan royal - SRCE - Plan régional de conservation de l'Aspérule des teinturier - Plan régional de conservation d' <i>Herminium monorchis</i>
	1.2 Conserver et améliorer l'état de conservation des pelouses sèches en contexte agricole par actions de restauration et entretien	MO 6 : Gestion des pelouses dans un contexte agricole : absence de fertilisation et chargement limité MO7 : Gestion des pelouses dans un contexte agricole : absence de fertilisation, chargement limité et retard de fauche/pâturage					

Tableau n°8

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Référence fiche technique	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire ou patrimonial concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
2. Promouvoir une gestion des prairies de fauche en favorisant les pratiques extensives	2.1 Conserver et améliorer l'état de conservation des prairies de fauche par des actions de restauration et d'entretien	MO8 : Entretien manuel et/ou mécanisé de prairies de fauche MO9 : Gestion des prairies par fauche d'entretien MO 10: Gestion de prairies de fauche en contexte agricole : retard de fauche au 15 juin MO11 : Gestion de prairies de fauche en contexte agricole : fertilisation limitée et retard de fauche au 1er juillet	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000 - MAEt - recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion)	6510	Toutes les espèces liées aux habitats prairiaux, notamment Pie-grièche écorcheur, Milan noir, Milan royal, Bondrée apivore, Busard Saint-Martin, Alouette lulu, chauves-souris	102 : fauche/coupe 120 : fertilisation 140 : pâturage 151 : élimination des haies et des boqueteaux 230 : chasse 620 : sports et loisirs de nature	- Plan National d'Action Chiroptères et sa déclinaison régionale - Plan national de restauration du Milan royal - Trame verte et bleue
3. Préserver les habitats rocheux naturels et artificiels existants ainsi que les habitats d'espèces d'intérêt communautaire	3.1 Conserver l'état de conservation des habitats rocheux par des actions de restauration et d'entretien	MR1 : Restauration de milieux rocheux MR2 : Entretien de milieux rocheux	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000 - recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion)	- 8160 - 8210 - 8310	- les 7 espèces de chauves-souris d'IC - Lynx boréal - Engoulevent d'Europe, Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin, Circaète Jean-Le-Blanc	160 : gestion forestière 600 : équipements sportifs et de loisir 624 : escalade, varape, spéléologie	- APPB « Faucon pèlerin et autres oiseaux rupestres » - Plan National d'Action Chiroptères et sa déclinaison régionale
4. Promouvoir une gestion des milieux humides préservant les habitats naturels et favorisant le potentiel d'accueil des espèces d'intérêt communautaire	4.1 Favoriser le bon état de conservation les zones humides et milieux/espèces associés par des actions de restauration et d'entretien	MH1 : Restauration de zones humides et potentialités d'accueil pour les espèces associées MH2 : Restauration des moliniaies par action d'étrépage MH3 : Entretien des habitats de zones humides et ses potentialités d'accueil pour les espèces associées MH4 : Entretien des habitats de zones humides et ses potentialités d'accueil pour les espèces associées par aménagement pastoral MH5 : Entretien des habitats de zones humides et ses potentialités d'accueil pour les	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000 - recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion)	- 6410 - 7110* - 7210* - 7230 - 6430 - 7220*	- Cuivré des marais - Damier de la Succise - Azuré des paluds - Glaïeul des marais - Liparis de Loesel - Agrion de mercure - Sonneur à ventre jaune - Milan noir - Grande aigrette, - Cigogne blanche, Cigogne noire - Busard Saint Martin	621 : sports nautiques 701 : pollution de l'eau 803 : comblement des fossés, digues, mares, étang, marais ou trous 810 : drainage 811 : gestion de la végétation aquatique et des rives à des fins de drainage 952 : eutrophisation 853 : gestion des	- SDAGE Rhône-Méditerranée-Corse - Trame verte et bleue - Plan National d'Action en faveur des Maculinea et sa déclinaison Régionale - Plan National d'Action Odonates et sa déclinaison Régionale - Plan National d'Action Liparis - Plan régional de conservation du Glaïeul des marais - APPB Écrevisses à

Tableau n°8

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Référence fiche technique	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire ou patrimonial concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
		espèces associées par gestion pastorale MH6 : Gestion des habitats de zones humides et ses potentialités d'accueil pour les espèces associées par la fauche d'entretien MH7 : Gestion de zones humides dans un contexte agricole				niveaux d'eau 954 : envahissement d'une espèce 701 : pollution de l'eau 803 : comblement des fossés, digues, mares, étang	pattes blanches et de la faune patrimoniale associée - contrat d'objectifs « Gestion globale du BV de la Valouse »
	4.2 Favoriser le bon état de conservation les habitats d'eau courante et milieu/espèces associés par des actions de restauration et d'entretien	MH8 : gestion des formations liés aux courantes par des actions d'entretien et/ou de restauration de la dynamique naturelle du cours d'eau MH9 : gestion des formations liés aux courantes par des actions de restauration/aménagement des annexes hydrauliques MH10 : gestion des cours d'eau habitat d'espèces par des actions d'effacement d'obstacles MH11 : restauration des ripisylves et bords riverains boisés MH12: entretien des ripisylves et bords riverains boisés MH13 : gestion des formations liées aux eaux courantes en contexte agricole par limitation de la fertilisation MH14 : gestion des formations liées aux eaux courantes en contexte agricole par absence de fertilisation	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000 - MAEt - recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion)	- 6410 - 6430 - 7210* - 7110* - 7220* - 7230 - 3140 - 3150 - 3260 - 91E0*	- Lamproie de planer - Blageon - Chabot commun - Écrevisse à pieds blanc - Mulette épaisse - Agrion de mercure - Guêpier d'Europe - Martin pêcheur d'Europe	marais ou trous 810 : drainage 811 : gestion de la végétation aquatique et des rives à des fins de drainage 952 : eutrophisation 954 : envahissement d'une espèce 300 : extraction de granulat	
	4.3 Maintenir en bon état de conservation les	MH15 : restauration/création de mares en milieu ouvert	- contrat Natura 2000	- 3140 - 3150	- Triton crêté - Sonneur à ventre		

Tableau n°8

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Référence fiche technique	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire ou patrimonial concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
	habitats d'eau stagnante et milieux/espèces associés par des actions de restauration et d'entretien	MH16 : entretien de mares en milieu ouvert	- charte Natura 2000 - MAEt - recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion)		jaune		
5. Promouvoir une gestion sylvicole préservant les habitats naturels et favorisant le potentiel d'accueil des espèces d'intérêt communautaire	5.1 Conserver et améliorer l'état de conservation des habitats forestiers par actions de restauration et d'entretien	MF1 :Création ou restauration de clairières forestières MF2 : Création et/ou restauration/entretien de mares forestières MF3 :Restauration/entretien de l'état de conservation d'habitats forestiers par la pratique de régénérations dirigées MF4 : Restauration/entretien des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonnée des embâcles MF6 : Préservation d'arbres à valeur écologique MF7 :Irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive	- contrat forestier Natura 2000 - charte Natura 2000 - recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion)	- 5110 - 5130 - 9110 - 9130 - 9150 - 9160 - 9180* - 91E0*	- Sonneur à ventre jaune - Lynx - Barbastelle - Petit Rhinolophe - Grand Rhinolophe - Rhinolophe euryale - Minoptère de Schreiber - Grand murin - Petit murin - Bondrée apivore - Milan noir - Milan royal - Circaète Jean-le-Blanc - Engoulevent d'Europe - Chouette de Tengmalm	160 : gestion forestière 161 : plantation forestière 162 : artificialisation des peuplements forestiers 163 : replantations forestières 164 : éclaircissage 165 : élimination des sous-étages 166 : élimination des arbres morts ou dépérissants 167 : déboisement 230 : chasse 620 : sports et loisirs de nature	- Trame verte et bleue - Plan National d'Action Chiroptères et sa déclinaison régionale - Plan national de restauration du Milan royal
6. Promouvoir des actions pouvant concerner différents types d'habitats et/ou d'espèces d'intérêt communautaire	6.1 Lutter contre les espèces indésirables en vue de maintenir en bon état de conservation les habitats ou populations d'espèces d'intérêt communautaires	Mns1 : Gestion d'espèces indésirables hors contexte forestier MF 5 : Gestion d'espèces indésirables en contexte forestier	- contrat Natura 2000 - MAEt - charte Natura 2000 - recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion)	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	954 : envahissement d'une espèce	
	6.2 Favoriser la mise en place d'opérations	Mns2 : Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats	- contrat Natura 2000	Tous les habitats	Toutes les espèces d'intérêt	Sans objet	

Tableau n°8

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Référence fiche technique	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire ou patrimonial concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
	innovantes au profit d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaires	MF 9: Actions en faveur d'espèces ou d'habitats par la mise en place d'opérations innovantes	- recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion)	d'intérêt communautaire	communautaire		
	6.3 Favoriser l'information des usagers concernant l'impact de leur activité sur la biodiversité	Mns3 : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact MF 8 : Limiter l'impact des activités en forêt par l'information des usagers	- contrat Natura 2000 - recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion)	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Sans objet	
	6.4 Favoriser les aménagements artificiels en faveur d'espèces justifiant la désignation du site	Mns4 : Aménagements artificiels en faveur d'espèces	- contrat Natura 2000 - recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion)	Sans objet	- chauve-souris - oiseaux	403 : habitat dispersé 507 : ponts, viaduc	
	6.5 Favoriser le potentiel d'accueil des haies et des vergers par actions de restauration et d'entretien	Mns5 : Réhabilitation d'éléments linéaires, de bosquets ou de formations de verger constituant des habitats d'espèces Mns6 : Entretien des éléments linéaires, de bosquets ou de formations de vergers constituant des habitats d'espèces	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000 - MAEt - Recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion) - Programme local en faveur des vergers	Sans objet	- chauve-souris - oiseaux	151 : élimination des haies et boqueteaux 403 : habitat dispersé	
	6.6 Favoriser le potentiel d'accueil pour l'avifaune d'intérêt communautaire en contexte agricole	Mns 7 : restauration et entretien du potentiel d'accueil pour l'avifaune d'intérêt communautaire en contexte agricole	- MAEt - Recommandations de bonne gestion (Voir tableaux de gestion)	- 6510 - 6210 - 6410	Tous les oiseaux d'intérêt communautaire et migrants réguliers	102 : fauche/coupe 120 : fertilisation 140 : pâturage 151 : élimination des haies et des boqueteaux	- Plan national de restauration du Milan royal

TABLEAU 9: ENJEUX / OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Référence fiche technique	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées
7. Assurer la mise en œuvre du Document d'Objectifs	7.1 Favoriser la réalisation des actions du docob grâce aux contrats Natura 2000	T1. Émergence des contrats Natura 2000 et assistance à maîtrise d'ouvrage	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Toutes les activités présentes sur le site
	7.2 Favoriser la réalisation des actions en milieu agricole en adéquation avec les exigences économiques du site grâce aux MAET	T2. Émergence des MAET et assistance à maîtrise d'ouvrage	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Activités agricoles et autres activités en lien
	7.3 Encourager des pratiques environnementales respectueuses à l'échelle globale du site grâce à la Charte Natura 2000	T3 Émergence de pratiques environnementales respectueuses grâce à la charte Natura 2000	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Toutes les activités présentes sur le site
	7.4 Etudier les possibilités de mise en place d'actions se rapportant aux enjeux du site et accompagner les élus/porteurs de projets dans leur démarches en lien avec N2000	T4 Favoriser la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans la gestion de l'eau T5 Favoriser l'émergence d'actions permettant la prise en compte et la gestion d'habitats et espèces d'IC sur des terrains délaissés par l'agriculture T6 Maîtrise foncière et d'usage	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Toutes les activités présentes sur le site
8. Assurer la mission de veille environnementale et de portée à connaissance des enjeux du site	8.1 Assurer de la cohérence des projets locaux avec les enjeux docob	T7 : cohérence des projets locaux avec les enjeux docob	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Toutes les activités présentes sur le site
9. Assurer la connaissance scientifique le suivi des enjeux sur le site	9. 1 Assurer le suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire	T8 : Suivre des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Toutes les activités présentes sur le site
	9.2 Assurer le suivi de l'impact des mesures de gestion engagées sur les habitats et espèces d'IC	T9 : Suivre des mesures de gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Toutes les activités présentes sur le site

Tableau n°9

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Référence fiche technique	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées
	9.3 Améliorer et actualiser les connaissances scientifiques	T10 : Actualisation des connaissances des habitats et espèces d'IC	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Toutes les activités présentes sur le site
10. Assurer la concertation et sensibilisation des acteurs locaux du site, du grand public et des scolaires aux enjeux écologiques	10.1 Assurer animation du copil	T 11 : Animation du Comité de Pilotage	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Toutes les activités présentes sur le site
	10.2 Assurer l'information et la sensibilisation à la biodiversité en valorisant les richesses écologiques du site	T12 : Information et sensibilisation des acteurs locaux, le grand public et les scolaires	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Toutes les activités présentes sur le site
11. Assurer la fonctionnalité des corridors écologiques	11. Assurer la fonctionnalité des corridors écologiques en favorisant la connectivité des milieux	T 13 : Restauration et/ou maintien de la connectivité des milieux	Tous les habitats d'intérêt communautaire	Toutes les espèces d'intérêt communautaire	Toutes les activités présentes sur le site

TABLEAU 10 : RECAPITULATIF DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Entité de gestion	Objectifs de développement durable		Niveau de priorité (1)	Type d'objectifs			
				Protéger	Entretenir	Restaurer	Communiquer
Pelouses sèches	1	Promouvoir une gestion des pelouses sèches en luttant contre l'enfrichement et en favorisant les pratiques extensives	***	X	X	X	X
Milieux prairiaux	2	Promouvoir une gestion des prairies de fauche en favorisant les pratiques extensives	**	X	X	X	X
Milieux rocheux	3	Préserver les habitats rocheux naturels et artificiels existants ainsi que les habitats d'espèces d'intérêt communautaire	**	X	X	X	X
Milieux humides	4	Promouvoir une gestion des milieux humides préservant les habitats naturels et favorisant le potentiel d'accueil des espèces d'intérêt communautaire	***	X	X	X	X
Milieux forestiers	5	Promouvoir une gestion sylvicole préservant les habitats naturels et favorisant le potentiel d'accueil des espèces d'intérêt communautaire	**	X	X	X	X
Milieux non spécifiques	6	Promouvoir des actions pouvant concerner différents types d'habitats et/ou espèces d'intérêt communautaire	*	X	X	X	X
Objectifs transversaux	7	Assurer la mise en œuvre du DOCOB	***	X	X	X	X
	8	Assurer la mission de veille environnementale et de portée à connaissance des enjeux du site	***	X			X
	9	Assurer la connaissance scientifique et le suivi des enjeux du site	**	X			X
	10	Assurer la concertation et sensibilisation des acteurs locaux du site, du grand public et des scolaires aux enjeux écologiques	**	X			X
	11	Assurer la fonctionnalité des corridors écologiques	**	X			X

(1) *** : niveau de priorité élevé, ** : niveau de priorité moyen, * : niveau de priorité faible

SYNTHÈSE DES TROIS TABLEAUX (8, 9, 10)

La mise en oeuvre du Document d'Objectifs du site Natura 2000 de la Petite Montagne du Jura a pour but principal de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. Afin d'atteindre cet objectif, il paraît important de promouvoir la restauration et l'entretien des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site.

Dans cette optique, les milieux ouverts secs et humides constituent une priorité car ils présentent des habitats prioritaires et hébergent des espèces à fort enjeu.

Par ailleurs, la prise en compte des objectifs transversaux est une nécessité, car ils conditionnent la bonne mise en oeuvre du Document d'Objectifs, notamment en termes d'animation de COPIL et mise en place d'outils contractuels, mais aussi par rapport à la veille environnementale, qui se traduit notamment par les évaluations d'incidences.

C- PROPOSITIONS DE MESURES DE GESTION



TABLEAU 11 : DÉCLINAISON DES MESURES

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné	Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	Référence fiche technique (voir cahier des charges en annexe)	Type de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût prévisionnel de la mesure	Plan de financement potentiel
1A - Restaurer les pelouses pionnières et pelouses sèches hors contexte agricole	1 Promouvoir une gestion des pelouses sèches en luttant contre l'enfrichement et en favorisant les pratiques extensives	1.1 Conserver et améliorer l'état de conservation des pelouses sèches par actions de restauration et d'entretien	MO1 : restauration de pelouses sèches MO 2 : Restauration de pelouses par brûlage dirigé	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis	PDRH, mesure 323B
1B -Maintenir en bon état de conservation les pelouses pionnières et pelouses sèches hors contexte agricole	1 Promouvoir une gestion des pelouses sèches en luttant contre l'enfrichement et en favorisant les pratiques extensives	1.1 Conserver et améliorer l'état de conservation des pelouses sèches par actions de restauration et d'entretien	MO 3 : Entretien manuel et/ou mécanisé de pelouses MO 4 : Entretien de pelouses par équipements pastoraux MO 5 :Entretien de pelouses par gestion pastorale	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis	PDRH, mesure 323B
1C Restaurer/Maintenir en bon état de conservation les pelouses pionnières et pelouses sèches dans un contexte agricole	1 Promouvoir une gestion des pelouses sèches en luttant contre l'enfrichement et en favorisant les pratiques extensives	1.2 Conserver et améliorer l'état de conservation des pelouses sèches en contexte agricole par actions de restauration et entretien	MO 6: Gestion des pelouses dans un contexte agricole : absence de fertilisation et chargement limité MO7 : Gestion des pelouses dans un contexte agricole : absence de fertilisation, chargement limité et retard de fauche/pâturage	MAET	Exploitant/groupe ment agricole	Exploitant/groupe ment agricole	Sur barème	PDRH, mesure 214 I
2A Maintenir en bon état de conservation les	2. Promouvoir une gestion des prairies de	2.1 Conserver et	MO8 : Entretien manuel	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000	Titulaires de droits réels et	Exploitants agricole,	Sur devis	PDRH, mesure 323B

Tableau n°11

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné	Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	Référence fiche technique (voir cahier des charges en annexe)	Type de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût prévisionnel de la mesure	Plan de financement potentiel
prairies de fauche	fauche en favorisant les pratiques extensives	améliorer l'état de conservation des prairies de fauche par des actions de restauration et d'entretien	et/ou mécanisé de prairies de fauche MO9 : Gestion des prairies par fauche d'entretien		personnels	équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.		
2B Maintenir en bon état de conservation les prairies de fauche en contexte agricole	2. Promouvoir une gestion des prairies de fauche en favorisant les pratiques extensives	2.1 Conserver et améliorer l'état de conservation des prairies de fauche par des actions de restauration et d'entretien	MO 10: Gestion de prairies de fauche en contexte agricole : retard de fauche au 15 juin MO11 : Gestion de prairies de fauche en contexte agricole : fertilisation limitée et retard de fauche au 1er juillet	MAET	Exploitant/groupe ment agricole	Exploitant/groupe ment agricole	Sur barème	PDRH, mesure 214 I
3A Restaurer en bon état de conservation les milieux rocheux	3. Préserver les habitats rocheux naturels et artificiels existants ainsi que les habitats d'espèces d'intérêt communautaire	3.1 Conserver l'état de conservation des habitats rocheux par des actions de restauration et d'entretien	MR1 : Restauration de milieux rocheux	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis	PDRH, mesure 323B
3B Maintenir en bon état de conservation les milieux rocheux	3. Préserver les habitats rocheux naturels et artificiels existants ainsi que les habitats d'espèces d'intérêt communautaire	3.1 Conserver l'état de conservation des habitats rocheux par des actions de restauration et d'entretien	MR2 : Entretien de milieux rocheux	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis	PDRH, mesure 323B
4A Restaurer en bon état de conservation les zones humides et espèces associées	4. Promouvoir une gestion des milieux humides préservant les habitats naturels et favorisant le potentiel d'accueil des espèces	4.1 Favoriser le bon état de conservation les zones humides et milieux/espèces associées par des actions	MH1 : Restauration de zones humides et potentialités d'accueil pour les espèces associées	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises	Sur devis	PDRH, mesure 323B

Tableau n°11

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné	Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	Référence fiche technique (voir cahier des charges en annexe)	Type de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût prévisionnel de la mesure	Plan de financement potentiel
	d'intérêt communautaire	de restauration et d'entretien	MH2 : Restauration des molinaies par action d'étrépage			spécialisées, etc.		
4B Maintenir en bon état de conservation les zones humides et espèces associées	4. Promouvoir une gestion des milieux humides préservant les habitats naturels et favorisant le potentiel d'accueil des espèces d'intérêt communautaire	4.1 Favoriser le bon état de conservation des zones humides et milieux/espèces associées par des actions de restauration et d'entretien	MH3 : Entretien des habitats de zones humides et ses potentialités d'accueil pour les espèces associées MH4 : Entretien des habitats de zones humides et ses potentialités d'accueil pour les espèces associées par aménagement pastoral MH5 : Entretien des habitats de zones humides et ses potentialités d'accueil pour les espèces associées par gestion pastorale MH6 : Gestion de zones humides et ses potentialités d'accueil pour les espèces associées par la fauche d'entretien	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis	PDRH, mesure 323B
4C - Maintenir en bon état de conservation les zones humides et espèces associées en contexte agricole	4. Promouvoir une gestion des milieux humides préservant les habitats naturels et favorisant le potentiel	4.1 Favoriser le bon état de conservation des zones humides et milieux/espèces asso-	MH7 : Gestion courante de zones humides dans un contexte agricole	MAET	Exploitant/groupe ment agricole	Exploitant/groupe ment agricole	Sur barème	PDRH, mesure 214 I

Tableau n°11

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné	Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	Référence fiche technique (voir cahier des charges en annexe)	Type de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût prévisionnel de la mesure	Plan de financement potentiel
	d'accueil des espèces d'intérêt communautaire	ciés par des actions de restauration et d'entretien actions de restauration et d'entretien						
4D – Restaurer et entretenir les habitats d'eau courante et les milieux/espèces associés hors contexte agricole	4. Promouvoir une gestion des milieux humides préservant les habitats naturels et favorisant le potentiel d'accueil des espèces d'intérêt communautaire	4.2 Favoriser le bon état de conservation des habitats d'eau courante et milieux/espèces associés par des actions de restauration et d'entretien	MH8 : gestion des formations liées aux courantes par des actions d'entretien et/ou de restauration de la dynamique naturelle du cours d'eau MH9 : gestion des formations liées aux courantes par des actions de restauration/aménagement des annexes hydrauliques MH10 : gestion des cours d'eau habitats d'espèces par des actions d'effacement d'obstacles MH11 : restauration des ripisylves et bords riverains boisés MH12: entretien des ripisylves et bords riverains boisés	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis	PDRH, mesure 323B
4E – Restaurer et entretenir les habitats	4. Promouvoir une gestion des milieux	4.3 Favoriser le bon état de conservation	MH13 : gestion des formations liées aux	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000	Titulaires de droits réels et	Exploitants agricole,	Sur devis	PDRH, mesure 323B

Tableau n°11

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné	Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	Référence fiche technique (voir cahier des charges en annexe)	Type de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût prévisionnel de la mesure	Plan de financement potentiel
d'eau stagnante et les milieux/espèces associés en contexte agricole	humides préservant les habitats naturels et favorisant le potentiel d'accueil des espèces d'intérêt communautaire	des habitats d'eau stagnante et milieux/espèces associés par des actions de restauration et d'entretien	courantes en contexte agricole par limitation de fertilisation MH14 : gestion des formations liées aux courantes en contexte agricole par absence de fertilisation		personnels	équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.		
4F – Restaurer et entretenir les habitats et milieux/espèces associés d'eau stagnante	4. Promouvoir une gestion des milieux humides préservant les habitats naturels et favorisant le potentiel d'accueil des espèces d'intérêt communautaire	4.3 Favoriser le bon état de conservation des habitats d'eau stagnante et milieux/espèces associés par des actions de restauration et d'entretien	MH15 : restauration/création de mares en milieu ouvert MH16 : entretien de mares en milieu ouvert	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis	PDRH, mesure 323B
5A - Restaurer/Maintenir en bon état de conservation les milieux forestiers	5. Promouvoir une gestion sylvicole préservant les habitats naturels et favorisant le potentiel d'accueil des espèces d'intérêt communautaire	5.1 Conserver et améliorer l'état de conservation des habitats forestiers par actions de restauration et d'entretien	MF1 :Création ou restauration de clairières forestières MF2 : Création et/ou restauration/entretien de mares forestières MF3 :Restauration/entretien de l'état de conservation d'habitats forestiers par la pratique de régénérations dirigées MF4 : Restauration/entretien des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonnée des embâcles	- contrat Natura 2000 - charte Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Entreprises de travaux forestiers, entreprises spécialisées	Sur devis ou barème selon mesure	PDRH, mesure 227

Tableau n°11

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné	Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	Référence fiche technique (voir cahier des charges en annexe)	Type de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût prévisionnel de la mesure	Plan de financement potentiel
			MF6 : Préservation d'arbres à valeur écologique MF7 : Irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive					
6A Gestion des espèces indésirables	6. Promouvoir des actions pouvant concerner différents types d'habitats et/ou d'espèces d'intérêt communautaire	6.1 Lutter contre les espèces indésirables en vue de maintenir en bon état de conservation les habitats ou populations d'espèces d'intérêt communautaires	Mns1 : Gestion d'espèces indésirables hors contexte forestier MF 5 : Gestion d'espèces indésirables en contexte forestier	- contrat Natura 2000 Programmes spécifiques/partenariats	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis ou barème selon mesure	PDRH, mesure 323B et 227 Financement liés à des programmes spécifiques
6B Conception et mise en place d'opérations innovantes	6. Promouvoir des actions pouvant concerner différents types d'habitats et/ou d'espèces d'intérêt	6.2 Favoriser la mise en place d'opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaires	Mns2 : Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats MF 9 : Actions en faveur d'espèces ou d'habitats par la mise en place d'opérations innovantes	- contrat Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis ou barème selon mesure	PDRH, mesure 323B et 227 Financement liés à des programmes spécifiques
6C Mise en place d'opérations visant à informer usagers	6. Promouvoir des actions pouvant concerner différents types d'habitats et/ou d'espèces d'intérêt	6.3 Favoriser l'information des usagers concernant l'impact de leur activité sur la biodiversité	Mns3 : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact MF 8 : Limiter l'impact des activités en forêt par l'information des usagers	- contrat Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis ou barème selon mesure	PDRH, mesure 323B et 227
6D Mise en place d'aménagements artificiels en faveur	6. Promouvoir des actions pouvant concerner différents	6.4 Favoriser les aménagements artificiels en faveur	Mns4 : Aménagements artificiels en faveur d'espèces	- contrat Natura 2000	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion,	Sur devis	PDRH, mesure 323B et 227

Tableau n°11

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné	Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	Référence fiche technique (voir cahier des charges en annexe)	Type de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût prévisionnel de la mesure	Plan de financement potentiel
d'espèces	types d'habitats et/ou d'espèces d'intérêt	d'espèces justifiant la désignation du site				association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.		Financement liés à des programmes spécifiques
6E Restaurer le potentiel d'accueil des haies et vergers habitats d'espèces	6. Promouvoir des actions pouvant concerner différents types d'habitats et/ou d'espèces d'intérêt d'intérêt communautaire	6.5 Favoriser le potentiel d'accueil d'espèces d'intérêt communautaire des haies et vergers	Mns5 : Réhabilitation d'éléments linéaires ou de formations de vergers constituant des habitats d'espèces	- contrat Natura 2000 Programmes spécifiques/partenariats	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis	PDRH, mesure 323B Financement liés à des programmes spécifiques
6F Maintenir en bon état de conservation le potentiel d'accueil des haies et des vergers	6. Promouvoir des actions pouvant concerner différents types d'habitats et/ou d'espèces d'intérêt d'intérêt communautaire	6.5 Favoriser le potentiel d'accueil d'espèces d'intérêt communautaire des haies et vergers	Mns6 : Entretien d'éléments linéaires ou de formations de vergers constituant des habitats d'espèces	- contrat Natura 2000 Programmes spécifiques/partenariats	Titulaires de droits réels et personnels	Exploitants agricole, équipe insertion, association spécialisées, entreprises spécialisées, etc.	Sur devis	PDRH, mesure 323B Financement liés à des programmes spécifiques
6G: Restaurer et maintenir le potentiel d'accueil pour l'avifaune d'intérêt communautaire en contexte agricole	6. Promouvoir des actions pouvant concerner différents types d'habitats et/ou d'espèces d'intérêt d'intérêt communautaire	6.6 Favoriser le potentiel d'accueil pour l'avifaune d'intérêt communautaire	Mns 7 : restauration et entretien du potentiel d'accueil pour l'avifaune d'intérêt communautaire en contexte agricole	MAET	Exploitant/groupe ment agricole	Exploitant/groupe ment agricole	Sur barème	PDRH, mesure 214 I
7A Favoriser la réalisation des actions du DOCOB grâce aux contrats Natura 2000	7. Assurer la mise en œuvre du Document d'Objectifs	7.1 Favoriser la réalisation des actions du docob grâce aux contrats Natura 2000	T1 Faire émerger des contrats Natura 2000 et assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage	Animation dans le cadre des missions N2000	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A
7B Faire émerger des MAET et assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage	7. Assurer la mise en œuvre du Document d'Objectifs	7.2 Favoriser la réalisation des actions en milieu agricole en adéquation avec les exigences	T2 Faire émerger des MAET et assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage	Animation dans le cadre des missions MAET	Structure animatrice MAET	Structure animatrice MAET	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A

Tableau n°11

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné	Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	Référence fiche technique (voir cahier des charges en annexe)	Type de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût prévisionnel de la mesure	Plan de financement potentiel
		économiques dus site grâce aux MAET						
7C Faire émerger des pratiques environnementales respectueuses grâce à la charte Natura 2000	7. Assurer la mise en œuvre du Document d'Objectifs	7.3 Encourager des pratiques environnementales respectueuses à l'échelle globale du site grâce à la Charte Natura 2000	T3 Faire émerger des pratiques environnementales respectueuses grâce à la charte Natura 2000	Animation dans le cadre des missions N2000	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A
7D Favoriser la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans la gestion de l'eau	7. Assurer la mise en œuvre du Document d'Objectifs	7.4 Étudier les possibilités de mise en place d'actions se rapportant aux enjeux du site et accompagner les élus/porteurs de projets dans leur démarches en lien avec N2000	T4 Favoriser la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans la gestion de l'eau	Animation dans le cadre des missions N2000	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A
7E Favoriser l'émergence d'actions permettant la prise en compte et la gestion des habitats et espèces d'IC sur des terrains abandonnés par l'agriculture	7. Assurer la mise en œuvre du Document d'Objectifs	7.4 Étudier les possibilités de mise en place d'actions se rapportant aux enjeux du site et accompagner les élus/porteurs de projets dans leur démarches en lien avec N2000	T5 Favoriser l'émergence d'actions permettant la prise en compte et la gestion des habitats et espèces d'IC sur des terrains délaissés par l'agriculture	Animation dans le cadre des missions N2000	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A
7F Maîtrise foncière et d'usage	7. Assurer la mise en œuvre du Document d'Objectifs	7.4 Étudier les possibilités de mise en place d'actions se rapportant aux enjeux du site et accompagner les élus/porteurs de	T6 Maîtrise foncière et d'usage	Animation dans le cadre des missions N2000	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A

Tableau n°11

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné	Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	Référence fiche technique (voir cahier des charges en annexe)	Type de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût prévisionnel de la mesure	Plan de financement potentiel
		projets dans leur démarches en lien avec N2000						
8A Assurer la cohérence des projets locaux avec les enjeux du DOCOB	8. Assurer la mission de veille environnementale et de portée à connaissance des enjeux du site	8.1 Assurer la cohérence des projets locaux avec les enjeux docoob	T7 Assurer la cohérence des projets locaux avec les enjeux du DOCOB	Animation dans le cadre des missions N2000	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A
9A Suivre l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	9. Assurer la connaissance scientifique et le suivi des enjeux sur le site	9.1 Assurer le suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire	T8 : Suivre l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Animation dans le cadre des missions N2000	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A
9B Suivre les mesures de gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire	9. Assurer la connaissance scientifique et le suivi des enjeux sur le site	9.2 Assurer le suivi de l'impact des mesures de gestion engagées sur les habitats et espèces d'IC	T9 : Suivre les mesures de gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Animation dans le cadre des missions N2000	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A
9C Actualisation des connaissances des habitats et espèces d'IC	9. Assurer la connaissance scientifique et le suivi des enjeux sur le site	9.3 Améliorer et actualiser les connaissances scientifiques	T10 : Actualisation des connaissances des habitats et espèces d'IC	Animation dans le cadre des missions N2000	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A
10 A Animation du Comité de Pilotage	10. Assurer la concertation et sensibilisation des acteurs locaux du site, du grand public et des scolaires aux enjeux écologiques	10.1 Assurer animation du copil	T 11 : Animation du Comité de Pilotage	Animation dans le cadre des missions N2000	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A
10 B Information et sensibilisation des acteurs locaux, du grand public et des scolaires	10. Assurer la concertation et sensibilisation des acteurs locaux du site, du grand public et des scolaires aux	10.2 Assurer l'information et la sensibilisation à la biodiversité en valorisant les richesses écologiques	T12 : Information et sensibilisation des acteurs locaux, du grand public et des scolaires	Animation dans le cadre des missions N2000	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A

Tableau n°11

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné	Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	Référence fiche technique (voir cahier des charges en annexe)	Type de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût prévisionnel de la mesure	Plan de financement potentiel
	enjeux écologiques	du site						

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné	Objectif(s) opérationnel(s) concerné(s)	Référence fiche technique (voir cahier des charges en annexe)	Type de la mesure	Maître d'ouvrage potentiel	Maître d'œuvre potentiel	Coût prévisionnel de la mesure	Plan de financement potentiel
11 A Restauration et/ou maintien de la connectivité des milieux	11. Assurer la fonctionnalité des corridors écologiques	11.1 Assurer la fonctionnalité des corridors écologiques en favorisant la connectivité des milieux	T 13 : restauration et/ou maintien de la connectivité des milieux	Contrat N2000 Autres outils spécifiques	Structure animatrice N2000	Structure animatrice N2000	Selon barème régional	PDRH, mesure 323 A

SYNTHÈSE DES OUTILS POUR LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DU DOCOB

LES CONTRATS NATURA 2000

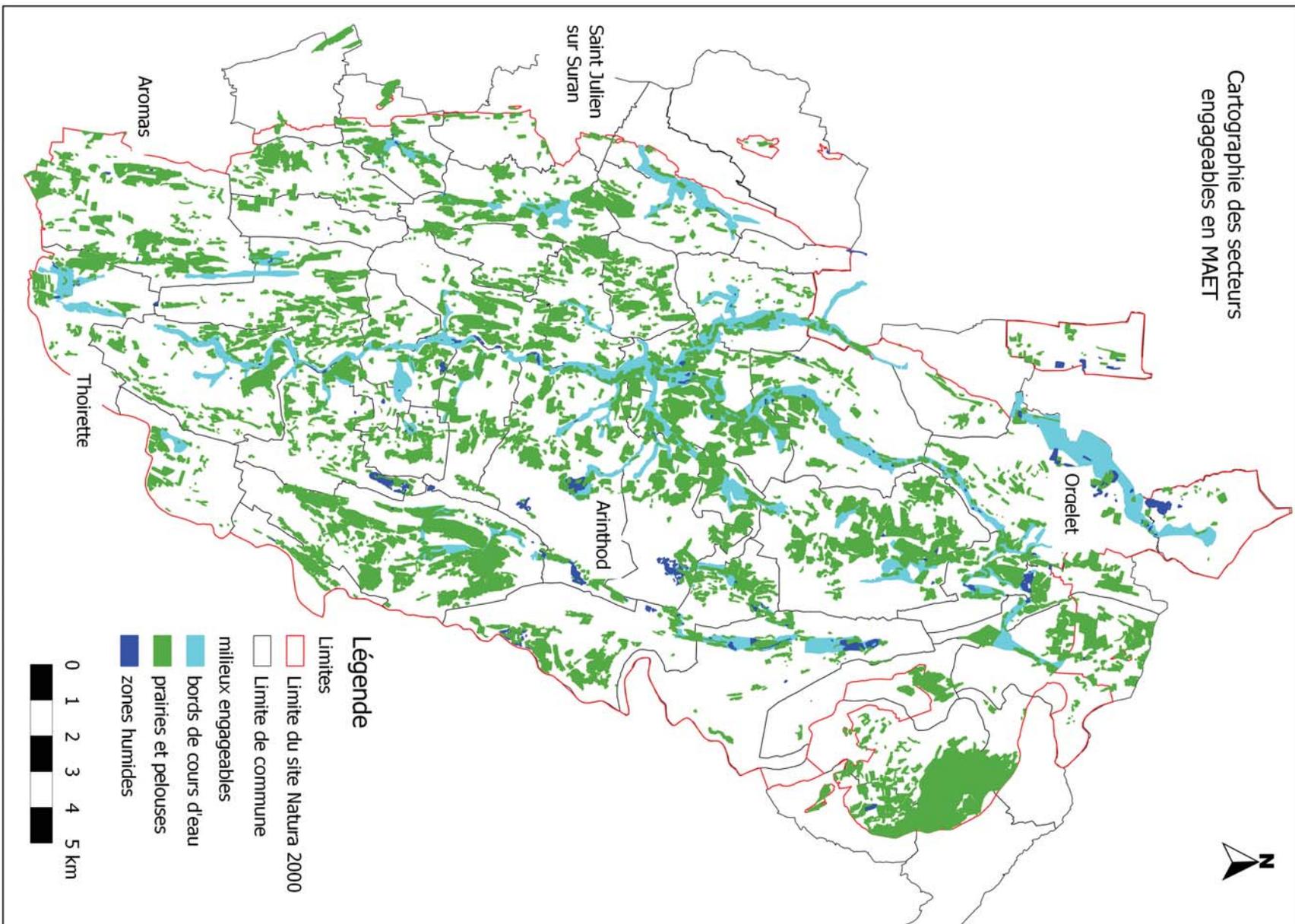
Signés avec l'Etat, ils s'adressent aux titulaires et ayant droit des parcelles incluses dans le périmètre du site Natura 2000. Les contrats sont basés sur une démarche volontaire, où le signataire s'engage à respecter une liste d'engagements, définis dans les cahiers des charges des mesures proposées dans le présent document. Les engagements visent à mettre en oeuvre des actions en faveur de la conservation et/ou de la restauration des habitats ou espèces d'intérêt communautaire. Le respect de ces engagements donne lieu au versement d'une contrepartie financière, visant à compenser un manque à gagner sur une production ou indemniser des actions ou aménagements spécifiques. Le financement de ces mesures dites « spatialisées » (portant sur la gestion des milieux naturels) fait appel à des fonds de l'Union Européenne et de l'Etat.

Trois types de contrats sont accessibles selon le contexte et l'action :

- Les **MAET - Mesures Agro-Environnementales Territorialisées** -

Ce sont des contrats agricoles, destinés aux exploitants agricoles, pour des parcelles comprises en SAU (inscrite au formulaire S2 jaune et/ou déclarée à la MSA), sous réserve de l'éligibilité de la parcelle à la mesure du DOCOB choisie. Les MAET sont mises en place dans le cadre d'un « projet agro-environnemental » élaboré par la structure animatrice du site et validé par une Commission Régionale Agro- Environnementale, (CRAE) (Financement : mesure 214-I du Plan de Développement Rural Hexagonal).

Référence : Programme de Développement Rural Hexagonal 2007-2013, Tome 4, Annexe 2 (dispositions spécifiques à la mesure 214)



• **Les Contrats Natura 2000 forestiers**

Ils concernent les parcelles forestières incluses dans le périmètre du site Natura 2000 (sous réserve de leur éligibilité à unemesure) et s'adressent aux titulaires et ayant droits des parcelles (communes ou privés) (Financement : mesure 227-B du Plan de Développement Rural Hexagonal).

Référence : Arrêté n°08/245 du 06/10/2008 relatif aux conditions de financement par l'Etat des contrats Natura 2000 dans le domaine forestier.

• **Les Contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers (dits contrats 'ni-ni')**

Ils concernent les parcelles incluses dans le périmètre du site Natura 2000 dites « non agricoles, non forestières » et s'adressent aux titulaires et ayant droits des parcelles, n'ayant toutefois pas le statut d'exploitant agricole (cotisation MSA). Les contrats Natura 2000 sont financés par le biais de contrats passés pour 5 ans entre le propriétaire ou le détenteur des droits et l'Etat. Les contrats permettent d'adapter les actions aux réalités locales. (Financement : mesure 323-B du Plan de Développement Rural Hexagonal).

Référence : Circulaire DNP/SDEN du 21 novembre 2007, annexe 1 (Liste des actions contractuelles de gestion des sites N2000 éligibles à un financement).

LA CHARTE NATURA 2000

Introduite par la loi relative au Développement des Territoires Ruraux n°2005-157, la Charte Natura 2000 permet à ses signataires de marquer leur engagement en faveur de Natura 2000 par une gestion compatible avec les objectifs du DOCOB. Elle est basée sur une démarche volontaire du propriétaire, le système d'engagement fonctionne à l'échelle parcellaire. Elle se présente sous forme d'une liste d'engagements simples qui n'impliquent pas le versement d'une rémunération. L'adhésion à la charte du site permet en revanche l'octroi d'avantages fiscaux (accès à certaines aides publiques ; exonération de la part communale et intercommunale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties...).

LES EVALUATIONS DES INCIDENCES

L'évaluation des incidences Natura 2000 est instaurée par le droit de l'Union européenne (article 6 paragraphe 3 de la directive « habitats, faune, flore 1») pour prévenir les atteintes aux objectifs de conservation (c'est-à-dire aux habitats naturels, d'espèces, espèces végétales et animales) des sites Natura 2000, désignés au titre, soit de la directive « Oiseaux 2», soit de la directive « Habitats, Faune, Flore ».

L'évaluation des incidences a pour objectif d'identifier les projets portant potentiellement atteinte aux habitats et/ou espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000. Il s'agit d'orienter préventivement ces projets vers ceux minorant ou supprimant les impacts, à défaut de proposer des mesures alternatives visant à réduire ou supprimer ces atteintes et -dans le cas où ces dernières ne seraient pas envisageables- de proposer des mesures permettant de compenser la perte de biodiversité.

Hors les cas où un intérêt public majeur est identifié, l'autorité en charge de la procédure doit obligatoirement refuser son autorisation, ne pas approuver ou s'opposer à la déclaration dès lors que la réalisation de l'activité envisagée porte atteinte aux objectifs de conservation d'un ou plusieurs sites Natura 2000.

Au travers de la publication de ce décret, le nouveau dispositif s'articule, pour l'heure, autour de deux listes qui fixent les activités soumises à évaluation des incidences :

- la liste nationale : elle est fixée au I de l'article R.414-19 du code de l'environnement, elle est d'application directe sur l'ensemble du territoire métropolitain ;
- la première liste locale : chaque préfet a la responsabilité de la définir par arrêté, elle revêt une importance primordiale pour établir un dispositif national complet au regard des enjeux des sites. En Franche-Comté, cette liste est régionale (et non départementale comme dans d'autres régions).

Ces deux listes regroupent des projets soumis à déclaration ou autorisation au titre d'autres réglementations.

Une deuxième liste locale est prévue, qui portera sur des projets ne relevant pas du régime d'autorisations/déclaration ; il s'agit donc d'un régime propre à Natura 2000. Pour l'heure cette liste n'est pas encore arrêtée.

D- SUIVI



SUIVI : TABLEAU 12: SUIVI DES MESURES

Intitulé de la mesure	Enjeux	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
1A - Restaurer les pelouses pionnières et pelouses sèches hors contexte agricole	La préservation d'un réseau de pelouses sèches calcicoles en bon état de conservation, par le maintien ou la restauration d'une gestion limitant l'enfrichement et l'intensification des pratiques agricoles. Une gestion extensive de ces milieux conservant les éléments fixes tels que les haies ou les murets permet de maintenir une grande diversité biologique.	- Surface totale du milieu - Nombre de contrats et superficie engagée	Hausse		Augmenter la superficie de pelouses réouvertes pour évoluer vers une augmentation des pelouses en bon état de conservation.
1B -Maintenir en bon état de conservation les pelouses pionnières et pelouses sèches hors contexte agricole	La préservation d'un réseau de pelouses sèches calcicoles en bon état de conservation, par l'adaptation ou le maintien de pratiques agricoles compatibles. Une gestion extensive de ces milieux conservant les éléments fixes tels que les haies ou les murets permet de maintenir une grande diversité biologique.	- Surface totale du milieu - Nombre de contrats et superficie engagée	Constance Hausse		Maintenir la superficie de pelouses ouvertes en bon état de conservation.
1C Restaurer/Maintenir en bon état de conservation les pelouses pionnières et pelouses sèches dans un contexte agricole	La préservation d'un réseau de prairies en bon état de conservation, par le maintien ou la restauration d'une gestion limitant l'enfrichement et l'intensification des pratiques agricoles. Une gestion extensive de ces milieux conservant les éléments fixes tels que les haies ou les murets permet de maintenir une grande diversité biologique.	- Surface totale du milieu - Superficie engagée en MAET	Hausse		Augmenter la superficie de pelouses réouvertes en milieu agricole pour évoluer vers une augmentation des pelouses en bon état de conservation et maintenir la superficie de pelouses ouvertes en contexte agricole en bon état de conservation.
2A Maintenir en bon état de conservation les prairies de fauche	La préservation d'un réseau de prairies en bon état de conservation, par l'adaptation ou le maintien de pratiques agricoles compatibles. Une gestion extensive de ces milieux conservant les éléments fixes tels que les haies ou les murets permet de maintenir une grande diversité biologique.	- Surface totale du milieu - Nombre de contrats et superficie engagée	Constance Hausse		Maintenir la superficie de prairies en bon état de conservation.
2B Maintenir en bon état de conservation les prairies de fauche en contexte agricole	Ces milieux sont rares à l'échelle du site. Les actions de restauration devront veiller à éviter la fermeture de ces milieux.	- Surface totale du milieu - Nombre de contrats et	Constance Hausse		Maintenir la superficie de pelouses ouvertes en contexte agricole en bon état de conservation.
3A Restaurer en bon état de conservation les milieux rocheux	Ces milieux sont rares à l'échelle du site. Les actions de restauration devront veiller à éviter la fermeture de ces milieux.	- Surface totale du milieu - Nombre de contrats et	Hausse	Habitat très peu présent à l'échelle du site.	Augmentation de la superficie des habitats rocheux en bon état de conservation.

Tableau n°12

Intitulé de la mesure	Enjeux	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
		superficie engagée			
3B Maintenir en bon état de conservation les milieux rocheux	Ces milieux sont rares à l'échelle du site. Il s'agit de veiller au maintien de l'ouverture de ces milieux.	- Surface totale du milieu - Nombre de contrats et superficie engagée	Constance Hausse	Habitat très peu présent à l'échelle du site.	Maintenir la superficie des habitats rocheux en bon état de conservation.
4A Restaurer en bon état de conservation les zones humides et espèces associées	La préservation du complexe de milieux humides, qui est directement liée à une bonne quantité et qualité d'eau, présente un enjeu important puisque ces milieux abritent de nombreuses espèces rares et menacées à l'échelle européenne. La préservation passe par une gestion limitant les pollutions et perturbations sur l'ensemble du bassin-versant.	- Surface totale du milieu - Nombre de contrats et superficie engagée	Hausse		Augmenter la superficie de zones humides en bon état de conservation.
4B Maintenir en bon état de conservation les zones humides et espèces associées	La préservation du complexe de milieux humides, qui est directement liée à une bonne quantité et qualité d'eau, est dépendante de pratiques agricoles extensives compatibles avec les enjeux écologiques, notamment par la limitation de la fertilisation et des pratiques de drainage.	- Surface totale du milieu - Nombre de contrats et superficie engagée	Constance Hausse		Maintenir la superficie des zones humides en bon état de conservation.
4C - Maintenir en bon état de conservation les zones humides et espèces associées en contexte agricole	La préservation de la fonctionnalité écologique des eaux courantes présente un enjeu prioritaire à l'échelle du site puisqu'ils abritent des espèces rares et menacées à l'échelle européenne. Une bonne quantité et qualité d'eau est nécessaire pour assurer leur conservation. Cela passe par une gestion limitant les pollutions et perturbations sur l'ensemble du bassin-versant.	- Surface totale du milieu - Superficie engagée en MAET	Constance Hausse		Maintenir la superficie des zones humides exploitées en bon état de conservation.
4D – Restaurer et entretenir les habitats d'eau courante et les milieux/espèces associés hors contexte agricole	La préservation des eaux courantes en bordure de parcelles exploitées, qui est directement liée à une bonne quantité et qualité d'eau, est dépendante de pratiques agricoles extensives compatibles avec les enjeux écologiques, notamment par la limitation de la fertilisation et les perturbations physiques.	- Linéaire total du milieu - Nombre de contrats et linéaire engagé	Constance voire hausse Hausse		Maintenir voire augmenter le linéaire d'eau courante en bon état de conservation.
4E – Restaurer et entretenir les habitats d'eau courante et les milieux/espèces associés en contexte agricole	La préservation des eaux courantes en bordure de parcelles exploitées, qui est directement liée à une bonne quantité et qualité d'eau, est dépendante de pratiques agricoles extensives compatibles avec les enjeux écologiques, notamment par la limitation de la fertilisation et les perturbations physiques.	- Surface totale du milieu - Superficie engagée en MAET	Constance voire hausse Hausse		Maintenir voire augmenter le linéaire d'eau courante en limite de parcelles exploitées en bon état de conservation.

Tableau n°12

Intitulé de la mesure	Enjeux	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
4F – Restaurer et entretenir les habitats d'eau stagnante et les milieux/espèces associés	La préservation d'un réseau de mares en bon état de conservation passe par l'adaptation ou le maintien de pratiques agricoles compatibles. Une gestion extensive de ces milieux conservant les éléments annexes à ces milieux (tels que les haies) et protégeant les caractéristiques physiques et chimiques permet de maintenir la biologie de ces habitats d'espèces.	- Surface totale du milieu - Nombre de contrats et superficie engagée	Constance voire hausse Hausse		Maintenir voire augmenter la superficie des habitats (et habitats d'espèces) d'eau stagnante en bon état de conservation.
5A - Restaurer/Maintenir en bon état de conservation les milieux forestiers	La préservation des milieux forestiers dépend étroitement des pratiques sylvicoles (ou de l'absence de pratiques). Il s'agit donc avant tout de maintenir ou promouvoir des pratiques compatibles avec les enjeux de conservation des habitats et du maintien du potentiel d'accueil pour les espèces inféodées à ces milieux.	- Surface totale du milieu - Nombre de contrats et superficie engagée	Constance voire hausse Hausse		Maintenir voire augmenter la superficie des habitats (et habitats d'espèces) forestiers en bon état de conservation.
6A Gestion des espèces indésirables	La préservation des habitats d'intérêts communautaires et des habitats d'espèces peut être fortement menacée par la présence d'espèces invasives. Il s'agit de prévenir et de contrôler leur expansion, à défaut d'éradication.	- Surface totale du milieu - Nombre de contrats et superficie engagée	Diminution voire élimination Hausse		Diminution, voire élimination, des superficies hébergeant des plantes invasives.
6B Conception et mise en place d'opérations innovantes	La préservation de certaines espèces nécessitent la mise en place de mesures spécifiques en leur faveur.	Nombre de contrats/ projets et superficie engagée	Hausse	Réflexion à l'échelle du territoire vital de l'espèce visée	Augmentation du nombre de projets.
6C Mise en place d'opérations visant à informer usagers	La préservation des habitats et/ou espèces d'intérêt communautaire peuvent parfois être impactés par les usagers des milieux naturels du site N2000. Il s'agit donc d'informer ces usagers afin de limiter leur impact sur les habitats naturels ou habitats d'espèces.	Nombre de contrats/projets	Hausse	Réflexion à l'échelle du territoire vital de l'espèce visée	Augmentation du nombre de projets.
6D Mise en place d'aménagements artificiels en faveur d'espèces	La préservation de certaines espèces nécessitent la mise en place de mesures spécifiques en leur faveur.	Nombre de contrats/projets	Hausse	Réflexion à l'échelle du territoire vital de l'espèce visée	Augmentation du nombre de projets.
6E Restaurer le potentiel d'accueil des haies et vergers habitats d'espèces	L'abandon des anciens vergers entraîne une dégradation de ce milieu en tant qu'habitat d'espèce. Des actions de restauration peuvent	Nombre de contrats/projets et linéaire ou	Hausse	Réflexion à l'échelle du territoire vital de	Augmenter le nombre de vergers dont la capacité d'accueil pour les espèces d'intérêt communautaire est en bon état de conservation.

Tableau n°12

Intitulé de la mesure	Enjeux	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
	s'envisager afin de rétablir le potentiel d'accueil de ce milieu pour les espèces d'intérêt communautaire.	superficie engagée		l'espèce visée	
6F Maintenir en bon état de conservation le potentiel d'accueil des haies et des vergers	Les vergers présentent un habitat d'espèces d'intérêt communautaire intéressant, qu'il s'agit de maintenir avec des pratiques compatibles à leur préservation.	Nombre de contrats/projets et linéaire ou superficie engagé	Hausse	Réflexion à l'échelle du territoire vital de l'espèce visée	Maintenir le nombre de vergers dont la capacité d'accueil pour les espèces d'intérêt communautaire est en bon état de conservation.
6G : Restaurer et maintenir le potentiel d'accueil pour l'avifaune d'intérêt communautaire en contexte agricole	Les parcelles en herbe, intégrées dans un complexe bocager, présentent des habitats d'espèces d'intérêt communautaire intéressants, qu'il s'agit de préserver en maintenant (ou adaptant) des pratiques agricoles compatibles avec les enjeux écologiques.	Nombre de MAET/projets et superficie engagée	Hausse	Réflexion à l'échelle du territoire vital de l'espèce visée	Maintenir, voire augmenter, la capacité d'accueil pour les espèces d'intérêt communautaire.
7A Favoriser la réalisation des actions du DOCOB grâce aux contrats Natura 2000	La réalisation de contrats N2000 permet de favoriser les maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire.	Nombre de contrats montés	Hausse		Augmenter la réalisation des objectifs du DOCOB par la contractualisation hors contexte agricole
7B Faire émerger des MAET et assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage	La réalisation de MAET permet de favoriser les maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire par des pratiques agricoles compatibles avec les enjeux écologiques.	Nombre de MAET souscrites, surface engagée et nombre d'exploitations engagées	Hausse		Augmenter la réalisation des objectifs du DOCOB par la contractualisation en contexte agricole
7C Faire émerger des pratiques environnementales respectueuses grâce à la charte Natura 2000	La souscription à la Charte N2000 permet de favoriser les maintien des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire.	Nombre d'engagements et superficie en Charte	Hausse		Augmenter la réalisation des objectifs du DOCOB par la souscription de la Charte.
7D Favoriser la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans la gestion de l'eau	La gestion globale de la ressource en eau est une nécessité pour pouvoir agir sur l'ensemble du BV du cours d'eau. L'interdépendance entre zones humides et eaux courantes d'un bassin versant rendent indispensables ce type de gestion dans un objectif de préservation des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire.	Nombre de projets, linéaire concerné	Hausse		Augmenter la réalisation des objectifs du DOCOB en matière de gestion des milieux aquatiques.
7E Favoriser l'émergence d'actions permettant la prise en compte et la gestion d'habitats et d'espèces d'IC sur des terrains abandonnées par	La préservation d'un réseau de surfaces en herbe en bon état de conservation apparaît primordial dans la conservation des habitats naturels et habitats d'espèces. Il s'agit de lutter contre les impacts négatifs de la déprise agricole sur la préservation	Nombre de projet, superficie concernée	Hausse		Augmenter la préservation des milieux naturels concernées par la déprise agricole.

Tableau n°12

Intitulé de la mesure	Enjeux	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
l'agriculture	de ces milieux.				
7F Maîtrise foncière et d'usage	La réalisation de maîtrise foncière et/ou d'usage est parfois la seule solution afin de garantir une gestion écologique d'un site à forte valeur écologique.	Nombre de sites et superficie concernée	Augmentation		Augmenter la préservation des milieux naturels où la gestion passe par la maîtrise d'usage ou foncière.
8A Assurer la cohérence des projets locaux avec les enjeux du DOCOB	La veille environnementale et l'évaluation des impacts des projets du territoire sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire permet de favoriser leur maintien en bon état de conservation.	Rédaction de notes et de réponses apportées par rapport aux sollicitations Participation et/ou organisation de réunions d'information EI	En phase d'évaluation		En phase d'évaluation
9A Suivre l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire	L'évaluation et le suivi de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire est nécessaire pour évaluer la gestion mise en place par rapport aux objectifs de préservation.	En phase d'évaluation	En phase d'évaluation		En phase d'évaluation
9B Suivre les mesures de gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire	L'évaluation et le suivi des mesures prises pour le maintien en bon état de conservation des habitats et espèces est nécessaire afin d'évaluer la gestion mise en place par rapport aux objectifs de préservation.	SUDOCO	En phase d'évaluation		En phase d'évaluation
9C Actualisation des connaissances des habitats et espèces d'IC	Les études permettent d'apporter les connaissances nécessaires à la mise en place d'une gestion permettant de répondre aux objectifs de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.	Etudes Base de données	En phase d'évaluation		En phase d'évaluation
10 A Animation du Comité de Pilotage	La mise en place et l'animation d'un outil de concertation est primordial pour permettre la réussite de la réalisation des objectifs de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire sur le territoire.	Organisation d'au moins une réunion annuelle du comité de pilotage, réunions publiques, diffusion de documents	En phase d'évaluation		En phase d'évaluation

Tableau n°12

Intitulé de la mesure	Enjeux	Descripteur de réalisation	Indicateur de réalisation	Explications, commentaires	Perspectives d'amélioration de la mise en œuvre de la mesure
10 B Information et sensibilisation des acteurs locaux, du grand public et des scolaires	L'information et la sensibilisation des acteurs locaux, du grand public et des scolaires est une nécessité dans l'appropriation des enjeux écologiques, indispensable à la réussite de de la réalisation des objectifs de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire sur le territoire.	Nombre de réunions, conférences, événements de sensibilisation	Constance, voire hausse		Maintenir, voire augmenter le nombre d'événements destinés à informer, sensibiliser les acteurs locaux, grand public et scolaires.
11 A Restauration et/ou maintien de la connectivité des milieux	La préservation d'un réseau d'habitats naturels et d'habitats d'espèces en bon état de conservation est nécessaire afin d'en préserver la fonctionnalité écologique. Il s'agit de lutter contre les ruptures de cette fonctionnalité.	En phase d'évaluation	En phase d'évaluation		En phase d'évaluation

TABLEAUX 13, 14, 15 : SUIVI DE LA GESTION DES HABITATS NATURELS ET DES ESPÈCES

EN PHASE D'ÉVALUATION

TABLEAU 13 : SUIVI DE LA GESTION DES HABITATS NATURELS DE LA DIRECTIVE HABITATS, FAUNE ET FLORE

Habitats naturels (1)	Code de l'habitat	Surface initiale couverte par l'habitat	Évolution de la surface (ha ou %)	Évolution qualitative de la structure et de la fonctionnalité	Évolution qualitative de l'état de conservation	Recommandations
« Nom de l'habitat »						
« Nom de l'habitat »						
« Nom de l'habitat »						

(1) Selon l'annexe I de la directive 92/43

TABLEAU 14: SUIVI DE LA GESTION DES ESPÈCES DE LA DIRECTIVE HABITATS, FAUNE ET FLORE

Espèces d'intérêt communautaire (1)	Code de l'espèce	Estimation de la population initiale	Évolution de la population	Évolution qualitative de la structure et de la fonctionnalité	Évolution qualitative de l'état de conservation	Recommandations
« Nom latin de l'espèce »						
« Nom latin de l'espèce »						
« Nom latin de l'espèce »						

(1) Selon l'annexe II de la directive 92/43

TABLEAU 15 : SUIVI DE LA GESTION DES ESPÈCES DE LA DIRECTIVE OISEAUX

Espèces d'intérêt communautaire (1)	Code de l'espèce	Estimation initiale de la population	Évolution de la population	Évolution qualitative de la structure et de la fonctionnalité	Évolution qualitative de l'état de conservation	Recommandations
« Nom latin de l'espèce »						
« Nom latin de l'espèce »						
« Nom latin de l'espèce »						

(1) Selon l'annexe I de la directive 79/409

SYNTHÈSE DES TROIS TABLEAUX (13, 14, 15)

En phase d'évaluation.

CONCLUSION

Le Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura », validé dans sa première version en 2005, sert de référence pour toutes les actions à mener en faveur des habitats et espèces d'intérêt communautaire sur le site. Pour son élaboration, de multiples acteurs ont participé aux réunions afin de définir les objectifs et actions nécessaires à la préservation des enjeux et compatibles avec les activités en place. Le travail d'actualisation effectué jusqu'en 2013 permet de tenir compte des nouvelles connaissances.

Les enjeux liés à la conservation de la biodiversité du site Natura 2000 sont multiples. Ils sont très souvent abordés par milieux (ou habitat naturel), mais l'intérêt écologique du site vient surtout de la grande diversité des habitats et de leur interconnexion. L'étude globale du site est donc primordiale, notamment pour préserver les espèces à grand territoire et celles liées à plusieurs types d'habitats. Les enjeux de conservation des espèces d'intérêt communautaire sont principalement pris en compte par les objectifs et mesures de préservation de leur(s) habitat(s).

La préservation de la biodiversité est étroitement liée aux activités humaines présentes sur le territoire. Parmi les milieux ouverts, plus de 95% des habitats d'intérêt communautaire dépendent des activités agropastorales : les pelouses et les prairies humides ou sèches, pâturées ou fauchées, se maintiennent grâce à l'exploitation extensive des parcelles pour l'élevage. Les milieux forestiers sont quant à eux dépendant des pratiques sylvicoles (plantations, éclaircies...).

Les enjeux ont été déclinés :

- d'une part en plusieurs objectifs de préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000, à savoir :
 - la préservation d'un réseau de pelouses sèches calcicoles en bon état, par le maintien ou la restauration d'une gestion limitant l'enfrichement et l'intensification des pratiques agricoles. Une gestion extensive de ces milieux conservant des éléments structurants tels que les haies, les murets et des bosquets permet de maintenir une grande diversité biologique ;
 - la préservation du complexe de milieux humides et aquatiques. Les milieux aquatiques (rivières, mares...) sont très intéressants puisqu'ils abritent des espèces rares et menacées à l'échelle européenne. Une bonne quantité et qualité d'eau est nécessaire pour assurer leur conservation dans le site. Cela passe par une gestion limitant les pollutions et perturbations sur l'ensemble du bassin-versant. Les zones humides d'intérêt communautaire, bien que peu représentées sur le territoire, abritent de nombreuses espèces patrimoniales qui peuvent être maintenues par des pratiques agricoles extensives limitant l'enfrichement et qui n'accroissent pas le drainage ;
 - la préservation des autres milieux et espèces d'intérêt communautaires : les prairies naturelles de fauche, les milieux forestiers, les haies, les milieux rocheux, les habitats d'espèces intégrés dans les villages comme les vergers, mais également le bâti et les ponts.

- d'autre part en objectifs transversaux, à savoir :
 - assurer l'animation générale du site et la mise en œuvre du DOCOB ;
 - assurer la cohérence des projets sur le territoire avec les enjeux du DOCOB ;
 - améliorer les connaissances sur les milieux et les espèces, de leur représentation et de leur fonctionnement dans le site. Les manques de connaissances concernent surtout les milieux forestiers et certains groupes d'espèces, comme les chauves-souris ou les papillons de jour. Le suivi fait également partie de cet objectif ;
 - renforcer la concertation et la communication et la sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des gestionnaires de milieux : la mise en valeur du patrimoine naturel et des savoir-faire en lien avec la préservation de la biodiversité doit faire l'objet d'actions de communication, tel que des conférences, sorties ou ateliers ;
 - assurer la fonctionnalité des corridors écologiques.

Des nombreuses actions découlent de ces objectifs :

- les mesures à réaliser dans le cadre de contrats Natura 2000 et de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) ;
- la charte Natura 2000, qui permet de valoriser des pratiques favorables aux espèces et aux habitats ;
- la communication autour de la gestion favorables aux espèces et habitats auprès des gestionnaires ;
- les actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires ;
- le portée à connaissance des enjeux.

Depuis 2005, ce sont 27 sites qui ont été engagés en contrats Natura 2000 avec 1,5 millions d'euros de subventions pour les actions de gestion sur près de 400 hectares (majoritairement des pelouses sèches) et plus de 1540 ha de surface agricole engagée en MAET pour 1,9 millions d'euros pour 550 parcelles réparties sur l'ensemble du site. Les aides financières à l'animation et aux contrats proviennent de fonds Européens et de l'État.

Ainsi, les collectivités et les responsables professionnels locaux ont l'opportunité de s'inscrire dans une démarche globale de préservation du patrimoine naturel, concertée, durable et intégrée aux activités qui s'exercent sur le territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- ADASEA du Jura (2001). *Étude des structures des exploitations agricoles sur le périmètre Natura2000 en Petite Montagne*. DIREN Franche-Comté, 10 pages
- ARTHUR L. et LEMAIRE M. (2009). *Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Edition Biotope, Publication scientifique du Muséum, collection Parthénope, Mèze, décembre 2009, 544 pages.
- Association Rivière Rhône-Alpes (2011). *Acte des journées techniques Renouée du Japon : gestion et lutte*. Région Rhône Alpe, Agence de l'eau, 49 pages.
- BADOT P.M. *et al.* (1998). *Sciences et techniques de l'environnement, fascicule 1*. Presses Universitaires Franc-Comtoises, 79 pages.
- BAH L. *et al.* (2007). *Comment favoriser une dynamique de développement sur le plateau de Sapey ?* Rapport de mission collective, Adapemont, CFPPA Montmorrot, Communauté de Communes Jura Sud, 56 pages.
- BEAUFILS T. (2009). *Étude et cartographie géoréférencée de la végétation des milieux ouverts (2008-2009)*. Site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura ». Thérèse Beaufiles Bureau d'étude & Guy Périat, Téléos, Adapemont, DIREN Franche-Comté & Union européenne, 54 pages.
- BEAUFILS T. (2007). *Catalogue des types de stations forestières de la Petite Montagne*. Thérèse Beaufiles Bureau d'étude avec la collaboration de Gilles Bailly. Société forestière de Franche-Comté, Conseil régional de Franche-Comté, mai 2007, 195 pages.
- BENSETTITI F. *et al.* (2012). *Évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Guide méthodologique – DHFF article 17, 2007-2012. Version 1 – Février 2012*. Rapport SPN 2012-27, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 76 p. + annexes.
- BICHET V. et CAMPY M. (2008). *Montagnes du Jura, Géologie et paysages*, Néo Edition, septembre 2008, 504 pages.
- BOUCARD E. & VOIRIN M. (2011). *Étude et cartographie des habitats naturels des milieux ouverts du site Natura 2000 FR4301334 : « Petite Montagne du Jura »*. MOSAIQUE ENVIRONNEMENT & ESOPE / Adapemont, DREAL Franche-Comté & Union européenne, septembre 2011, 130 pages + Annexes + atlas cartographique.
- BOUCARD E. & VOIRIN M. (2012). *Inventaire et cartographie des habitats naturels- compléments 2011 – Milieux ouverts site FR4301334 «Petite Montagne du Jura»* . MOSAIQUE ENVIRONNEMENT & ESOPE / Adapemont, DREAL Franche-Comté & Union européenne, mars 2012, 91 pages + Annexes + atlas cartographique.
- BOUCARD E., SCAGNI J. & VOIRIN M. (2013). *Étude et cartographie des sources pétrifiantes avec formation de travertin (Cratoneurion) - code Natura 2000 : 7220* - site FR4301334 «Petite Montagne du Jura»* . MOSAIQUE ENVIRONNEMENT & ESOPE / Communauté de Communes Petite Montagne / DREAL Franche-Comté & Union européenne, septembre 2013, 43 pages + Annexes + atlas cartographique.
- BOUCARD E. & VOIRIN M. (2014). *Étude et cartographie de la végétation des milieux forestiers du site Natura 2000 de la Petite Montagne du Jura (FR4301334-FR4312013)* - MOSAIQUE ENVIRONNEMENT & ESOPE / Communauté de Communes Petite Montagne / DREAL Franche-Comté & Union européenne, Rapport final, 101 pages + Annexes + atlas cartographique.

- BRUNEL M. (2010). *La gestion extensive des dépendances routières dans le site Natura 2000 Petite Montagne du Jura*. Rapport de stage, Adapemont, 46 pages + annexes.
- Conservatoire botanique national de Franche-Comté / Observatoire régional des Invertébrés (2013). *Listes rouges régionales d'insectes de Franche-Comté*. OPIE Franche-Comté, Conseil Régional de Franche-Comté, Préfet de la Région Franche-Comté & Union européenne, 2013, 12 pages.
- Conservatoire botanique national de Franche-Comté / Observatoire régional des Invertébrés (2014). *Listes rouges régionales de la flore vasculaire de Franche-Comté*. Société Botanique de Franche-Comté, Conseil Régional de Franche-Comté, Préfet de la Région Franche-Comté & Union européenne, 2014, 12 pages.
- CG39, CCPM, CCRO (2013). *Contrat d'Objectifs du Bassin versant de la Valouse*. Conseil Général du Jura, Communauté de Communes Petite Montagne, Communauté de Communes de la Région d'Orgelet, 13 pages
- Chambre d'Agriculture du Jura (2002). *Présentation des systèmes de production agricole sur le périmètre Natura 2000 en Petite Montagne*. DIREN Franche-Comté, 55 pages
- CHIFFAUT A., GAGEA (2002). *Les prairies de fauche à fromental de la Petite Montagne du Jura : typologie et gestion appropriée*. DIREN Franche-Comté.
- CHIFFAUT A., DIDIER B., GAGEA (2002). *Les lacs d'Onoz et de Viremont, dans la Petite Montagne du Jura : monographie phytoécologique et conseils de gestion*. DIREN Franche-Comté, 17 pages
- Collectif (2002). *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. T1 - Habitats forestiers, vol.1&2*. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. La Documentation Française, 445 + 487 pages.
- Collectif (2002). *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. T3 - Habitats humides*. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. La Documentation Française, 457 pages.
- Collectif (2002). *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. T4 - Habitats agropastoraux, vol.1*. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. La Documentation Française, 524 pages.
- Collectif (2002). *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. T4 - Habitats agropastoraux, vol.2*. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. La Documentation Française, 470 pages.
- Collectif (2002). *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. T7 - Espèces animales*. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. La Documentation Française, 402 pages.
- Collectif (2012). *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. T8 - Oiseaux, vol.1 à 3*. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. La Documentation Française, Paris, 2012, 382, 383 et 390 pages.
- Comité de Bassin Rhône méditerranée (2009). *Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2010-2015 - Bassin Rhône Méditerranée - vers le bon état des milieux aquatiques*. Agence de l'eau RMC, DREAL RA, ONEMA, 315 pages + programme de mesures 295 pages.

- Commission européenne (2000). *Gérer les sites Natura 2000 – Les dispositions de l'article 6 de la directive "habitats" (92/43/CEE)*. Office des Publications Officielles des Communautés Européennes, 69 pages.
- CCPM (2012). *Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement collectif – exercice 2012*. Communauté de Communes Petite Montagne, 18 pages.
- COTTET Michel (2011). *Élément d'inventaire et recommandations pour un plan de conservation en faveur des Ophidiens, en particulier la couleuvre vipérine en Petite Montagne et en particulier en vallée de la Valouse et du Suran*. Cottet M., Adapemont, DREAL Franche-Comté & Union européenne, 55 pages.
- COTTE B. (2005). *La Pie-Grièche écorcheur sur les pelouses calcicoles du site Natura 2000 Petite Montagne du Jura*. Rapport de stage, Adapemont, 46 pages + annexes.
- CRANEY E. (2003). *Synthèse bibliographique de l'herpétofaune du site Natura 2000 de la Petite Montagne*. DIREN Franche-Comté.
- CREN FC (1996). *Landes, pelouses, et bocage du plateau de Coyron, Meussia, Charchilla et Maisod (39). Détermination des enjeux patrimoniaux, stratégie de protection et de gestion*. DIREN de Franche-Comté, 41 pages.
- CREN FC (2007). *Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisettes en Franche-Comté : phase 2007-2008*. Fondation Natura et Découvertes, Conseil Régional de Franche-Comté, DIREN Franche-Comté. 28 pages+annexes.
- CROQUET V. & LEMAIRE E. (2006). *Orientations Régionales de Gestion et de conservation de la Faune sauvage et de ses Habitats*. DIREN Franche-Comté, ONCFS, janvier 2006.
- CRPF de Franche Comté (2006). *Schéma régional de gestion sylvicole. Fascicule Petite Montagne*. Avril 2006, 126 pages.
- CSP, FJPPMA (2002). *Situation actuelle de l'Écrevisse à pieds blancs (Austropotamobius pallipes) dans le Jura*. DIREN Franche-Comté, Agence de l'Eau RM., 23 pages + annexes.
- DIREN Franche-Comté (1991). *Qualité des eaux superficielles. Étude de la Valouse et de son bassin versant*. Conseil Général du Jura, Agence de l'eau RMC.
- DIREN Franche-Comté (1996). *Qualité des eaux superficielles, bassin du Suran*. Conseil Général du Jura, Agence de l'eau RMC.
- DIREN de Franche-Comté (2001). *Fiches inventaires des ZNIEFF de type I du site Natura 2000 Petite Montagne*.
- FDC du Jura, janvier (2002). *Natura 2000 Petite Montagne, données cynégétiques*, 9 pages.
- FJPPMA (2011). *La pêche dans le Jura – Guide 2011*. Brochure gratuite, Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection des Milieux aquatiques, 83 pages.
- FERREZ Y. et GUYONNEAU J. (2005). *Connaissance de la flore rare ou menacée de Franche-Comté, Gladiolus palustris Gaudin*. CBFC, 11 pages.
- FERREZ Y., (2005). *Liste rouge de la flore vasculaire menacée ou rare de Franche-Comté, proposition*. Art. dans Les nouvelles archives de la flore jurassienne, 3, 2005 de la Société Botanique de Franche-Comté. P217 à 229.

- FERREZ Y. (2006). *Définition d'une stratégie de lutte contre les espèces invasives de Franche-Comté – Proposition d'une liste hiérarchisée*. CBFC, DIREN Franche-Comté, Union Européenne, juin 2006, 71 pages + annexes.
- FJPPMA, CSP du Jura (2003). *État de santé de la Valouse et Valouson. Diagnostic piscicole. Situation des populations d'ombres communs sur le bassin de la Valouse. Éléments d'inventaire des espèces et milieux aquatiques d'intérêt communautaire sur la zone Natura 2000 "Petite Montagne. Plan de Gestion Piscicole et de Restauration des Milieux Aquatiques du Jura*. Adapemont, 47 pages.
- FRANZONI A. & MORA F. (2010). *Plan d'actions régional en faveur des insectes désignés comme prioritaires pour la conservation en Franche-Comté – Maculinea nausithous, Maculinea alcon et Coenonympha hero*. OPIE Franche-Comté, DREAL & Union Européenne, 113 pages + fiches actions.
- GADEN JL. et Frédérique (2005). *Étude phytosociologique et cartographique des pelouses et prairies sèches de la Petite Montagne du Jura – site FR 4301334*. Ecotope Flore Faune, Adapemont, DIREN Franche-Comté & Union européenne, janvier 2005, 83 pages.
- GADEN JL. (2005). *Étude des habitats humides du bassin de la Valouse, du Noëltant et du Ponson – inventaire faunistique complémentaire*. Ecotope Flore Faune, Adapemont, DIREN Franche-Comté & Union européenne, janvier 2005, 79 pages.
- GAGEA (2002). *Les prairies de fauche à fromental de la Petite Montagne du Jura : typologie et gestion appropriée*. DIREN Franche-Comté, 25 pages.
- GREBE (2005). *Bilan de la qualité des eaux du bassin de la Valouse. Rapport final*. Communautés de communes Valous'Ain et Région d'Orgelet, DIREN Franche-Comté, Agence de l'eau RMC, Conseil général du Jura, 47 pages + cartes et annexes.
- GODINEAU F. et PAIN D. (2007). *Plan de restauration des chiroptères en France métropolitaine, 2008 – 2012*. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères / Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, 79 pages et 18 annexes.
- GUINCHARD Michel et Pascale (2005). *Inventaire et cartographie des prairies de fauches mésophiles d'intérêt communautaire – Petite Montagne du Jura*. Adapemont, DIREN Franche-Comté & Union européenne, décembre 2005, 59 pages+ annexes+cartes.
- GUYONNEAU J. (2011). *Agir pour le Liparis de Loesel en région Franche-Comté*. Conservatoire Botanique National de Franche-Comté / DREAL Franche-Comté, 45 pages.
- JACQUOT P. et MORA F. (2011). *Agir en faveur des libellules en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Odonates - Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées – 2011-2014*. Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, 105 pages + annexes.
- JACQUOT P. (2012). *Les libellules menacées en Franche-Comté - Fiches espèces*. CBNFC-ORI, Union européenne, DREAL Franche-Comté, Conseil Régional de Franche-Comté, avril 2012, 18 fiches.
- JACQUOT P. (2012). *Les papillons menacés en Franche-Comté - Fiches espèces*. CBNFC-ORI, Union européenne, DREAL Franche-Comté, Conseil Régional de Franche-Comté, avril 2012, 20 fiches.
- JOVENIAUX A., Groupe Ornithologique de Jura (1993). *Atlas des oiseaux nicheurs du Jura*. Œuvre collective des ornithologues jurassiens, 430 pages.
- JURA NATURE ENVIRONNEMENT (2000). *Inventaire des pelouses sèches de Petite Montagne*. DIREN FC & Union européenne
- LEBLANC É. (2010). *Les vergers de Petite Montagne du Jura*. Rapport de stage, Adapemont, 40 pages.

- LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL (2010). *ZPS Petite Montagne FR 4312013 – Étude ornithologique cartographiée en milieux forestiers ou boisés*. LPO Franche-Comté, ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté & Union européenne, 46 pages.
- LEGRAND A., BCEOM (1994). *La gestion extensive de dépendances vertes routières. Intérêts écologiques, paysagers et économiques*. Ministère de l'Environnement-DNP, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme-SETRA, 119 pages.
- LPO Franche-Comté (2011). *Liste rouge des vertébrés terrestres de Franche-Comté - Oiseaux, Reptiles, Amphibiens, Mammifères (hors Chiroptères)*. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Union européenne, Conseil régional de Franche-Comté, octobre 2011, 161 pages.
- MAURIN H. *et al.* (1994). *Le livre rouge - Inventaire de la faune menacée en France*. Muséum National d'Histoire Naturelle, Nathan, WWF, 175 pages.
- MAUBERT P., DUTOIT T. (1995). *Connaître et gérer les Pelouses calcicoles*. MATE, ATEN, 65 pages.
- MELKI F./Biotope (2007). *Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des projets de carrières sur les sites Natura 2000*. Ministère de l'écologie et du développement durable, 104 pages.
- MNHN/UICN (2008). *Liste rouge des espèces menacées en France – chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine*. Partenariat avec la Société Herpétologique de France, mars 2008, 8 pages.
- MNHN/UICN (2009). *Liste rouge des espèces menacées en France - poissons d'eau douce de France métropolitaine*. Partenariat avec la Société Française d'Ichtyologie et l'ONEMA, Dossier de presse, décembre 2009, 11 pages.
- MNHN/UICN (2009). *Liste rouge des espèces menacées en France – chapitre mammifères de France métropolitaine*. Partenariat avec la SFPEM et l'ONCFS, communiqué de presse, 13 février 2009, 13 pages.
- MNHN/UICN (2012). *Liste rouge des espèces menacées en France – Papillons de jours de France métropolitaine*. Partenariat avec l'OPIE et la Société entomologique de France, Dossier de presse, 15 mars 2012, 18 pages.
- MNHN/UICN (2012). *Liste rouge des espèces menacées en France – Crustacés d'eau douce de France métropolitaine*. Dossier de presse, 7 juin 2012, 25 pages.
- MNHN/UICN/fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (2012). *Liste rouge des espèces menacées en France – Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1000 espèces, sous-espèces et variétés*. Dossier de presse, 23 octobre 2012, 34 pages.
- MORA F. (2002), Observatoire Régional des Invertébrés. *Approche des peuplements de Rhopalocères de la zone Natura 2000 de la Petite Montagne (Jura)*. OPIE FC, DIREN FC.
- MORA F.& FRANZONI A. (2011). *Recherche de deux espèces de Naiades patrimoniales en Franche-Comté – La moule perlière d'eau douce (Margaritifera margaritifera) et la Mulette épaisse (Unio crassus) (Mollusca bivalvia) – Tome 1 : Rapport de restitution des investigations 2010*. OPIE Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Union Européenne, mai 2011, 59 pages.
- MOUREAU C. (2012). *Bilan de la prospection du Castor - hiver 2011*. Jura Nature Environnement, Conseil Général du Jura, 11 pages.
- MOUREAU C. (2013). *État de conservation des pelouses sèches en Petite Montagne du Jura avec l'indicateur rhopalocères*. Rapport de stage de Licence Professionnelle MINA, Université de Franche-Comté, Communauté de Communes Petite Montagne, 20 pages + annexes.

- NOEL L. (2011). *État initial de l'avifaune et de l'herpétofaune des berges de la Valouse*. Rapport de stage, Adapemont, Université de Poitiers, 27 pages.
- ONF, CRPF, I. HERBERT (2001). *Guide de la sylviculture pour la Petite Montagne*. CEE, Conseil général du Jura, Recite II Fondelf, 37 pages.
- ONF (2002). *Site Natura 2000 n°FR4301334 « Petite Montagne du Jura ». Étude socio-économique dans le domaine forestier*. DIREN de Franche-Comté, 20 pages.
- ONF, BESSARD S. (2003). *Site Natura 2000 n°FR4301334 « Petite Montagne du Jura ». Étude cartographique des milieux forestiers*. DIREN de Franche-Comté, 8 pages + annexes.
- OPIE (2007). *Tableau de liste rouge des odonates et rhopalocères en Franche-Comté*, 5 pages.
- PAUL J-P. (2007). – *Zone de Protection Spéciale Petite Montagne du Jura – FR4312013, État initial ornithologique 2006*. GNFC/LPO Franche-Comté, ADAPEMONT, DIREN Franche-Comté & Union européenne, avril 2007, 37 pages + annexes.
- PAUL J-P. (2013). *L'Engoulevant d'Europe en Franche-Comté – Enquête 2012 et estimation des effectifs (période 2003-2012)*. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Conseil Régional & Union Européenne, février 2013, 5 pages.
- PERIAT Guy (2010). *Réhabilitation du Lac de Viremont et de son marais. Étude hydromorphologique du lac de Viremont*. DREAL Franche-Comté & Union européenne, décembre 2010, 24 pages
- PEUCELLE Sarah (2014). *Inventaire des colonies de parturition de chiroptères et des corridors écologiques associés aux principaux gîtes dans le site Natura 2000 Petite Montagne du Jura*. Rapport de stage Licence Professionnelle « Analyses et Techniques d'Inventaires de la Biodiversité », université Claude Bernard Lyon 1, Communauté de Communes Petite Montagne 30 pages + annexes.
- PINSTON H. *et al.* (2000). *Amphibiens et Reptiles de Franche-Comté, Atlas commenté de répartition*. Observatoire régional de l'environnement de Franche-Comté, GNFC, 116 pages.
- RAYDELET P. (2006). *Le lynx boréal*. Delachaux et niestlé, octobre 2006, 191 pages.
- RAMEAU J.-C., GAUBERVILLE C., DRAPIER N. (2000). *Gestion forestière et diversité biologique – identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire*. ENGREF, ONF, IDF, 114 pages.
- ROCAMORA, G. *et al.* (1994). *Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France*. Ministère de l'Environnement, Birdlife International, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 1994, 339 pages.
- ROFFI R. (2010). *Diagnostic écologique de la vallée de la Thoreigne*. Rapport de stage, Adapemont, Université de Franche-Comté, 23 pages+annexes.
- ROUE S.Y., CPEPESC Franche-Comté (2002). *Natura 2000 - État des connaissances chiroptérologiques - FR4301334 Petite Montagne*. DIREN Franche-Comté.
- ROUE S.Y. (2007). *Proposition de liste rouge pour les chiroptères en Franche-Comté*. Pub. CPEPESC Franche-Comté, 1 p.

- SCHWOEHRER, C. et TERRAZ, L. (2007) - *Ghid metodologic pentru l'évaluation de la mise en œuvre planurilor de management pentru siturile Natura 2000*. Union Européenne, ATEN et MEEDDAT (France), ARPM Timisoara (Roumanie), Ministère chargé de l'Environnement (Pologne) (Twinning project Phare 2004/IB/EN-03), Timisoara, octobre 2007, 15 pages.
- TERRAZ L. *et al.* (2007). *Ghid metodologic pentru realizarea planurilor de management pentru siturile Natura 2000*. Union Européenne, ATEN et MEEDDAT (France), ARPM Timisoara (Roumanie), Ministère chargé de l'Environnement (Pologne) (Twinning project Phare 2004/IB/EN-03), Timisoara, octobre 2007, 113 pages.
- TERRAZ L. *et al.* (2008). *Guide pour une rédaction synthétique des Documents d'Objectifs Natura 2000*. ATEN, MEEDDAT, RNF, Montpellier, juin 2008, 71 pages.
- VALENTIN-SMITH G. *et al.* (1998). *Guide méthodologique des Documents d'Objectifs Natura 2000*. Réserves Naturelles de France, Atelier Technique des Espaces Naturels, Quétigny, 1998, 144 pages.
- rapport de stage libellule

ANNEXES

	<u>PAGE</u>
ANNEXE 1 : TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES CORTÈGES D'OISEAUX REMARQUABLES PAR TYPE D'HABITAT	125
ANNEXE 2 : ESPÈCES D'OISEAUX INVENTORIÉES DANS LE SITE	126
ANNEXE 3 : DEMOGRAPHIE	134
ANNEXE 4 : ACTEURS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU DOCOB	135
ANNEXE 5 : ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	138
ANNEXE 6 : GLOSSAIRE	141
ANNEXE 7 : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES	148
ANNEXE 8 : CODES FSD	150
ANNEXE 9 : CARTOGRAPHIE DE DÉLIMITATION DU SITE N2000	153
ANNEXE 10 : CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE	154
ANNEXE 11 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE	155

ANNEXE 1 : TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES CORTÈGES D'OISEAUX REMARQUABLES PAR TYPE D'HABITAT

Habitat d'espèce	Nidification	Migration / hivernage
Pelouses sèches, et prairies maigres	Alouette lulu, Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Engoulevent d'Europe, Pouillot de Bonelli.	Nombreux passereaux de milieux ouverts et semi-ouverts
Haies et formations buissonnantes (associées à des milieux ouverts herbacés : prairies, pelouses sèches ou zones humides)	Bondrée apivore , Bruant jaune, Bruant zizi, Chevêche d'Athéna, Faucon hobereau, Fauvette babillarde, Fauvette des jardins, Fauvette grisette, Gobemouche gris, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Locustelle tâchetée, Milan noir, Milan royal , Moineau friquet, Petit-duc scops, Pie-grièche écorcheur , Pie-grièche grise, Rougequeue à front blanc, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Tourterelle des bois.	Très nombreux passereaux, notamment hivernage de la Pie-grièche grise
Vergers haute-tige	Chevêche d'Athéna, Gobemouche gris, Moineau friquet, Petit-duc scops, Rougequeue à front blanc, Torcol fourmilier.	Nombreux passereaux (espèces du bocage et des milieux arborés)
Habitations et constructions humaines	Bergeronnette des ruisseaux, Chevêche d'Athéna, Cincle plongeur, Effraie des clochers, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Martinet noir, Petit-duc scops, Rougequeue à front blanc.	
Milieux prairiaux ouverts	Alouette des champs, Alouette lulu , Bruant proyer, Busard Saint-Martin , Caille des blés, Milan noir, Milan royal.	Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant ortolan, Busard Saint-Martin, Cigogne blanche, Faucon émerillon, Grue cendrée, Pipit rousseline , Tarier des prés, Vanneau huppé et très nombreux passereaux et rapaces migrateurs...
Zones humides et prairies inondables	Bruant proyer, Caille des blés, Locustelle tâchetée, Pie-grièche grise, Râle d'eau, Rousserolle effarvate.	Bécassine des marais, Bruant des roseaux, Cigogne blanche, Cigogne noire , Courlis cendré, Grande aigrette, Grue cendrée , Tarier des prés, Vanneau huppé, et très nombreux passereaux...
Cours d'eau et lacs de retenue	Bergeronnette des ruisseaux, Cincle plongeur, Faucon hobereau, Foulque macroule, Grèbe castagneux, Guêpier d'Europe , Harle bièvre, Hirondelle de rivage, Lorient d'Europe, Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir , Râle d'eau, Rousserolle effarvate.	Balbuzard pêcheur , Bergeronnette des ruisseaux, Cincle plongeur, Eider à duvet, Foulque macroule, Fuligule milouin, Fuligule morillon, Grande aigrette , Grèbe castagneux, Harle bièvre, Martin-pêcheur d'Europe, Sterne pierregarin , et nombreuses espèces d'oiseaux d'eau (surtout anatidés, rallidés et Laridés).
Falaises, barres rocheuses, dalles, éboulis et pentes rocheuses	Bruant fou, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin , Grand corbeau, Grand-duc d'Europe , Harle bièvre, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle de rochers, Martinet à ventre blanc.	Tichodrome échelette
Milieux forestiers	Bécasse des bois, Bondrée apivore, Busard Saint-Martin, Chouette de Tengmalm, Circaète Jean-le-Blanc, Pic noir, Engoulevent d'Europe , Gobemouche gris, Lorient d'Europe, Milan noir, Milan royal , Pouillot de Bonelli, Pouillot siffleur, Rougequeue à front blanc, Tourterelle des bois.	Bécasse des bois, nombreux passereaux, dortoirs de Milan noir et Milan royal

ANNEXE 2 : ESPÈCES D'OISEAUX INVENTORIÉES DANS LE SITE

Accenteur mouchet	Choucas des tours	Fuligule nyroca	Huppe fasciée
Aigle botté	Chouette chevêche	Gallinule poule-d'eau	Hypolaïs polyglotte
Aigle royal	Chouette de Tengmalm	Garrot à œil d'or	Jaseur boréal
Alouette des champs	Chouette hulotte	Geai des chênes	Linotte mélodieuse
Alouette lulu	Cigogne blanche	Gelinotte des bois	Locustelle tachetée
Autour des Palombes	Cigogne noire	Gobemouche gris	Loriot d'Europe
Balbuzard pêcheur	Cincla plongeur	Gobemouche noir	Macreuse brune
Bécasse des bois	Circaète Jean-le-Blanc	Goéland cendré	Martin-pêcheur d'Europe
Bécassine des marais	Corbeau freux	Goéland leucophée	Martinet à ventre blanc
Bec-croisé des sapins	Corneille noire	Grand Corbeau	Merle à plastron
Bergeronnette des ruisseaux	Coucou gris	Grand Cormoran	Merle noir
Bergeronnette grise	Courlis cendré	Grand-duc d'Europe	Mésange à longue queue
Bergeronnette printanière	Cygne tuberculé	Grande aigrette	Mésange bleue
Bondrée apivore	Effraie des clochers	Grèbe castagneux	Mésange boréale
Bouvreuil pivoine	Eider à duvet	Grimpereau des bois	Mésange charbonnière
Bruant fou	Engoulevent d'Europe	Grimpereau des jardins	Mésange huppée
Bruant jaune	Epervier d'Europe	Grive draine	Mésange noire
Bruant ortolan	Etourneau sansonnet	Grive litorne	Mésange nonnette
Bruant proyer	Faisan de Colchide	Grive mauvis	Milan noir
Bruant zizi	Faucon crécerelle	Grive musicienne	Milan royal
Busard cendré	Faucon d'éléonore	Grosbec casse-noyaux	Moineau domestique
Busard des roseaux	Faucon émerillon	Grue cendrée	Moineau friquet
Busard Saint-Martin	Faucon hobereau	Guêpier d'Europe	Mouette rieuse
Buse variable	Faucon pèlerin	Harle bièvre	Mouette tridactyle
Caille des blés	Fauvette à tête noire	Harle piette	Nette rousse
Canard colvert	Fauvette babillarde	Héron cendré	Oedicnème criard
Carnard chipeau	Fauvette des jardins	Héron pourpré	Oie cendré
Canard siffleur	Fauvette grisette	Hibou moyen-duc	Perdrix grise
Chardonneret élégant	Foulque macroule	Hirondelle de fenêtre	Perdrix rouge
Chevalier cul-blanc	Fuligule milouin	Hirondelle de rivage	Petit-duc scops
Chevalier guignette	Fuligule milouinan	Hirondelle de rochers	Pic cendré
Chevêche d'Athénas	Fuligule morillon	Hirondelle rustique	Pic épeiche

ANNEXE 2

Pic épeichette	Pipit farlouse	Rossignol philomèle	Tarin des Aulnes
Pic mar	Pipit rousseline	Rougegorge familier	Tychodrome échelette
Pic noir	Pipit spioncelle	Rougequeue à front blanc	Torcol fourmilier
Pic vert	Plongeon imbrin	Rougequeue noir	Tourterelle des bois
Pie bavarde	Pouillot de Bonelli	Rousserolle effarvatte	Tourterelle turque
Pie-grièche écorcheur	Pouillot fitis	Sarcelle d'hiver	Traquet motteux
Pie-grièche grise	Pouillot siffleur	Serin cini	Troglodyte mignon
Pigeon colombin	Pouillot véloce	Sittelle torchepot	Vanneau huppé
Pigeon ramier	Pygargue à queue blanche	Sterne caspienne	Vautour fauve
Pinson des arbres	Râle d'eau	Sterne pierregarin	Verdier d'Europe
Pinson du nord	Roitelet huppé	Tadorne de Belon	
Pipit des arbres	Roitelet triple bandeau	Tarier pâtre	

Tableau des espèces sans enjeux de conservation dans le site

Nom commun de l'espèce	Estimation de la population (dnd : données non disponibles)	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Origine des données/ Structures ressources
Accenteur mouchet	33% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur sédentaire commun. Occupe les fourrés denses aussi bien en forêt qu'en milieu semi-ouvert (haies, friches...)	PAUL J-P., 2007
Aigle botté (DH1)	dnd	Migrateur occasionnel. Quelques rares mentions.	Données LPO F-C /GOJ
Aigle royal (DH1)	dnd	Erratique occasionnel. Individus erratiques le plus souvent immatures, en provenance probablement des populations nicheuses du Nord des Alpes et des Monts Jura. Espèce à surveiller qui évolue doucement dans le massif Jurassien.	Données LPO F-C /GOJ
Bec-croisé des sapins	Noté deux fois dans les IPA en 2006	Nicheur, migrateur et hivernant rare. Fréquente les boisements de résineux.	PAUL J-P., 2007
Bergeronnette grise	dnd	Nicheuse commune, hivernante rare. Nicheuse très fréquente à proximité des constructions humaines (villages, hameaux, bâtisses isolées, abris pour le bétail, moulins, etc...). Apprécie la compagnie du bétail. En migration, forme de grandes troupes dans les champs, les labours et les prairies.	
Bergeronnette printanière	dnd	Migratrice commune dans les milieux ouverts, prairies, champs, labours. Apprécie la compagnie du bétail. Peut former de grandes troupes.	
Bouvreuil pivoine	dnd	Nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun. Espèce des boisements à strate arbustive dense et des haies touffues. En hiver, forme des petits groupes et s'approche des habitations (mangeoires)	

ANNEXE 2

Bruant des roseaux	dnd	Nicheur disparu. Noté comme nicheur dans les années 90 dans les vallées de la Thoreigne et de la Valouse. Aucune preuve récente de reproduction n'a toutefois pu être apportée. Migrateur peu commun. fréquente tous types de milieux ouverts pourvus de quelques buissons (prairies, cultures...) avec une prédilection pour les zones humides et bords de cours d'eau.	
Bruant ortolan (DH1)	dnd	Migrateur rare. Fréquente les milieux ouverts à sol nu ou végétation rase présentant quelques buissons, haies.	Données LPO F-C /GOJ
Buse variable	40% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse sédentaire très commune. Rapace des milieux agricoles ouverts et semi-ouverts. Afflux de migrants en hiver.	PAUL J-P., 2007
Canard chipeau	dnd	Migrateur et hivernant peu commun (vallée de l'Ain)	Obs. pers.
Canard colvert	Reproduction : dnd Hivernage : 67-184 individus	Nicheur, migrateur et hivernant commun Sur tout type de cours d'eau et plans d'eau. Hivernage important dans la vallée de l'Ain (lacs de Coiselet et conflans, cours de l'ain).	- PAUL J-P., 2007 - Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
Canard siffleur	dnd	Migrateur et hivernant peu commun (vallée de l'Ain)	Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
Chardonneret élégant	25% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur, migrateur et hivernant commun. S'installe fréquemment à proximité des lieux habités, dans les jardins, les vergers, les haies... Forme de grandes troupes hivernales avec d'autres granivores dans les champs, les lisières et aux mangeoires.	PAUL J-P., 2007
Chevalier culblanc	dnd	Migrateur rare le long des cours d'eau et au bord des plans d'eau.	
Chevalier guignette	dnd	Migrateur peu commun le long des cours d'eau et au bord des plans d'eau.	
Choucas des tours	dnd	Nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun. Niche dans les constructions et les falaises, se nourrit dans les prairies et les cultures. En migration forme des bandes importantes avec d'autres corvidés.	
Chouette hulotte	dnd	Nicheuse sédentaire commune. Espèce des milieux boisés à semi-boisés (bocage à haute tige).	
Corbeau freux	dnd	Nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun. Niche en colonie dans de grands arbres et se nourrit dans les prairies et cultures. En migration forme des bandes importantes avec d'autres corvidés.	
Corneille noire	91% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur, migrateur et hivernant très commun. Omniprésente dans tous les milieux ouverts, niche dans un arbre dans une haie ou une lisière. En migration, forme des bandes importantes avec d'autres corvidés.	PAUL J-P., 2007
Coucou gris	66% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur commun, migrateur. Occupe une large gamme de milieux recherche des sites alternant bois et milieux ouverts.	PAUL J-P., 2007
Cygne tuberculé	Reproduction : dnd Hivernage : 22-53 individus	Nicheur peu commun, migrateur et hivernant commun. Vallée de l'Ain, cours de l'Ain et lacs de Coiselet et Conflans.	- PAUL J-P., 2007 - Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
Epervier d'Europe	dnd	Nicheur sédentaire commun. Rapace forestier et des milieux bocagers.	

ANNEXE 2

Étourneau sansonnet	dnd	Nicheur, migrateur et hivernant commun. Largement répandu, fréquente les prairies et les champs pour se nourrir et niche dans une cavité (trou d'arbre, nichoir, construction...)	
Faisan de Colchide	dnd	Oiseaux issus de lâchers cynégétiques	
Faucon d'Eléonore (DH1)	dnd	Migrateur accidentel	Données LPO F-C /GOJ
Fauvette à tête noire	96% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse et migratrice très commune. Omniprésente dans une grande diversité de milieux associant buissons et arbres.	PAUL J-P., 2007
Fuligule milouinan	dnd	Migrateur et hivernant occasionnel (vallée de l'Ain)	Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
Fuligule nyroca (DH1)	dnd	Migrateur et hivernant sur les plans d'eau de la vallée de l'Ain.	Données LPO F-C /GOJ
Gallinule poule-d'eau	dnd	Nicheuse sédentaire peu commune. Fréquente les plans d'eau à végétation riveraine dense même de petite taille et les rivières calmes.	
Garrot à œil d'or	dnd	Migrateur et hivernant rare (vallée de l'Ain)	Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
Geai des chênes	66% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur sédentaire très commun. Occupe les boisements feuillus et le bocage.	PAUL J-P., 2007
Gobemouche noir	dnd	Migrateur commun , en milieu forestier et bocagé.	
Goéland cendré	dnd	Migrateur peu commun dans la vallée de l'Ain	Obs. pers.
Goéland leucopnée	dnd	Nicheur rare , un cas de nidification certaine est rapporté en 1988 dans un falaise surplombant le lac de Vouglans. Ce goéland est en expansion du fait de l'explosion démographique des populations littorales méditerranéennes. Colonise le Jura depuis le Rhône et le lac Léman. Migrateur et hivernant commun dans la vallée de l'Ain	
Grand cormoran	Hivernage : 30-174 individus	Migrateur et hivernant commun. Cours d'eau et lacs de la vallée de l'Ain.	- PAUL J-P., 2007 - Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
Grimpereau des bois	dnd	Nicheur sédentaire commun. Occupe les boisements feuillus, les forêts de conifères et mixtes (hêtraie sapinière), avec une prédilection pour les vieilles forêts. Espèce en légère diminution en France, stable en Europe.	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Grimpereau des jardins	dnd	Nicheur sédentaire commun. Occupe les boisements feuillus, les vergers et le bocage, à condition qu'il y ait des arbres âgés.	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Grive draine	20% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse, migratrice et hivernante commune. Niche en forêt, particulièrement de conifères, également près bois et bocage.	PAUL J-P., 2007
Grive litorne	dnd	Nicheuse rare. Migratrice et hivernante commune dans les milieux ouverts pourvus de haies ou d'arbres isolés, les vergers, en lisière de forêt... En nidification, apprécie la proximité de zones humides.	
Grive mauvis	dnd	Migratrice et hivernante peu commune , fréquente les mêmes milieux que la grive litorne	
Grive musicienne	80% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse, migratrice très commune, hivernante rare. Très largement répandue, niche en forêt. En hiver, fréquente toute sorte de milieux.	PAUL J-P., 2007

Grosbec casse-noyaux	dnd	Nicheur, migrateur et hivernant commun. Espèce des boisements de feuillus. En hiver, forme des petits groupes et s'approche des habitations (mangeoires)	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Grue cendrée (DH1)	dnd	Migratrice peu commune. La région Franche-comté est située en marge des grandes voies migratrices empruntées par les grues. De grands groupes peuvent toutefois être observés occasionnellement.	Données LPO/GOJ/FDC39
Harle huppé	dnd	Migrateur et hivernant occasionnel (vallée de l'Ain)	Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
Harle piette (DH1)	dnd	Migrateur et hivernant occasionnel sur les plans d'eau de la vallée de l'Ain.	Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
Héron pourpré (DH1)	dnd	Migrateur occasionnel en milieux humides. Roselières et formations à hautes herbes, fossés, plans d'eau.	Données FDC39
Hibou moyen-duc	dnd	Nicheur sédentaire peu commun. Espèce de lisière et du bocage qui chasse en milieu ouvert.	
Huppe fasciée	dnd	Migratrice peu commune. Nicheuse rare possible mais marginale. Quelques chanteurs sont régulièrement notés mais les conditions climatiques locales sont peu favorables.	
Jaseur boréal	dnd	Migrateur et hivernant accidentel. Apparaît lors d'épisodes d'invasions, fréquente les vergers et les haies riches en fruits et baies.	
Macreuse brune	dnd	Migratrice et hivernante occasionnelle (vallée de l'Ain)	Obs. pers.
Merle noir	98% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur, migrateur et hivernant très commun. Omniprésent dans tous types de milieux pourvus d'arbres ou de buissons.	PAUL J-P., 2007
Mésange à longue queue	dnd	Nicheuse sédentaire peu commune. Occupe les boisements clairs et le bocage.	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Mésange bleue	45% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse sédentaire très commune. Occupe tous les milieux boisés feuillus et mixtes, les jardins, les vergers et le bocage.	PAUL J-P., 2007
Mésange boréale	dnd	Nicheuse sédentaire rare. Occupe des boisements riches en bois mort avec une prédilection pour les forêts humides et les bords de cours d'eau.	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Mésange charbonnière	79% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheuse sédentaire très commune. Occupe tous les milieux boisés, les jardins, les vergers et le bocage.	PAUL J-P., 2007
Mésange huppée	dnd	Nicheuse sédentaire commune. Occupe les boisements de conifères ou mixtes.	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Mésange noire	dnd	Nicheuse sédentaire peu commune. Occupe les boisements de conifères ou mixtes.	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Mésange nonnette	dnd	Nicheuse sédentaire commune. Occupe les boisements feuillus et le bocage.	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010

ANNEXE 2

Moineau domestique	dnd	Nicheur, migrateur et hivernant très commun. Présent dans tous les villages et hameau de Petite Montagne, niche au contact de l'homme dans les constructions. Se nourrit au sol dans les jardins et la périphérie des villages.	
Mouette rieuse	dnd	Migratrice peu commune dans la vallée de l'Ain	
Mouette tridactyle	dnd	Migratrice occasionnelle dans la vallée de l'Ain	
Nette rousse	dnd	Migratrice et hivernante occasionnelle (vallée de l'Ain)	
Oedicnème criard (DH1)	dnd	Migrateur occasionnel. fréquente les milieux ouverts à sol nu ou à végétation éparse (prairies, labours, cultures).	Données LPO F-C /GOJ
Oie cendrée	dnd	Migratrice occasionnelle (vallée de l'Ain)	Données LPO F-C /GOJ
Perdrix grise	dnd	Oiseaux issus de lâchers cynégétiques	
Perdrix rouge	dnd	Oiseaux issus de lâchers cynégétiques	
Pic épeiche	dnd	Nicheur sédentaire très commun. Espèce forestière qui colonise tout type de boisement, occupe également le bocage.	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Pic épeichette	dnd	Nicheur sédentaire rare. Mal connu. Espèce discrète en période de nidification. Occupe les forêts feuillus, le bocage et les vergers, apprécie les ripisylves et forêts de bois tendre.	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Pic vert	44% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur sédentaire commun. Espèce des boisements clairs, des lisières, du bocage, des vergers et jardins.	PAUL J-P., 2007
Pie-bavarde	38% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur sédentaire commun. Fréquente le bocage, les bosquets, les vergers et les abords des villages.	PAUL J-P., 2007
Pigeon colombin	dnd	Migrateur peu commun Migre en bandes souvent associées au pigeon ramier, fréquente alors les milieux ouverts en lisières forestières ou les milieux bocagés Nicheur potentiel en forêt ou en falaises (espèce cavernicole)	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Pigeon ramier	73% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur, migrateur et hivernant très commun. Niche dans un arbre dans tous types de milieux forestiers, bocage, parcs et jardins, se nourrit en milieu ouvert (prairies et cultures). Peut former de grandes troupes en migration.	PAUL J-P., 2007
Pinson des arbres	97% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur, migrateur et hivernant très commun. Une des espèces les plus communes du site, niche dans tous types de boisements, bocages, vergers, jardins... Forme de grandes troupes hivernales avec d'autres granivores dans les champs, les lisières et aux mangeoires.	PAUL J-P., 2007
Pinson du nord	dnd	Migrateur et hivernant commun. Se joint aux troupes de granivores dans les champs, les lisières et aux mangeoires.	
Pipit des arbres	63% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur très commun, migrateur. Nicheur largement répandu dans les milieux associant arbres et surfaces herbeuses : bocage, lisières, clairières, pelouses enfrichées...	PAUL J-P., 2007
Pipit farlouse	dnd	Migrateur commun et hivernant rare dans les prairies et cultures, affection les milieux humides. Nicheur potentiel en prairie humide.	

ANNEXE 2

Pipit rousseline (DH1)	dnd	Migrateur rare. Fréquente les milieux ouverts à sol nu (labours, carrières, chemins) ainsi que les pelouses sèches et prairies maigres à herbe rase.	Données LPO F-C /GOJ
Pipit spioncelle	dnd	Migrateur commun et hivernant rare dans les prairies et cultures, affection les milieux humides.	
Plongeon imbrin (DH1)	dnd	Migrateur et hivernant occasionnel sur les grands plans d'eau de la vallée de l'Ain.	Données LPO F-C /GOJ
Pouillot fitis	48% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur et migrateur commun. Largement répandue dans une grande diversité de milieux de préférence buissonnants.	PAUL J-P., 2007
Pouillot véloce	50% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur et migrateur très commun. Très largement répandue dans une grande diversité de milieux associant buissons et arbres.	PAUL J-P., 2007
Pygargue à queue blanche (DH1)	dnd	Migrateur et hivernant occasionnel autour des plans d'eau de la vallée de l'Ain.	Données LPO F-C /GOJ
Roitelet à triple bandeau	dnd	Nicheur et migrateur commun, hivernant rare. Occupe les boisements de résineux et mixtes.	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Roitelet huppé	dnd	Nicheur, migrateur et hivernant commun. Occupe les boisements de résineux et mixtes.	LEGAY P., LEDUCQ I. & J.-P. PAUL, 2010
Rosignol philomèle	30% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur peu commun, migrateur. Fréquente les zones buissonnantes et les haies touffues de préférence près de l'eau.	PAUL J-P., 2007
Rougegorge familier	46% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur sédentaire très commun. Espèce très commune des bois, buissons, taillis, haies, jardins.	PAUL J-P., 2007
Rougequeue noir	dnd	Nicheur et migrateur très commun. Présent dans tous les villages et hameaux de Petite Montagne où il niche dans les constructions. En migration dans les milieux ouverts.	
Sarcelle d'hiver	dnd	Migratrice et hivernante peu commune (vallée de l'Ain)	Suivi oiseaux d'eau hivernants lac de Coiselet (FDC39)
Serin cini	dnd	Nicheur commun, migrateur. S'installe surtout à proximité des lieux habités, dans les jardins, les vergers, les haies...	
Sittelle torchepot	dnd	Nicheuse sédentaire commune. Occupe les boisements feuillus et mixtes, les vergers et le bocage, à condition qu'il y ait des arbres suffisamment âgés.	
Sterne caspienne (DH1)	dnd	Migratrice occasionnelle dans la vallée de l'Ain	Données LPO F-C /GOJ
Tadorne de Belon	dnd	Migrateur occasionnel (vallée de l'Ain)	Données LPO F-C et FDC 39
Tarin des aulnes	dnd	Migrateur et hivernant commun. Les troupes hivernales fréquentent surtout les aulnaies des bords de cours d'eau et les bouleaux, vient également aux mangeoires.	
Tichodrome échelette	dnd	Migrateur et hivernant rare , fréquente les grandes falaises et certaines parois artificielles (notamment la voûte du barrage de Vouglans)	

ANNEXE 2

Tourterelle turque	dnd	Nicheuse sédentaire commune. Fréquente les villages et leur périphérie, niche dans un arbre ou un support artificiel.	
Traquet motteux	dnd	Migrateur commun dans les labours et prairies en milieu très ouvert.	
Troglodyte mignon	41% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur sédentaire très commun. Colonise les bois, bosquets, haies, friches où il cherche une végétation arbustive et herbacée basse touffue. (41% IPA milieux ouverts 2006)	PAUL J-P., 2007
Vautour fauve (DH1)	dnd	Migrateur occasionnel. Compte tenu de la dynamique des populations de Vautour fauve réintroduits dans le sud de la France, les observations d'oiseaux erratiques sont devenues annuelles en Franche-Comté. La position méridionale de la Petite Montagne et l'activité agricole tournée vers l'élevage font du site un lieu privilégié pour les apparitions de cette espèce au nord de son aire de répartition.	Données LPO F-C /GOJ
Verdier d'Europe	50% des IPA en milieux ouverts en 2006	Nicheur, migrateur et hivernant commun. S'installe surtout à proximité des lieux habités, dans les jardins, les vergers, les haies... Forme de grandes troupes hivernales avec d'autres granivores dans les champs, les lisières et aux mangeoires.	PAUL J-P., 2007

ANNEXE 3: DÉMOGRAPHIE

Commune	Population en 1999	Population en 2009	Commune	Population en 1999	Population en 2009
Arinthod	1214	1157	Lains	77	80
Aromas	495	531	Lavans-sur-Valouse	148	139
Beffia	81	95	Légna	149	192
La Boissière	52	67	Louvenne	113	146
Cernon	254	265	Maisod	271	316
Cézia	63	71	Marigna-sur-Valouse	81	103
Chambéria	149	167	Meussia	389	403
Charchilla	262	231	Monnetay	16	17
Charnod	43	44	Montagna-le-Templier	88	90
Chatonnay	47	63	Montfleur	150	170
Chavéria	171	210	Montrevel	107	94
Chemilla	73	96	Onoz	61	85
Chisséria	71	83	Orgelet	1686	1725
Coisia	122	161	Plaisia	115	113
Condes	108	116	Saint-Hymetière	68	74
Cornod	219	232	Saint-Julien	409	457
Coyron	58	73	Sarrogna	183	224
Dessia	70	81	Savigna	118	108
Dompierre-sur-Mont	179	243	Thoirette	543	664
Dramelay	32	33	La Tour-du-Meix	162	226
Écrille	68	78	Valfin-sur-Valouse	91	85
Fétigny	77	97	Vescles	183	213
Genod	60	67	Villeneuve-les-Charnod	65	88
Gigny	260	295	Vosbles	101	104
Source INSEE			TOTAL	9602	10472

ANNEXE 4 : ACTEURS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU DOCOB

Groupes de travail pour l'élaboration du DOCOB

Groupe de travail agricole	Groupe de travail Faune « Blageon, chabot, lamproie, ombre et habitats des têtes de réseau »
Groupe de travail agricole « Mesures Agri-Environnement »	Groupe de travail eau « Zones humides »
Groupe de travail agricole avec les élus locaux	Groupe de travail eau « Rivière »
Groupe de travail agricole « Production/commercialisation »	Groupe de travail eau « Boues d'assainissement »
Groupe de travail agricole « Pôle Emploi/Services »	Groupe de travail « Habitats/faune/flore en forêt »
Groupe de travail agricole « Aide à la reprise/transmission »	Groupe de travail « Actions sylvicoles et conservation des habitats forestiers »
Groupe de travail agricole « Droits de tirage »	Groupe de travail « Dessertes, infrastructures et regroupement de lots »
Groupe de travail Habitats « corridors »	Groupe de travail « Filière bois-énergie »
Groupe de travail Faune « Ecrevisse à pattes blanches »	Groupe de travail « Valorisation du patrimoine naturel »

Personne ayant participé au moins une fois à un groupe de travail ou au comité de pilotage (hors réunions avec les conseils municipaux)

Patrick ALLARDET (agriculteur à Savigna), Vincent AUGE (ONF), Stéphanie AYMONIER (Adapemont), Pierre BACCOT (Villechantria), Denis BAILLET (maire de Saint-Julien-sur-Suran), Laurent BALESTRA (ONCFS), Alain BARDET (adjoint commune de Thoirette), Francis BARON (agriculteur à Crenans, représentant Fdsea), Jacques BAROUDEL (adjoint commune de Charchilla ; ONF), Didier BARTHELET (Pro-forêt), Adrien BAUER (FDC), Martine BELLAGUE (groupement forestier Prieuré des Creux), Alexandre BELLON (Agence de l'eau RMC), Fabien BENACCHIO (ONF), Michel BENOIT (vice-président aappma), Évelyne BERNARD (DDE, service aménagement), Séverine BESSARD (ONF), Nicole BEUQUE (EARL pisciculture), Walter BILLIG (Ajena), Michel BLASER (maire de Maisod), Jean-Marc BOILLETOT (directeur de la Base de loisirs de Bellecin), Christian BOMBOIS (ONCFS), Jérôme BOMBOIS (FDC), Jacques BONDIVENNE (maire de Chambéria, communauté de communes Région d'Orgelet), A. BOREL (Conseil général, SATESE), Gilbert BOUILLER (vice-président communauté de communes de la région d'Orgelet), Jérémie BOURDOULOUS (Adapemont), François BOURGEOIS (ONF), Salim BOUZIOUKH (représentant communauté de communes Jura-Sud), Christophe BRETTON (ONF), Marcel BRIDE (communauté de communes de la Région d'Orgelet), René BRIFFOUILLE (maire de Vescles), Maude BRUN (gîte équestre privé, Villeneuve-les-Charnod), Paul BRUN (maire de Villeneuve-les-Charnod), Marielle BUATOIS (Chambre d'agriculture, technicienne au GVA Petite Montagne), Lionel BUFFAVAND (agriculteur à Genod), Jean BURDEYRON (conseiller régional, président communauté de communes Jura-Sud, maire de Moirans), E. BURLOTTE (stagiaire ONF), Roger CAILLON (président communauté de communes Val'Suran Petite Montagne), Michel CAIREY (Ademe), Jacques CALLAND (agriculteur à Arinthod), André CAMUSET (maire d'Arthenas, agriculteur, responsable local Confédération Paysanne), Daniel CANTALOUBE (Adapemont), Nicolas CANET (CDT), Gilles CARNET (maire de Genod, conseiller général du canton d'Arinthod, président Sypemont), Jean CARRON (maire de Sarrognat, président communauté de communes de la Région d'Orgelet), Malory CARRON (stagiaire Chambre d'agriculture), Jérémie CATTEAU (Conseil général, DARE), Jean-Yves CHALUMEAUX (président Jura Natura Environnement), Pascal CHAMOUTON (président Truite Sauvage Templière), Maryse CHAMPIER (Préfecture, BECV), Eric CHAPUT (Adapemont), F. CHARLES (CR), Marcel CHARNAL (Syndicat des propriétaires et sylviculteurs du Jura), Didier CHAUVIN (conseiller municipal de Chambéria), Frédéric CHEVALLIER (DDAF), Didier CHOPARD (Chambre d'agriculture du Jura, ADEFOR 39), Gabriel CLAPPE (président aappma Cornod), Yves CLAUDEY (maire de Clairvaux-les-lacs), Christian COMTE (agriculteur à Dramelay, ex-président GVA Petite Montagne, président giac), Daniel CONCHE (DDAF), Jean-Paul COULON (maire agriculteur à Marigna, association des maires du canton d'Arinthod, président Cuma d'Arinthod), David COURVOISIER (structure d'accueil culturel et touristique à Cressia), Pascal CRAPLET (Préfecture, secrétaire général), Anne-Marie

ANNEXE 4

DALLOZ & Jean-Noël RÜFENACHT (Maison voisine, Sarroгна), Gaël DELORME (Chambre d'agriculture), Jean-Louis DELORME (maire agriculteur d'Aromas, président Crédit Agricole de Franche-Comté), Claude DEJONGUE (adjoint à Sarroгна), André DOLE (maire de Montrevel), Christophe DRAPIER (agriculteur, conseiller municipal à Dessia), Claude DUBRY-JANIER (adjointe à Calirvaux-les-lacs), Laëtitia DUCROZET (SIAH Suran), JF. DUMONT (président acca Savigna), Guy DUPUIS (trésorier aappma Arinthod), Nicolas DUPUIS (jeune agriculteur, conseiller municipal à Dessia), M. DUPUY (Conseil général, DARE), Guy DURAND (chef de brigade du CSP du Jura), Delphine DURIN (Jura Nature Environnement), Jean ECOIFFIER (adjoint à Vosbles), Bernard ECOIFFIER (maire de Vosbles), Guy FABRETTI (DDJS), Olivier FAURIEL (DIREN), Jocelyne FAVIER (agricultrice à Chambéria, représentante FDSEA & Chambre d'agriculture, présidente de l'association du Pays Lacs et Petite Montagne), Bernard FILLOD (maire de Dessia, agriculteur), Charles FOULON (président acca Charchilla), Abel GAILLARD (maire de La-Tour-du-Meix), Jean-Marie GALLOIS (groupement forestier Prieuré des Creux), Pierre GAY (adjoint au maire de Charchilla), René GINDRE (président ACCA d'Orgelet), Pascal GIROD (agriculteur, président de la coopérative fromagère d'Arinthod), Jacky GRAS (président aappma d'Arinthod), Benoît GROS (agriculteur à La Boissière, GVA), Cédric GUILLAUME (cpepesc), Dominique GUYETAND (Haut-Jura canyon), Gérard GUYOT (SIAH du Suran), Paul GUILLOT (maire de Cornod, agriculteur, président Groupama Jura), Michel HEMERLIN (président association Symbiose), Albert HILAIRE (vice-président association des communes forestières du Jura), Bernard HOSTACHE (conseiller municipal de Cernon), Béatrice HUBER (Conseil général du Jura, responsable DARE), Louis IONI (maire de Louvenne), Pascal IONI (conseiller municipal à Louvenne, agriculteur), Anne JACQUIN (Préfecture, BECV), Marisette JAN (Chambre d'agriculture), Fernand JANET (Conseiller général du canton de Saint-Julien), Franck JANOD (conseiller municipal de Vescles, agriculteur, président du groupement pastoral de Vescles), Simone JOAQUIM (conseillère municipale à Maisod), Didier JUILLARD (adjoint à Savigna, directeur ADASEA), Chantal LABROSSE (maire d'Orgelet, vice-présidente de la communauté de communes de la Région d'Orgelet), Bruno LACROIX (conseiller municipal à Maisod, agriculteur), François LACROIX (directeur du CRPF), Gérard LAFORÊT (Préfecture, BECV), André LAMARCHE (résident de la commune de Cernon), Stéphane LAMBERGER (directeur FDC du Jura), Jacques LANCON (directeur Jura Nature Environnement), Michel LASSUS (président CPEPECS Franche-Comté), Karen LAW-HUGUES (commune d'Ecrille), Mr. LEFEUVRE (responsable chasse), Michel LIEGEON (président aica du 1^{er} plateau), Jacques LOUIS (directeur service environnement Chambre d'agriculture), Djilali MAAZOUZ (président FDP), Philippe MAFFRE (Préfecture, secrétaire général), Jean MAGNIN (président CDRP, délégué CROS), Denis MALÉCOT (Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Jura), Dominique MALÉCOT (Jura Nature Environnement), Guy MALESSARD (conseiller municipal à Orgelet, président association des amis de Vouglans), Michael MARILLIER (technicien FDC), Jacky MASSON (ACCA Savigna), Sandrine MATHEY (Préfecture, BECV), Martine MATIAS (maire de Thoirette), Daniel MAURON (président acca Coyron), Jean-Pierre METTETAL (DIREN), André MICHAUD (maire de Coyron), Bernard MILLAND (Conseil général, responsable DBP), Denis MILLET (maire de Lavans-sur-Valouse, CDS), Patrick MOLINA (giac), Paul MONARD (président ACCA Dessia), Frédéric MORA (OPIE/Observatoire des invertébrés de Franche-Comté), Valérie MORELLET (Adapemont), Norbert MORILLAS (FDP), Jean MORNICO (président GIC Cerf et ACCA Maisod), Jean-Pierre MOTTET (Maire de Coisia), Alexandre MOZER (Chambre d'agriculture), Olivier NADOBNY (Agence de l'eau RMC), Marcel NICOD (maire de Valfin-sur-Valouse), Anne-Sophie OBELLIANNE (association Bois monts et lacs), Guillaume OUIN (Adapemont, stagiaire), N. OLLIER (stagiaire SIAH du Suran), Maryse PAIN (adjointe commune Coisia), René PANISSET (agriculteur à Crenans), Jean-Luc PARIS (ONCFS, chef de brigade au SDG Jura), Gilbert PAYOT (président aappma Thoirette), Gérard PERRIER (conseiller général du canton d'Orgelet), Dominique PERROD (association Bois Monts et Lacs), Isabelle PERROD (conseillère municipale à Légna), Bernard PIOT (DDASS), Marie-Noël PIQUE (commune d'Ecrille), Louis PITASSI (conseiller municipal à Vosbles, agriculteur), Georges PICOD (maire de Cézia), Claude PONCET (président fromagerie Orgelet), Daniel PONTAT (entrepreneur de travaux forestiers), Aleksandra PONTIER (Pro-Forêt), François POUËSSEL (DDE, service environnement), Jacques POULET (maire de Chambéria, communauté de communes Région d'Orgelet), Myriam POUPON (stagiaire Adapemont), Gilles PROST (PNR Haut-Jura), Philippe PROST (Chambre d'agriculture, technicien au GVA des lacs), Pierre QUINTARD (président ADASEA du Jura), Pascal RAVIER (agriculteur à Valfin, représentant FDSEA & Chambre d'agriculture, Pays Lacs et Petite Montagne), Patrick REBILLARD (DDAF), Marcel RENAUD (adjoint à Charchilla), Denis RENAUD (maire de La

ANNEXE 4

Boissière, président association des maires du canton d'Arinthod), Stéphane RENAUD (conseiller municipal à Marigna-sur-Valouse, agriculteur), Stéphane RIGOULET (technicien ADASEA), Bernard ROCHER (agriculteur à Aromas, coopérative fromagère des Érythrones), Sébastien ROUÉ (CPEPESC), Gérard ROMAIN (giac), Claude ROSSELET (agriculteur à Charchilla), Joël ROY (DIREN), Claude ROZ (président Adapemont), Nicolas SIGAUD (ONF), Agnès SPECQ (DDAF, MISE 39), Laure SCHIAVONI (technicienne communauté de communes Valous'Ain), Fanny. SIMEREY (technicienne communauté de communes Région d'Orgelet), Emmanuelle SIMON (CCPL Pays lacs et Petite Montagne), Emmanuel SIMONET (conseiller municipal à Charchilla, agriculteur), Didier SUDAN (conseiller municipal à Chambéria, agriculteur), Jean TISSOT (Maire de Cernon), Jean-François TONNAIRE (maire d'Onoz, agriculteur), Grégory TOURREAU (FDP), Francisque TRIBOULET (Syndicat propriété agricole, Valfin-sur-Valouse), Émile TROUPEL (président communauté de communes Valous'Ain), Jean TROUPEL (maire de Fétigny, association des maires du canton d'Arinthod), Michel VALLERO (DDE, BPA), Martial VALLET (DDAF), Françoise VESPA (PNR du Haut-Jura), Marc VUITTON (maire de Saint-Hymetière, association des maires du canton d'Arinthod), Vanessa VUITTON (DDE), JM. VERNET (CROS), Bernard VIGNON (CSP), Emmanuel VILQUIN (CSP), Anne-Sophie VINCENT (PNR du Haut-Jura), Frédéric VINCENT (résident de Fétigny), P. VIROULET (vice-président pêche), Louis VUILLET (maire de Savigna), François WENGER (trésorier aappma de Cornod).

Composition du groupe de travail historique « agricole »

Jean-Paul COULON, maire agriculteur de Marigna s/Valouse, Jean-Louis DELORME, maire agriculteur d'Aromas, Président de la Caisse Régional du Crédit Agricole, Bernard FILLOD, maire agriculteur de Dessia, Paul GUILLOT, maire agriculteur de Cornod, Président de Groupama, Jean-François TONNAIRE, maire agriculteur d'Onoz, Marc VUITTON, maire de Saint-Hymetière, Didier JUILLARD, Commission agricole, communauté de communes Valous'Ain, Jacques CALLAND, ADAPEMONT, agriculteur à Arinthod, Emmanuel CHAMPON, ADAPEMONT, agriculteur à Gigny, Christophe DRAPIER, ADAPEMONT, agriculteur à Dessia, Pascal GIROD, agriculteur et Président de la coopérative fromagère de Chisséria, André ROZ, agriculteur et Président de la coopérative fromagère de Saint Julien, Bernard NIEL, agriculteur et Président de la coopérative fromagère d'Aromas, le Président de la coopérative fromagère d'Orgelet, Madame la Présidente de la Chambre d'Agriculture du Jura, Jacques LOUIS, Chambre d'Agriculture du Jura, Christian COMTE, ex-Président du GVA Petite Montagne, agriculteur à Dramelay, Marielle BUATOIS, technicienne GVA Petite Montagne, Franck BEREPION, Président du GVA des Lacs, agriculteur à Thoiria, Philippe PROST, technicien GVA des lacs, Monsieur le Directeur de l'ADASEA, Monsieur le Porte-Parole de la Confédération Paysanne, Christophe CATTENOZ, Coordination rurale, Monsieur le Président du Syndicat de la propriété agricole du Jura, Richard TRIBOULET, Syndicat de la propriété agricole du Jura, Monsieur le Président de la FDSEA, Jocelyne FAVIER, FDSEA, Chambre d'agriculture, GVA Petite Montagne, Présidente du Conseil de développement Pays Lacs et Petite Montagne, agricultrice à Chambéria - Pascal RAVIER, FDSEA, Chambre d'agriculture, GVA Petite Montagne, Président de la commission agricole du Conseil de développement Pays Lacs et Petite Montagne, agriculteur à Valfin s/Valouse - Francis BARON, FDSEA, agriculteur à Crenans - Monsieur le Président du CDJA du Jura - Nicolas DUPUIS, représentant local du CDJA, agriculteur à Dessia - Francis CHARRIERE, agriculteur à Fétigny - Pascal IONI, agriculteur à Louvenne - Franck JANOD, agriculteur à Vescles - Bruno LACROIX, agriculteur à Maisod - Louis PITASSI, agriculteur à Vosbles.

ANNEXE 5 : ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AAPPMA : Association agréée pour la pêche et de protection du milieu aquatique
ACCA : Association communale de chasse agréée
ADASEA : Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AE RMC : Agence de l'eau Rhône, Méditerranée et Corse
APB/APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope
ARS : Agence régionale de santé
ASP : Agence de services et de paiement
ATEN : Atelier technique des espaces naturels
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières
CA : Chambre d'agriculture
CAD : Contrat d'agriculture durable – remplacé par MAE-t : Mesure Agri-Environnementale territorialisée en 2007
CBN : Conservatoire botanique national
CBNFC-ORI : Conservatoire Botanique National de Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés
CC : Communauté de communes
CCI : Chambre de commerce et d'industrie
CCJS : Communauté de communes Jura Sud
CCPM : Communauté de communes Petite Montagne
CCRO : Communauté de communes de la région d'Orgelet
CDOA : Commission départementale d'orientation agricole
CDZH : Comité départementale des zones humides du Jura
CELRL : Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
CEN FC : Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté (anciennement CREN)
CG : Conseil général
CITES : Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CNASEA : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles - devenu ASP
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
COPIL : Comité de pilotage (d'un site Natura 2000)*

CPEPESC : Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement du sous-sol et des chiroptères
CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CREN : Conservatoire régional des espaces naturels – devenu CEN FC en 2012
CR : Conseil régional
CRPF : Centre régional de la propriété forestière
CSP : Conseil supérieur de la pêche - devenu ONEMA
CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
CTE : Contrat territorial d'exploitation
CTE-PNB : Centre thématique européen - Protection de la nature et de la biodiversité
DCE : Directive cadre sur l'eau
DCO : Demande chimique en oxygène
DDAF : Direction départementale de l'agriculture et de la forêt – devenu DDEA puis DDT
DDASS : Direction départementale des affaires sociales et sanitaires – devenu ARS
DDE : Direction départementale de l'équipement – devenu DDT
DDEA : Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture - devenu DDT
DDJS : Direction départementale jeunesse et sports
DDT : Direction départementale des territoires
DHFF ou DH : Directive habitats faune flore sauvages CEE/92/43
DIREN : Direction régionale de l'environnement (ex-DRAE) – devenu DIREN
DNE : Doubs nature environnement
DNP : Direction de la nature et des paysages (MEEDDAT)
DO : Directive européenne oiseaux sauvages CEE/79/409
DOCOB : Document d'objectifs (d'un site Natura 2000)*
DPF : Domaine public fluvial
DRAF : Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DTONF : Direction territoriale de l'office national des forêts

ANNEXE 5

EDF : Électricité de France	MAETER/MAET : Mesures agro-environnementales territorialisées
ENF : Espaces naturels de France	MEEDDAT : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
ENGREF : École nationale du génie rural, des eaux et des forêts	MEDAD : Ministère de l'écologie, du développement, et de l'aménagement durable
ENS : Espace naturel sensible	MEDDE : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
EP : Établissement public	MES : Matières en suspension
EPA : Établissement public à caractère administratif	MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale	ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial	ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
FCNE : Franche-Comté nature environnement	ONF : Office national des forêts
FDCJ : Fédération départementale des chasseurs du Jura	OPIE : Office pour les insectes et leur environnement
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural	PDIPR : Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
FEDER : Fonds européen de développement régional	PDRH : Plan de développement rural hexagonal
FEOGA : Fonds Européen d'orientation et de garantie agricole	PGPJ : Pôle grand prédateur du Jura
FEP : Fonds européen pour la pêche	PLU : Plan local d'urbanisme (ex POS)
FJPPMA : Fédération du jura pour la pêche et les milieux aquatiques	PMPOA : Plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole
FNCOFOR : Fédération nationale des communes forestières françaises	PNR : Parc naturel régional
FNE : France nature environnement	POS : Plan d'occupation des sols (devenu PLU avec la loi SRU)
FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles	PPR : Plan de prévention des risques
FNRPFSS : Fédération régionale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs	PSG : Plan simple de gestion
FPNR : Fédération nationale des parcs naturels régionaux	RHP : Réseau hydrologique et piscicole
FRC : Fédération régionale des chasseurs	SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
FSD : Formulaire standard de données (base de données officielle européenne de chaque site Natura 2000)	SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
FSE : Fonds social européen	SCOT : Schéma de cohérence territoriale (ex SDAU avant la loi SRU, Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme)
GIC : Groupement d'intérêt cynégétique	SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
GIP : Groupement d'intérêt public	SIC et pSIC : Site d'intérêt communautaire et proposition de Site d'intérêt communautaire (directive Habitats)*
INRA : Institut national de la recherche agronomique	SIG : Système d'information géographique
ISTE : Institut des sciences et techniques de l'environnement de l'université de Franche-Comté	SRAE : Service régional d'aménagement des eaux (intégré avec les DRAE et les SHC dans les DIREN en 1991)
JNE : Jura Nature Environnement	SRCAE : Schéma régional climat air énergie
JOCE : Journal officiel de la communauté européenne	SRCE : Schéma régional de cohérence écologique
JORF : Journal officiel de la république française	SRE : Schéma régional éolien
LIFE : L'instrument financier pour l'environnement	SRU : loi Solidarité et renouvellement urbain
LPO : Ligue pour la protection des oiseaux	UE : Union européenne
MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	
MAE : Mesures agro-environnementales	

ANNEXE 5

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

ZICO : Zone importante pour la conservation des oiseaux*

ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique*

ZPS : Zone de protection spéciale (directive Oiseaux)*

ZRR : Zone de revitalisation rurale

ZSC : Zone spéciale de conservation (directive Habitats)*

ANNEXE 6 : GLOSSAIRE

Aire de distribution

Territoire actuel comprenant l'ensemble des localités où se rencontre une espèce.

Angiosperme

Plantes à fleurs. C'est un groupe important de plantes supérieures caractérisées par la possession (au niveau de leurs fleurs) d'un ovaire enclosant un ou des ovules. Ces organes, à la suite d'une double fécondation, deviendront un fruit renfermant une ou plusieurs graines.

Animateur – structure animatrice

Structure désignée par les élus du comité de pilotage pour mettre en œuvre le Docob une fois celui-ci approuvé. Elle assure l'information, la sensibilisation, l'assistance technique à l'élaboration des projets et au montage des dossiers. Elle peut réaliser elle-même l'ensemble de ces missions ou travailler en partenariat avec d'autres organismes.

Association végétale

Unité fondamentale de la phytosociologie, définie comme un groupement de plantes aux exigences écologiques voisines, organisé dans l'espace, désigné d'après le nom de l'espèce dominante.

Avifaune

Ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée.

Biocénose

Groupements de plantes ou d'animaux vivant dans des conditions de milieu déterminées et unis par des liens d'interdépendance.

Bioclimat

Ensemble des conditions climatiques qui exercent une influence sur le comportement des plantes et des organismes végétaux dans leur ensemble.

Biodiversité

Contraction de « diversité biologique », expression désignant la variété et la diversité du monde vivant. La biodiversité représente la richesse biologique, la diversité des organismes vivants, ainsi que les relations que ces derniers entretiennent avec leur milieu. Elle est subdivisée généralement en trois niveaux : diversité génétique au sein d'une même espèce, diversité des espèces au sein du vivant et diversité des écosystèmes à l'échelle de la planète.

Biomasse

Masse totale de matière vivante, animale et végétale, présente dans un biotope délimité, à un moment donné.

Biotope

Ensemble des facteurs physico-chimiques caractérisant un écosystème ou une station.

Bryophyte

Plante terrestre ou aquatique qui ne comporte ni vaisseaux, ni racine, se reproduisant grâce à des spores. Végétaux cryptogames chlorophylliens comprenant les mousses, les hépatiques et les anthocérotes.

Charte Natura 2000

Outil administratif contractuel permettant l'adhésion individuelle, non rémunérée, aux objectifs de gestion décrits dans le Docob. Sur la base unique du volontariat, l'adhérent marque ainsi son engagement en faveur de Natura 2000. La charte a pour but de contribuer à la protection des milieux naturels et des espèces animales et végétales par des mesures concrètes et le développement de bonnes pratiques. Elle permet au propriétaire une exonération de la Taxe foncière sur le patrimoine non bâti (TFNB) ainsi qu'une exonération partielle des Droits de mutation à titre gratuit (DMTG).

Classe

Unité taxonomique (ex. : monocotylédones) ou syntaxonomique (ex. : *Thlaspietea rotundifolii*), regroupant plusieurs ordres.

Climax

État d'un écosystème ayant atteint un stade d'équilibre relativement stable (du moins à l'échelle humaine), conditionné par les seuls facteurs clima-

ANNEXE 6

tiques et édaphiques. Autrefois, le climax était considéré comme un aboutissement dans l'évolution d'un écosystème vers un état stable. Les milieux étant dorénavant considérés en évolution constante, la stabilité n'est plus envisagée que de façon relative et on parle plutôt de pseudo-climax.

Comité de Pilotage Natura 2000 (CoPil)

Organe de concertation mis en place par le préfet pour chaque site Natura 2000, présidé par un élu, ou à défaut par le préfet ou le commandant de la région terre. Il comprend les représentants des collectivités territoriales intéressées et de leurs groupements, les représentants des propriétaires et exploitants de biens ruraux compris dans le site, des organisations non gouvernementales et des représentants de l'État. Il participe à la préparation et à la validation des documents d'objectifs ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de leur mise en oeuvre (articles L. 414-2 et R. 414-8 et suivants du code de l'environnement).

Communauté végétale

Ensemble structuré et homogène d'organismes vivants évoluant dans un milieu (habitat) donné et à un moment donné.

Contrats Natura 2000

Outils contractuels permettant au possesseur des droits réels et personnels de parcelles situées en zone Natura 2000 de signer avec l'État un engagement contribuant à la protection des milieux naturels et des espèces animales et végétales par des mesures et le développement de bonnes pratiques. Le contrat est une adhésion rémunérée individuelle aux objectifs du Docob sur une ou des parcelles concernées par une ou plusieurs mesures de gestion proposées dans le cadre du Docob. Il permet l'application concrète des mesures de gestion retenues dans ce document.

Coprophage

Se dit des espèces consommant des matières fécales. Il s'agit le plus souvent d'insectes (coléoptères, lépidoptères).

Directive européenne

Catégorie de texte communautaire prévue par l'article 249 (ex-article 189) du Traité instituant la Communauté européenne (Traité signé à Rome, le 25

mars 1957). « La directive lie tout État membre destinataire quant au résultat à atteindre, tout en laissant aux instances nationales la compétence quant à la forme et aux moyens ». Elle nécessite de la part des États concernés une transposition dans leurs textes nationaux. La transposition des directives Oiseaux et Habitats a été effectuée à travers, notamment, les articles L. 414-1 à L. 414-7 et les articles R.414-1 à R.414-24 du CE. Elle prévoit une obligation de résultat au regard des objectifs à atteindre, tout en laissant à chaque État le choix des moyens, notamment juridiques, pour y parvenir.

Directive « Habitats naturels, faune, flore sauvages »

Appellation courante de la Directive 92/43/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. Ce texte est l'un des deux piliers au réseau Natura 2000. Il prévoit notamment la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC), ainsi que la protection d'espèces sur l'ensemble du territoire métropolitain, la mise en oeuvre de la gestion du réseau Natura 2000 et de son régime d'évaluation des incidences.

Directive "Oiseaux sauvages"

Appellation courante de la Directive 79/409/CE du Conseil des communautés européennes du 2 avril 1979 (actualisée par 2009/147/CE) concernant la conservation des oiseaux sauvages. Ce texte fonde juridiquement également le réseau Natura 2000. Il prévoit notamment la désignation de Zones de protection spéciale (ZPS).

Dynamique de la végétation

En un lieu et sur une surface donnés, modification dans le temps de la composition floristique et de la structure de la végétation. Selon que ces modifications rapprochent ou éloignent la végétation du climax, l'évolution est dite progressive ou régressive.

Document d'objectifs (Docob)

Document d'orientation définissant pour chaque site Natura 2000, un état des lieux, les orientations de gestion et de conservation, les modalités de leur mise en oeuvre. Ce document de gestion est élaboré par le comité de pilotage qui choisit un opérateur en concertation avec les acteurs locaux et avec

ANNEXE 6

l'appui de commissions ou groupes de travail. Il est approuvé par le préfet (articles L.414-2 et R. 414-9 du code de l'environnement).

Embranchement

Grande division de la classification classique des espèces vivantes (ex : vertébrés, invertébrés.)

Espèce indicatrice

Espèce dont la présence à l'état spontané renseigne qualitativement ou quantitativement sur certains caractères écologiques de l'environnement.

Espèce d'intérêt communautaire

Espèce en danger ou vulnérable ou rare ou endémique (c'est-à-dire propre à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique) énumérée : - soit à l'annexe II de la directive « Habitats, faune, flore » et pour lesquelles doivent être désignées des Zones Spéciales de Conservation, - soit aux annexes IV ou V de la Directive « Habitats, faune, flore » et pour lesquelles des mesures de protection doivent être mises en place sur l'ensemble du territoire.

Espèce ou habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Espèce ou habitat en danger de disparition sur le territoire européen des États membres. L'Union européenne porte une responsabilité particulière quant à leur conservation, compte tenu de la part de leur aire de répartition comprise en Europe (signalés par un astérisque dans les annexes I et II de la Directive 92/43/CEE).

Espèce migratrice régulière d'oiseaux

Espèce effectuant des déplacements entre ses zones de reproduction et ses zones d'hivernage, pouvant justifier la désignation d'une Zone de Protection spéciale lorsque le site est régulièrement fréquenté par elles.

État de conservation d'une espèce (définition extraite de la directive Habitats)

Effet de l'ensemble des influences qui, agissant sur l'espèce, peuvent affecter à long terme la répartition et l'importance de ses populations sur le territoire

européen des États membres. L'état de conservation d'une espèce sera considéré comme « favorable » lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :
- les données relatives à la dynamique de la population de l'espèce en question indiquent que cette espèce continue, et est susceptible de continuer à long terme, à constituer un élément viable des habitats naturels auxquels elle appartient,
- l'aire de répartition naturelle de l'espèce ne diminue ni ne risque de diminuer dans un avenir prévisible,
- il existe et il continuera probablement d'exister un habitat suffisamment étendu pour que ses populations se maintiennent à long terme.

État de conservation d'un habitat naturel (définition extraite de la directive Habitats)

Effet de l'ensemble des influences agissant sur un habitat naturel ainsi que sur les espèces typiques qu'il abrite, qui peuvent affecter à long terme sa répartition naturelle, sa structure et ses fonctions ainsi que la survie à long terme de ses espèces typiques sur le territoire européen des États membres. L'état de conservation d'un habitat naturel sera considéré comme « favorable » lorsque les trois conditions suivantes sont réunies:

- son aire de répartition naturelle ainsi que les superficies qu'il couvre au sein de cette aire sont stables ou en extension,
- la structure et les fonctions spécifiques nécessaires à son maintien à long terme existent et sont susceptibles de perdurer dans un avenir prévisible,
- l'état de conservation des espèces qui lui sont typiques est favorable.

La notion d'état de conservation rend compte de « l'état de santé » des habitats déterminé à partir de critères d'appréciation. Maintenir ou restaurer un état de conservation favorable pour les espèces et les habitats d'intérêt communautaire est l'objectif de la directive « Habitats, faune, flore ». L'état de conservation peut être favorable, défavorable inadéquat ou défavorable mauvais. Une espèce ou un habitat est dans un état de conservation favorable lorsqu'elle/il prospère et a de bonnes chances de continuer à prospérer à l'avenir. Cette évaluation sert à définir des objectifs et des mesures de gestion dans le cadre du Docob afin de maintenir ou rétablir un état équivalent ou meilleur. Dans la pratique, le bon état de conservation vise un fonctionnement équilibré des milieux par rapport à leurs caractéristiques naturelles.

Études et notices d'impact

ANNEXE 6

Évaluation environnementale définie par les articles L.122-1 à L.122-3 et R.122-1 à R.122-11 du code de l'environnement.

Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000

Régime d'évaluation environnementale des plans programmes et projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagements susceptibles d'affecter de façon notable les sites Natura 2000 (articles L. 414-4 et L.414-5 et R. 414-19 à R. 414-24 du code de l'environnement). **A actualiser dès sortie nouveaux textes arrêtés régionaux des listes locales**

Famille

Unité taxonomique qui regroupe les genres qui présentent le plus de similitude entre eux (ex : ursidés, canidés).

Faune

Ensemble des espèces animales présentes en un lieu donné et à un moment donné.

Flore

Ensemble des espèces de plantes constituant une communauté végétale propre à un habitat ou un écosystème donné.

Formation végétale

Végétation de physionomie relativement homogène, due à la dominance d'une ou de plusieurs forme(s) biologique(s).

Formulaire standard de données (FSD)

Document accompagnant la décision de transmission d'un projet de site ou l'arrêté désignant un site, élaboré pour chaque site Natura 2000 et transmis à la Commission européenne par chaque État membre. Il présente les données identifiant les habitats naturels et les espèces qui justifient la désignation du site.

Genre

Unité taxonomique rassemblant des espèces voisines, désignées par un même nom.

Groupe de travail (ou commissions de travail)

Réunions thématiques de concertation liées à l'élaboration du Document d'Objectifs. Elles réunissent tous les acteurs locaux (élus, institutionnels, associations etc.) et permettent de définir les enjeux, objectifs et mesures de gestion à mettre en œuvre sur le site.

Groupement végétal

Végétation de physionomie relativement homogène, due à la dominance d'une ou de plusieurs forme(s) biologique(s).

Habitat d'espèce

Ensemble des compartiments de vie d'une espèce en un lieu donné. L'habitat d'espèce comprend les zones de reproduction, de nourrissage, d'abri, de repos, de déplacement, de migration, d'hibernation... vitales pour une espèce lors d'un des stades ou de tout son cycle biologique, défini par des facteurs physiques et biologiques. Il peut comprendre plusieurs habitats naturels.

Habitat naturel d'intérêt communautaire

Habitat naturel, terrestre ou aquatique, particulier, généralement caractérisé par sa végétation, répertorié dans un catalogue et faisant l'objet d'une nomenclature. Il est à préserver au titre du réseau Natura 2000, considéré comme menacé de disparition à plus ou moins long terme, avec une aire de répartition naturelle réduite. Habitat particulièrement caractéristique de certains types de milieux ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des régions biogéographiques et pour lequel doit être désignée une Zone spéciale de conservation.

Habitat naturel ou semi-naturel

Cadre écologique qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'un organisme, une espèce, une population ou un groupe d'espèces animale(s) ou végétale(s). Zone terrestre ou aquatique se distinguant par ses caractéristiques géographiques, physiques et biologiques (exemple : un habitat naturel correspond à un type de forêt : hêtraie-sapinière, pessière ; un type de prairie etc.).

Impact

Effet sur l'environnement causé par un projet d'aménagement.

ANNEXE 6

Impacts cumulatifs

Appréciation conjointe des impacts de plusieurs projets d'aménagement. Les impacts cumulatifs de plusieurs projets peuvent être supérieurs à la somme des impacts de ces projets considérés individuellement.

Incidence

Synonyme d'impact. Dans le cadre de l'étude d'incidence on peut utiliser indifféremment ces deux termes.

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Installations, usines, dépôts, chantiers ou autres installations soumises aux dispositions particulières prévues par les articles L. 511-1 et suivants du code de l'environnement. Les ICPE soumises à autorisation font l'objet d'une étude d'impact conformément au décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 pris pour l'application de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Mesures agri-environnementales (MAE)

Mesures visant une meilleure prise en compte de l'environnement (protection des eaux, des paysages ruraux, de la faune et de la flore) dans les pratiques agricoles. Elles se traduisent par des aides ou des rémunérations accordées aux agriculteurs ayant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement sous la forme d'un engagement contractuel volontaire entre l'État, l'Europe et des exploitants agricoles pour une durée de 5 ans en général.

Natura 2000

Réseau européen de sites naturels mis en place par les directives « Habitats » et « Oiseaux ». Il est composé des Zones de protection spéciale (ZPS) et des Zones spéciales de conservation (ZSC).

Structure porteuse

Structure désignée par les élus du comité de pilotage Natura 2000 chargée de l'élaboration du Docob avec l'appui du comité de pilotage et des groupes de travail locaux. Elle peut réaliser elle-même l'intégralité de la mission ou travailler en sous-traitance. Pour la phase de suivi, d'animation du Docob,

une nouvelle structure porteuse est désignée mais rien n'empêche qu'elle soit la même que celle de la phase précédente.

Ordre

Unité taxonomique regroupant plusieurs familles (ex. : rosales).

Ocelle

Tâche ronde rappelant des yeux sur les ailes des papillons. Terme aussi utilisé pour d'autres animaux.

Parquet

En gestion forestière, correspond à un peuplement régulier d'une surface de plusieurs dizaines d'ares. Le bouquet est plus petit, d'une surface de quelques ares.

Physionomie

Aspect général d'une végétation.

Phytosociologie

Science qui étudie les communautés végétales. Discipline botanique étudiant les relations spatiales et temporelles entre les végétaux et leur milieu de vie, les tendances naturelles que manifestent des individus d'espèces différentes à cohabiter dans une communauté végétale ou au contraire à s'en exclure.

Propositions de Sites d'importance communautaire (pSIC)

Sites proposés par chaque État membre à la Commission européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 en application de la directive "Habitats, faune, flore".

Ptérédiphytes

Embranchement du règne végétal qui regroupe notamment les fougères, les prêles, les lycopodes, les sélaginelles et les isoètes.

Raisons impératives d'intérêt public majeur

À l'instar de la Convention de Ramsar, la directive Oiseaux et la directive Habitats adoptent le concept de « raisons impératives d'intérêt public majeur » pour justifier la réalisation d'un projet malgré une évaluation négative. Si

ANNEXE 6

l'expression elle-même n'est pas définie, l'article 6 paragraphe 4 de la directive Habitats stipule que les raisons impératives d'intérêt public majeur ne sont examinées qu'en «l'absence de solutions alternatives». L'article ne s'applique pas aux projets qui relèvent exclusivement de l'intérêt d'entreprises ou de particuliers. Exemple de raison impérative d'intérêt public majeur : lutte contre le chômage en Allemagne en 1990 après la réunification.

Région biogéographique

Entité naturelle homogène dont la limite repose sur des critères de climat, de répartition de la végétation et des espèces animales et pouvant s'étendre sur le territoire de plusieurs États membres et qui présente des conditions écologiques relativement homogènes avec des caractéristiques communes. L'Union européenne à 27 membres compte neuf régions biogéographiques : alpine, atlantique, boréale, continentale, macaronésienne, méditerranéenne, annonique, steppique et littoraux de la mer noire.

La France est concernée par quatre de ces régions : alpine, atlantique, continentale, méditerranéenne.

Réseau Natura 2000

Réseau écologique européen de sites naturels mis en place en application des Directives Habitats et Oiseaux (25000 sites environ). Son objectif principal est de préserver la biodiversité, d'assurer le maintien des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable, voire leur rétablissement lorsqu'ils sont dégradés, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable. Cet objectif peut requérir le maintien, voire l'encouragement, d'activités humaines adaptées. Il est composé des Zones de protection Spéciale (ZPS) et des Zones spéciales de conservation (ZSC).

Section

Division taxonomique d'un genre, d'une famille, etc.

Sites d'importance communautaire (SIC)

Sites sélectionnés, sur la base des propositions des États membres, par la Commission européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 en application de la directive "Habitats, faune, flore" à partir des propositions des États

membres (pSIC) à l'issue des séminaires biogéographiques et des réunions bilatérales avec la Commission européenne. La liste nominative de ces sites est arrêtée par la Commission européenne pour chaque région biogéographique après avis conforme du comité « Habitats" (composé de représentants des États membres et présidé par un représentant de la Commission). Ces sites sont ensuite désignés en Zones spéciales de conservation (ZSC) par arrêtés ministériels.

Station

Étendue de terrain, de superficie variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques (mésoclimat, topographie, composition floristique et structure de la végétation spontanée).

Syntaxon

Groupement végétal identifié, quel que soit son rang dans la classification phytosociologique.

Systématique

Classification des êtres vivants selon un système hiérarchisé en fonction de critères variés parmi lesquels les affinités morphologiques, et surtout génétiques, sont prépondérantes. La classification hiérarchique traditionnelle s'organise depuis le niveau supérieur vers le taxon de base dans l'ordre suivant : règne, embranchement, classe, ordre, famille, genre, espèce.

Taxon

Unité quelconque (famille, genre, espèce, etc.) de la classification zoologique ou botanique.

UGB/ha

Unité Gros Bétail par hectare. Unité de chargement du bétail sur 1 hectare. 1 UGB correspond à un bovin de plus de 2 ans ou un équin de plus de six mois.

Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)

Inventaire scientifique national dressé en application d'un programme international de Birdlife International visant à recenser les zones les plus

ANNEXE 6

favorables pour la conservation des oiseaux. C'est notamment sur la base de cet inventaire que sont délimitées les ZPS.

Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF)

Lancée en 1982, cette campagne d'inventaires a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On en distingue deux types : les ZNIEFF de type I qui sont des secteurs (parfois de petite taille) de grand intérêt biologique ou écologique ; les ZNIEFF de type II qui sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Zones de protection spéciale (ZPS)

Zones constitutives du réseau Natura 2000, délimitées pour la protection des espèces d'oiseaux figurant dans l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié et des espèces d'oiseaux migrateurs. Sites de protection et de gestion des espaces importants pour la reproduction, l'alimentation, l'hivernage ou la migration des espèces d'oiseaux sélectionnés par la France au titre de la directive

« Oiseaux » dans l'objectif de mettre en place des mesures de protection des oiseaux et de leurs habitats. La désignation des ZPS s'appuie généralement sur les Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), fruit d'une enquête scientifique de terrain validée par les Directions régionales de l'environnement. La désignation des Zones de Protection Spéciale se fait par parution d'un arrêté ministériel au Journal Officiel, puis notification du site à la commission européenne.

Zones spéciales de conservation (ZSC)

Zones constitutives du réseau Natura 2000, délimitées pour la protection des habitats naturels et des espèces (hors oiseaux) figurant dans l'arrêté du 16 novembre 2001 en application de la directive "Habitats, faune, flore" où sont appliquées les mesures de conservation nécessaires au maintien ou au rétablissement dans un état favorable des habitats et/ou espèces pour lesquels le site est désigné.

ANNEXE 7 : cartes et données géographiques

Liste des cartes	Cartes insérée dans le DOCOB (numéro de page)	Cartes à demander à l'animateur Natura 2000	Informations disponibles sur d'autres documents ou sites internet	Commentaires
Carte de localisation du site	X page 10			Carte de présentation générale commune à tous les sites dans la partie « présentation générale » de Natura 2000 – fournie avec le Docob synthétique
Carte officielle (FSD) des limites du site au 25000ème	X page 11 (format A4) annexe 9 (format A3)			Carte correspondant à la « fiche d'identité » de chaque site – à réaliser par l'opérateur
Carte de périmètre d'étude à une échelle adaptée (carte de travail du gestionnaire)		X		
Carte des aires protégées sur le site (APPB)	X page 21			
Carte topographique			X	
Carte des grands milieux				Sans objet
Carte en lien avec la conditionnalité				Données non disponibles
Cartes des activités humaines			X	
Carte des habitats d'intérêt communautaire (directive 92/43)	X Annexe 11 (format A3)	X Format informatique à l'échelle de projets		
Cartes des espèces d'intérêt communautaire (92/43 ou 79/409)	X Annexe 10 (format A3)	X Format informatique à l'échelle de projets		
Carte de localisation des espèces remarquables (hors 92/43 ou 79/409)		X		
Carte des grands objectifs de gestion				Sans objet

Carte de localisation des secteurs engageables en mesure agricole (MAET)	X page 105			
Carte de l'état de conservation des habitats de la directive (92/43)				Données non disponibles
Carte de l'état de conservation des espèces de la directive (92/43 ou 79/409)				Données non disponibles

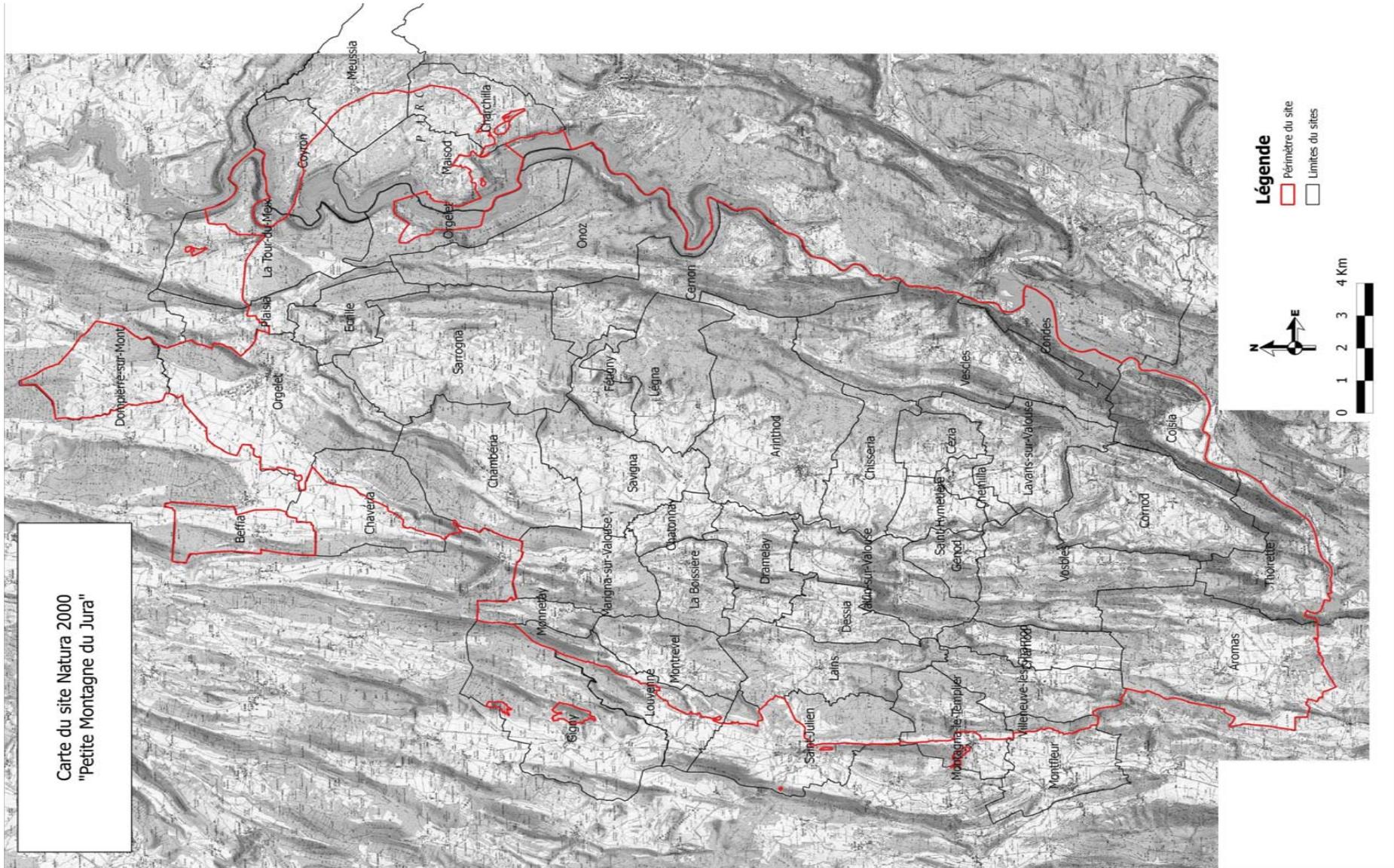
ANNEXE 8 : CODES FSD (Formulaire Standard de Données)

CODE	DESCRIPTION	CODE	DESCRIPTION
100	mise en culture	601	golf
101	modification des pratiques culturales	602	complexe de ski
102	fauche/coupe	603	stade
110	épandage de pesticides	604	circuit, piste
120	fertilisation	605	hippodrome
130	irrigation	606	parc d'attraction
140	pâturage	607	terrain de sport
141	abandon de systèmes pastoraux	608	camping, caravane
150	remembrement	609	autres complexes de sports et de loisirs
151	élimination des haies et boqueteaux	610	centres d'interprétation
160	gestion forestière	620	sports et loisirs de nature
161	plantation forestière	621	sports nautiques
162	artificialisation des peuplements	622	randonnée, équitation et véhicules non motorisés
163	replantation forestière	623	véhicules motorisés
164	éclaircissage	624	escalade, varape, spéléologie
165	élimination des sous-étages	625	vol-à-voile, delta plane, parapente, ballon
166	élimination des arbres morts ou dépérissants	626	ski, ski hors piste
167	déboisement	629	autres sports de plein air et activités de loisirs
170	élevage du bétail	690	autres loisirs et activités de tourisme
171	stock feeding	700	pollutions
180	brûlage	701	pollution de l'eau
190	autres activités agricoles et forestières	702	pollution de l'air
200	pêche, pisciculture, aquaculture	703	pollution du sol
210	pêche professionnelle	709	autres formes ou formes associées de pollution
211	pêche à poste	710	nuisances sonores
212	pêche hauturière	720	piétinement, surfréquentation
213	pêche aux arts traïnants	730	manoeuvres militaires
220	pêche de loisirs	740	vandalisme
221	bêchage pour appâts	790	autres pollutions ou impacts des activités humaines
230	chasse	800	comblement et assèchement
240	prélèvements sur la faune	801	poldérisation
241	collecte (insectes, reptiles, amphibiens)	802	modification du profil des fonds marins des estuaires et des zones humides
242	désairage (rapaces)	803	comblement des fossés, digues, mares, étangs marais ou trous
243	piégeage, empoisonnement, braconnage	810	drainage
244	autres prélèvements dans la faune	811	gestion de la végétation aquatique et des rives à des fins de drainage
250	prélèvements sur la flore	820	extraction de sédiments (lave,...)

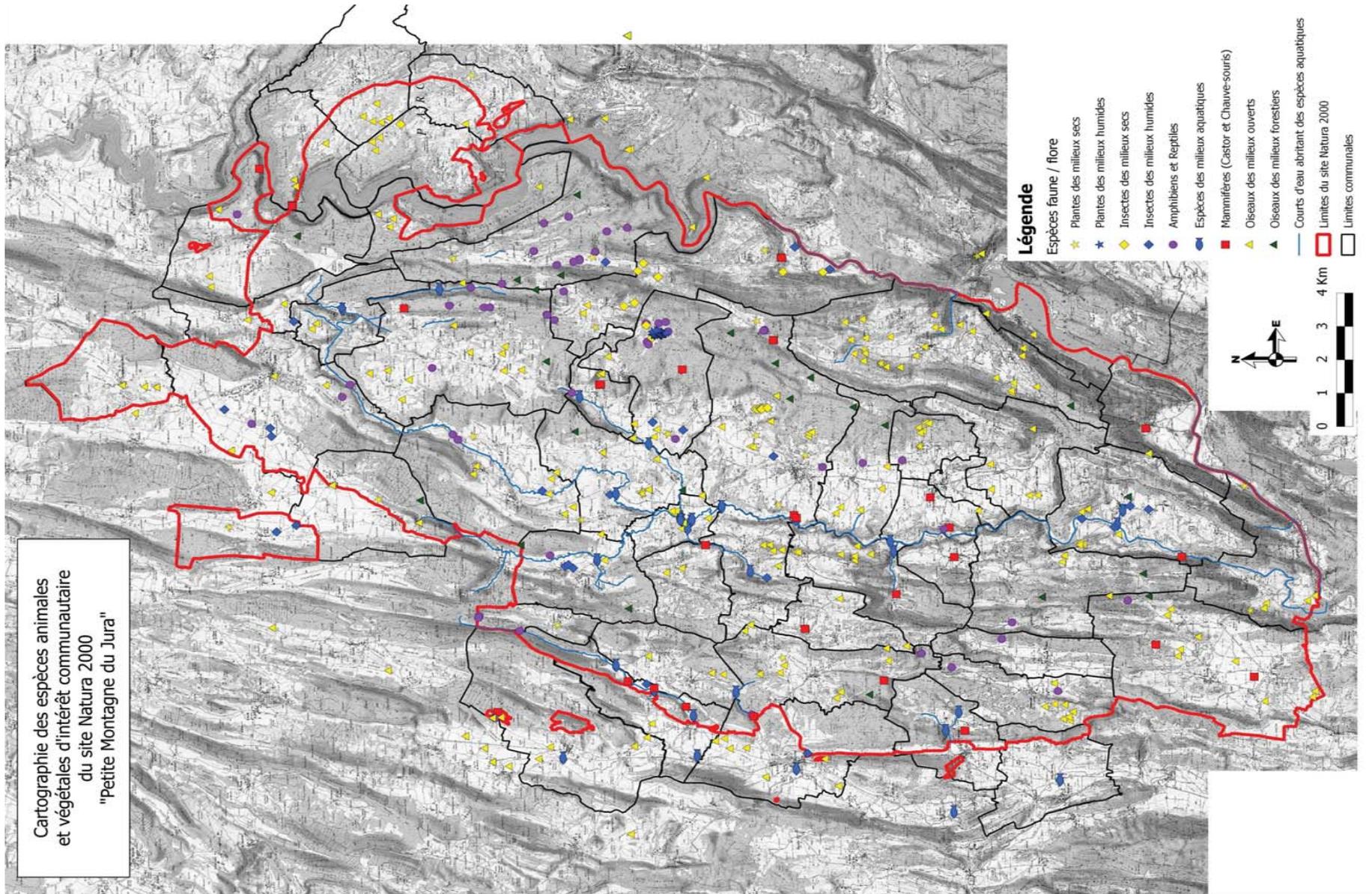
251	pillage de stations floristiques	830	recalibrage
290	autres activités de pêche, chasse et cueillette	840	mise en eau
300	extraction de granulats	850	modification du fonctionnement hydrographique
301	carrières	851	modification des courants marins
302	enlèvement de matériaux de plage	852	modification des structures
310	extraction de la tourbe	853	gestion des niveaux d'eau
311	extraction manuelle de la tourbe	860	dumping, dépôt de dragage
312	extraction mécanique de la tourbe	870	endigages, remblais, plages artificielles
320	recherche et exploitation pétrolière	871	défense contre la mer, ouvrages de protection côtiers
330	mines	890	autres changements des conditions hydrauliques induits par l'homme
331	activités minières à ciel ouvert	900	érosion
340	salines	910	envasement
390	autres activités minières et d'extraction	920	assèchement
400	urbanisation, industrialisation et activités similaires	930	submersion
401	zones urbanisées, habitat humain	940	catastrophes naturelles
402	urbanisation continue	941	inondation
403	habitat dispersé	942	avalanche
409	autres formes d'habitats	943	éboulement, glissement de terrain
410	zones industrielles ou commerciales	944	tempête, cyclone
411	usine	945	volcanisme
412	stockage industriel	946	tremblement de terre
419	autres zones industrielles/commerciales	947	raz de marée
420	décharges	948	incendie naturel
421	dépôts de déchets ménagers	949	autres catastrophes naturelles
422	dépôts de déchets industriels	950	évolution biocénotique
423	dépôts de matériaux inertes	951	accumulation de matières organiques
424	autres décharges	952	eutrophisation
430	équipements agricoles	953	acidification
440	entreposage de matériaux	954	envahissement d'une espèce
490	autres activités d'urbanisation industrielle ou similaire	960	relations interspécifiques à la faune
500	réseau de communication	961	compétition (ex: goéland/sterne)
501	sentier, chemin, piste cyclable	962	parasitisme
502	route, autoroute	963	apport de maladie
503	voie ferrée, TGV	964	pollution génétique
504	zones portuaires	965	prédation
505	aérodrome	966	antagonisme avec des espèces introduites
506	aéroport, héliport	967	antagonisme avec des animaux domestiques
507	pont, viaduc	969	autres formes ou formes associées de compétition à la faune
508	tunnel	970	relations interspécifiques à la flore

509	autres réseaux de communication	971	compétition
510	transport d'énergie	972	parasitisme
511	ligne électrique	973	apport de maladie
512	pipe line	974	pollution génétique
513	autres formes de transport d'énergie	975	manque d'agents pollinisateurs
520	navigation	976	dégâts de gibier
530	amélioration de l'accès du site	979	autres formes ou formes associées de compétition à la flore
590	autres formes de transport et de communication	990	autres processus naturels
600	équipements sportifs et de loisirs		

ANNEXE 9 : CARTOGRAPHIE DE DÉLIMITATION DU SITE NATURA 2000



ANNEXE 10: CARTOGRAPHIE DES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



ANNEXE 11: CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

